

Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES

Mémoires. — Collection in-8°.
Tome X. — Fasc. 4.

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

AFDEELING DER STAAT- EN ZEDEKUNDIGE
WETENSCHAPPEN

Verhandelingen. — Verzameling
in-8°. — Boek X, Afl. 4.

LE

MÉSOLITHIQUE ET LE NÉOLITHIQUE DANS LE BASSIN DE L'UELE

LE PAVEMENT D'API; LES GRAFFITI; LES CUPULES;
LES PÉDIFORMES; LES MÉGALITHES; LES OUTILS ET LES AUTRES
OBJETS EN PIERRE; LE PROBLÈME DES POPULATIONS
MÉSOLITHIQUES ET NÉOLITHIQUES DU BASSIN DE L'UELE.

PAR

G. VAN DER KERKEN

MEMBRE TITULAIRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE,
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND
ET À L'UNIVERSITÉ COLONIALE DE BELGIQUE.



BRUXELLES

Librairie Falk fils,
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,
22, rue des Paroissiens, 22.

BRUSSEL

Boekhandel Falk zoon,
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Opvolger,
22, Parochianenstraat, 22.

1942

LISTE DES MÉMOIRES PUBLIÉS

COLLECTION IN-8°

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Tome I.

- PAGÈS, le R. P., *Au Ruanda, sur les bords du lac Kivu (Congo Belge). Un royaume hamite au centre de l'Afrique* (703 pages, 29 planches, 1 carte, 1933) . . fr. 125 n

Tome II.

- LAMAN, K.-E., *Dictionnaire kikongo-français* (XCIV-1183 pages, 1 carte, 1936) . . fr. 300 n

Tome III.

1. PLANCQUAERT, le R. P. M., *Les Jaga et les Bayaka du Kwango* (184 pages, 18 planches, 1 carte, 1932) fr. 45 n
2. LOUWERS, O., *Le problème financier et le problème économique au Congo Belge en 1932* (69 pages, 1933) 12 n
3. MOTTOULLE, le Dr L., *Contribution à l'étude du déterminisme fonctionnel de l'industrie dans l'éducation de l'indigène congolais* (48 pages, 16 planches, 1934) 30 n

Tome IV.

- MERTENS, le R. P. J., *Les Ba dzing de la Kamtsha* :

1. Première partie : *Ethnographie* (381 pages, 3 cartes, 42 figures, 10 planches, 1935) fr. 60 n
2. Deuxième partie : *Grammaire de l'Idzing de la Kamtsha* (XXXI-388 pages, 1938) 115 n
3. Troisième partie : *Dictionnaire Idzing-Français suivi d'un aide-mémoire Français-Idzing* (240 pages, 1 carte, 1939) 70 n

Tome V.

1. VAN REETH, de E. P., *De Rol van den moederlijken oom in de inlandsche familie* (Verhandeling bekroond in den jaarlijkschen Wedstrijd voor 1935) (35 bl., 1935) 5 n
2. LOUWERS, O., *Le problème colonial du point de vue international* (130 pages, 1936) 20 n
3. BITTREMIEUX, le R. P. L., *La Société secrète des Bakhimba au Mayombe* (327 pages, 1 carte, 8 planches, 1936) 55 n

Tome VI.

- MOELLER, A., *Les grandes lignes des migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo belge* (578 pages, 2 cartes, 6 planches, 1936) fr. 100 n

LE
MÉSOLITHIQUE ET LE NÉOLITHIQUE
DANS LE BASSIN DE L'UELE

LE PAVEMENT D'API; LES GRAFFITI; LES CUPULES;
LES PÉDIFORMES; LES MÉGALITHES; LES Outils ET LES AUTRES
OBJETS EN PIERRE; LE PROBLÈME DES POPULATIONS
MÉSOLITHIQUES ET NÉOLITHIQUES DU BASSIN DE L'UELE.

PAR

G. VAN DER KERKEN

MEMBRE TITULAIRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE,
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND
ET À L'UNIVERSITÉ COLONIALE DE BELGIQUE.

Mémoire présenté à la séance du 26 mai 1941.

LE MÉSOLITHIQUE ET LE NÉOLITHIQUE DU BASSIN DE L'UELE

LE PAVEMENT D'API; LES GRAFFITI; LES CUPULES;
LES PÉDIFORMES; LES MÉGALITHES; LES OUTILS ET LES AUTRES
OBJETS EN PIERRE; LE PROBLÈME DES POPULATIONS
MÉSOLITHIQUES ET NÉOLITHIQUES DU BASSIN DE L'UELE.

INTRODUCTION.

La communication de M. De Jonghe et du R. P. Lotar : *Un dallage mégalithique près d'Api*, et celle de M. le colonel Bertrand : *A propos du même dallage cyclopéen d'Api et des mégalithes de la région à l'Institut Royal Colonial Belge* et publiées dans le *Bulletin des Séances* de cet Institut⁽¹⁾, se rapportent toutes deux à un des problèmes les plus intéressants de l'Ubangi-Uele : *le problème des cultures et des populations mésolithiques et néolithiques de ces régions*.

Aux fins de compléter les renseignements déjà fournis à cet égard, je résume ci-dessous, empruntés à mes notes de voyage, les renseignements que j'ai pu recueillir dans le bassin de l'Ubangi-Uele, en 1923-1924, au sujet :

- 1° du pavement d'Api;
- 2° des graffiti, des cupules et des pédiformes du mont Ngundu et du pays avoisinant;
- 3° des « mégalithes » du bassin de l'Uele;

⁽¹⁾ Voir *Bulletin des séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, XI, 1940-2, pp. 335 à 348.

4° des outils et des autres objets en pierre des cultures de la pierre du bassin de l'Uele;

5° des races et des populations du bassin de l'Uele, aux temps mésolithiques et néolithiques.

Ces renseignements, joints à ceux obtenus antérieurement, m'amèneront à formuler quelques *conclusions* et à émettre quelques *hypothèses*, les unes et les autres provisoires.

J'examinerai ensuite les *thèses* défendues par divers auteurs.

Je terminerai en indiquant les mesures qu'il serait désirable de prendre au Congo belge pour sauvegarder les vestiges de la préhistoire africaine, et en signalant les renseignements espérés de l'avenir.

CHAPITRE PREMIER.

LE PAVEMENT D'API.

J'ai visité la région d'Api, celle d'Ango et celle du mont Ngundu (au Nord de Bambili), dans le district de l'Uele, en 1923-1924.

Voici, sur la base de mes notes de voyage, comment se présentait à cette époque le « pavement d'Api » :

Ce qu'on appelait alors et ce qu'on appelle encore aujourd'hui le « pavement d'Api » ou le « dallage mégalithique » ou « cyclopéen » d'Api était un amas de gros blocs de pierre taillés, situé sur un mamelon, à environ 1.200 m. de la rivière Api, désignée parfois par les Européens sous le nom d'Uere, à proximité de la *station d'élevage et de dressage des éléphants d'Api*. Cet amas de pierres affectait *la forme d'un dallage orienté de l'Est à l'Ouest et formait un rectangle d'environ 50 sur 10 m.* ou, plus exactement, avait formé semblable rectangle, car de nombreuses pierres en avaient été enlevées, assez récemment, par les Européens d'Api, pour clôturer la zériba de la station d'élevage et de dressage des éléphants.

Malgré ce fait, on pouvait facilement distinguer quelles avaient été les dimensions du rectangle. De nombreux vestiges indiquaient ce qu'avaient été celles-ci. Les Européens d'Api, qui en avaient fait enlever les pierres, se rappelaient fort bien les dimensions du « pavement » et leurs souvenirs étaient confirmés par l'aspect du terrain.

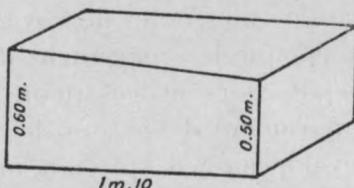
Un grand nombre de ces *blocs de pierre, assez grossièrement équarris*, avaient approximativement 40 cm. de hauteur et de largeur et 50 cm. de longueur ou des dimensions un peu inférieures ou un peu supérieures.

La taille de tous les blocs de pierre n'était pas achevée.

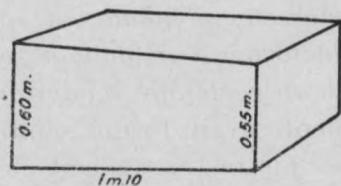
Un grand nombre de blocs de pierre, dont la taille était achevée, étaient posés les uns à côté des autres, à la façon d'un « pavé » ou d'un « dallage », ou d'un ensemble de matériaux prêts à être utilisés.

D'assez nombreux blocs de pierre, situés à côté ou à proximité du « dallage », appartenant en quelque sorte à un « atelier de taille de pierre », étaient équarris en partie.

« Pavement » ou « atelier » d'Api.



Un des blocs de pierre d'Api,
dont la taille en cours semble avoir été brusquement interrompue.



Un autre bloc de pierre d'Api,
dont la taille en cours semble avoir été brusquement interrompue.

Le travail commencé n'avait pas été achevé. D'autres blocs de pierre restaient à équarrir. Des blocs de pierre, en partie équarris, avaient 90 cm., 1 m., 1^m10, etc. de longueur et 60 cm., 50 cm., un peu plus ou un peu moins, de hauteur. Certains de ces derniers blocs avaient d'un côté 50 cm. de hauteur et d'un autre côté 60 cm. de hauteur. La taille semblait avoir été brusquement interrompue.

Plusieurs des blocs constituant le dallage étaient encore recouverts de quelques centimètres d'humus quand je les

ai vus. Les Européens d'Api m'ont signalé qu'à l'extrémité du dallage *un bloc de pierre, dépassant le dallage de 60 à 80 cm.*, était dressé. Ce bloc fut enlevé et utilisé vraisemblablement pour les travaux de la station d'Api. Il n'existaient plus en 1923-1924. Les renseignements donnés par le R. P. Van den Plas démontrent qu'il n'existaient plus en 1920⁽¹⁾.

J'ai reproduit, ci-dessus, le dessin, pris sur place, de deux de ces blocs en cours de taille et non achevés.

Il eût été intéressant de connaître, parmi les très nombreux blocs de pierre utilisés pour la zériba des éléphants, le nombre de ceux dont la taille avait été achevée et de ceux dont la taille était en cours d'exécution. La zériba avait été exécutée avec des blocs de pierre des deux espèces, les blocs de pierre dont la taille avait été achevée ou à peu près achevée semblant de loin les plus nombreux.

Il eût été intéressant également de fouiller systématiquement le terrain situé sous les blocs de pierre taillés et le terrain avoisinant.

D'une part, n'étant que pour peu de temps à Api, je n'en avais pas le loisir. D'autre part, semblables fouilles, pour être fructueuses, doivent être faites par des spécialistes.

Je pris quelques photographies du « pavé d'Api », mais elles furent inutilisables.

L'aspect du terrain donnait l'impression qu'il s'agissait en réalité d'un « pavé » destiné à une construction déterminée, en cours d'exécution, mais non achevée, et d'un atelier de taille de blocs de pierre, ayant achevé l'équarrissage de la plupart des blocs, mais devant encore en équarrir quelques-uns.

Les Européens d'Api avaient la conviction que les « blocs de pierre » avaient été taillés à la hache de pierre.

⁽¹⁾ DE JONGHE et LOTAR, Un dallage mégalithique près d'Api (*Bull. des séances Institut Royal Colonial Belge*, XI, 1940-2, pp. 335 et suiv.).

Cette conviction semblait reposer sur le fait que des haches polies (affirmées être d'oligiste) avaient été trouvées dans les environs, dans une carrière de « latérite » ou de « limonite » qui avait été exploitée.

Vers la fin de 1923, l'aspect du terrain n'était malheureusement plus ce qu'il avait été à l'arrivée des premiers Européens dans le pays. Les Européens de la *station d'élevage et de dressage des éléphants d'Api*, notamment, ayant eu besoin de clôturer la zériba de la station des éléphants, avaient utilisé à ces fins de très nombreux blocs de pierre, selon ce qu'ils me déclarèrent à l'époque et selon ce que je pus constater moi-même. Lors de l'enlèvement de ces blocs de pierre, aucune découverte intéressante n'avait été faite, de l'avis des Européens de la station d'Api, en dehors de celle de *haches d'oligiste*, trouvées dans une *carrière de « limonite »* voisine et de celle d'une pierre dressée, située à l'extrémité orientale du pavement, perdue en 1923. En 1923, ni les Européens habitant le pays, ni les indigènes ne pouvaient donner de renseignements précis ni sur les *origines* de ce « *pavement* » ou de ce « *dallage* », ni sur celles de cet *atelier de taille de gros blocs de pierre*. L'existence de ces *pierres taillées* semblait bizarre dans ce pays où les indigènes ne construisent pas de bâtiments en pierre et ne se souviennent pas que leurs ancêtres auraient jadis édifié des bâtiments de ce genre.

Je ne pus obtenir de renseignements précis et certains sur le *pays d'origine* de ces *blocs de pierre*. La plupart de ces blocs paraissaient être, tout au moins à première vue, — à défaut d'une étude minéralogique, — des blocs de latérite ou de limonite, ou des blocs de roches ferrugineuses. Des Européens d'Api et des indigènes me dirent que ces pierres pouvaient fort bien provenir de la région avoisinante. Une carrière de « latérite » ou de « limonite » existe au Sud du « *pavement* », près d'Api. Elle a été

exploitée à une époque ancienne ou récente. Elle était exploitée en 1923-1924.

Il serait intéressant d'envoyer quelques-uns des *blocs de pierre taillés* au Musée de Tervueren et de les faire étudier, aux points de vue minéralogique et technologique, par des spécialistes.

Les Européens et les indigènes ignoraient quelles populations avaient établi ce « pavement » et cet « atelier de taille de pierres ».

Quelques indigènes attribuaient ces « blocs de pierre » aux populations ayant habité la région d'Api à une époque antérieure, d'autres aux Arabes ou à des gens venus du Soudan, sans d'ailleurs pouvoir donner de précisions et sans se baser sur aucune tradition locale.

Si ces blocs de pierre avaient été taillés à une époque récente par des Arabes, des Soudanais, des Égyptiens (du temps de l'Equatoria), ou des Européens, il est certain que les traditions indigènes auraient conservé le souvenir de l'événement, dans un pays où celles-ci sont en général très bien conservées. Le silence complet de la tradition au sujet de l'origine des « blocs de pierre taillés d'Api » semble démontrer qu'ils remontent à des temps lointains, antérieurs aux plus anciennes traditions des Bantous ou des Soudanais vivant actuellement dans le bassin de l'Uele.

M. le colonel Bertrand signale, dans sa note : *A propos du dallage cyclopéen d'Api et des mégalithes de la région*, sur la base des renseignements communiqués par M^{me} J. Tercafs :

1° que, débarrassées de l'humus le recouvrant, ce qui reste du dallage d'Api présente, sur un niveau inférieur, l'image d'une croix orientée de l'Est à l'Ouest, la partie la plus finie du dallage se trouvant jadis, d'après les indigènes, à l'Est;

2° que, selon les dires d'un vieil indigène de la région,

une tour circulaire en pierre d'environ 10 m. de haut, sans toit, percée à sa base d'une ouverture très basse, s'élevait jadis au-dessus de l'emplacement où figure la croix (¹).

Je n'ai pas remarqué de croix en 1923-1924 : l'humus la dissimulait peut-être.

Aucun indigène ne m'a signalé en 1923-1924 qu'une tour existait jadis sur le pavement.

Les renseignements recueillis sur les circonstances dans lesquelles les *haches d'oligiste* ont été trouvées dans la carrière ou à proximité de la *carrière de limonite*, exploitée jadis vraisemblablement et encore en exploitation en 1923 (notamment pour les besoins de la station d'élevage et de dressage d'Api), et ceux recueillis sur la taille des blocs de pierre ne sont actuellement, à mon avis, ni suffisamment précis ni suffisamment certains pour pouvoir affirmer :

1^o que l'exploitation de la carrière date de l'époque des haches d'oligiste découvertes à proximité;

2^o que les blocs de pierre taillés d'Api ont été taillés à la hache d'oligiste.

D'autre part, ces mêmes renseignements ne sont ni suffisamment précis ni suffisamment certains, à mon avis, pour pouvoir affirmer qu'ils n'ont pas été taillés à la hache d'oligiste.

L'existence d'un niveau inférieur, en forme de croix, contenant un trou apparemment creusé dans la pierre, en vue de permettre l'écoulement des eaux ou du sang de bêtes sacrifiées (?), mérite de retenir l'attention.

(¹) *Bulletin des séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, XI, 1940-2, pp. 335 à 348.

CHAPITRE II.

**LES GRAFFITI, LES CUPULES ET LES PÉDIFORMES
DU MONT NGUNDU ET DU PAYS AVOISINANT.**

Dans le bassin de l'Uele, on attribue souvent à une même ancienne population, *les derniers Néolithiques de l'Uele*, non seulement le « pavé » et l'« atelier de taille de blocs de pierre » d'Api, ainsi que les « haches de pierre polie », mais encore les « graffiti, les cupules et les pédiformes du mont Ngundu et du pays avoisinant ».

On considère comme « *les descendants de ces derniers Néolithiques* », tantôt les *Mamvu-Walese* et les *Makere*, tantôt les *Mamvu-Walese* seuls (¹).

de Calonne-Beaufaict a décrit *le pays des graffiti, des cupules et des pédiformes* dans un article : *Les Graffiti du mont Ngundu* (REVUE D'ETHNOGRAPHIE ET DE SOCIOLOGIE, 1914, pp. 109-117), et dans *Azande*, ouvrage publié à Bruxelles en 1921 (voir 3^e partie, chap. I^{er} : *Les derniers Néolithiques*; chap. III : *Relevé des Stations à figurations rupestres avec quelques inventaires et commentaires*; carte II, indiquant la région des graffiti et des cupules).

* * *

La *région des graffiti et des cupules*, selon la carte dressée par de Calonne-Beaufaict, s'étend approximativement de 24° de longitude à 29° de longitude et de 6° de latitude Nord à 3° de latitude Nord. Elle comprend les régions situées au Nord et au Sud de l'Uele, entre Bondo, à l'Ouest, et Niangara, à l'Est. Des *graffiti* existent du Nord de Mbomu au Sud de Poko.

(¹) Voir VAN DEN PLAS, Introduction à *La langue des Azande* de C. R. LAGAE, Gand, 1921, pp. 25 à 30; DE CALONNE-BEAUFAICT, *Azande*, Bruxelles, 1921, pp. 135-149.

Mes recherches se sont bornées aux graffiti, aux cupules et aux pédiformes du mont Ngundu et du pays avoisinant.

Comme l'a signalé de Calonne-Beaufaict, au Nord de l'Uele, le pays présente des expansions superficielles de limonite scoriacée, formant des terrasses, encerclant des dômes granitiques.

Une savane boisée recouvre les dômes, tandis qu'une herbe drue recouvre les plaines à limonite.

Des collines isolées — entre autres le mont Ngundu — possèdent des amoncellements de minerais de fer.

Le mont Ngundu est entouré d'une ceinture de plaines à limonite, sur le sol desquelles existent des graffiti, des cupules et des pédiformes.

* * *

La région du mont Ngundu, située à proximité d'Api, au Nord de Bambili, semble avoir été habitée successivement, au cours des derniers siècles, selon les traditions indigènes, par des Bantous (des Mabinza, dits « Bangombe », des A-di-yo et des Bobua) et par des Soudanais (des Mamvu-Walese-Mombutu, des Abele, des Mangbetu, — ces derniers, selon les traditions, déjà subdivisés en Makere, Medje et Mabisanga, — des Amadi et des Abarambo) ⁽¹⁾.

Toutes ces populations connaissaient le travail du fer lorsqu'elles habitaient la région du mont Ngundu.

On rencontre dans cette région de nombreux graffiti, dessins et gravures, reproduisant, sur le sol de pierre, des haches (mangwa) ou des « houes » (?), des couteaux (nvuka), des lances, des armes de jet (nkpinga), des oiseaux ou des insectes (guêpe ? mante religieuse ?), un disque solaire (?) à côté d'un insecte et d'une cupule, des gravures représentant les empreintes de pieds humains (pédiformes), etc.

(1) G. VAN DER KERKEN, Notes sur les Mangbetu, Anvers, Veritas, 1932.

Certaines *haches* ou *houes* dessinées semblent être des *haches* ou des *houes en pierre* (¹). Elles sont parfois gravées et parfois taillées dans la pierre.

Leur aspect est très différent de la hache ou de la houe en fer en usage dans le pays (dessins I, II, XII, XIII, XIV des graffiti reproduits ci-après).

Il rappelle certaines « *haches* » de l'Uele, de l'Ubangi ou du Bas-Congo, pouvant être des « *houes* » (voir « *hache* » ou « *houe* », trouvée à Niangara, existant au Musée de Tervueren : n° 4, 346) (²).

De l'avis de tous les vieux indigènes entendus dans la région du mont Ngundu, les dessins de *Nkpunga* (armes de jet en fer, vraisemblablement originaires du Soudan, appelées « *Mbo* » par les Angbandi et « *Nkpunga* » par les Azande, sont l'œuvre des *A-di-yo* et des *Abele* (dessins I, II, IX, XI des graffiti reproduits ci-après).

Les *A-di-yo*, riverains, pêcheurs et grands forgerons, fabricants de *Nkpunga*, étaient installés jadis sur le bas Mbomu. Pour échapper à leurs ennemis, ils passèrent l'Api (Uere), l'Uele, puis le Bomokandi, se dirigeant vers le Sud. Plus tard, ils repassèrent le Bomokandi, se dirigeant vers le Nord. Certains parvinrent jusqu'au Soudan anglo-égyptien (territoire de Yei). Ils furent assujettis, au Nord de l'Uele, par les chefs Abandia et Avongara, régnant sur les Azande, et, au Sud de l'Uele, par les Mangbetu (³).

(¹) Certains *graffiti* signalés par DE CALONNE-BEAUFAICT représentent également des *haches* ou des « *houes* » emmanchées, identiques aux haches ou « *houes* » en pierre trouvées dans la région.

Pour COLETTE, ces *graffiti* représentent incontestablement des *haches néolithiques* (Les rituels de l'eau dans le Néolithique congolais, XVI^e Congrès intern. d'Anthropologie et d'Archéologie préhist., Bruxelles, 1935).

Pour BEQUAERT, ces mêmes *graffiti* représentent des « *houes* » analogues aux « *houes* » de la *Tumbakultur du Bas-Congo* (Bijlen uit Neder-Congo, bijlen uit West-Ubangi en bijlen uit Uele, *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, 1937, pp. 807-823).

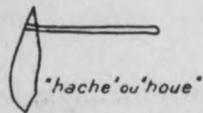
(²) BEQUAERT, article cité ci-dessus, donnant des reproductions de « *haches* » de l'Uele, de l'Ubangi et du Bas-Congo.

(³) Voir G. VAN DER KERKEN, *Notes sur les Mangbetu*, Anvers, Veritas, 1932.

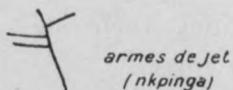
Quelques graffiti de la région du Mont Ngundu.

(District de l'Uele.)

①



cupule



②

arme de jet
(type azande des Avongara)

couteau
(Nvuka)

hache ou houe

arme de jet
(type azande des Abandia)

Travaux exécutés sur la pierre.

Travaux exécutés sur la pierre.

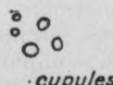
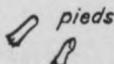
③

β pied

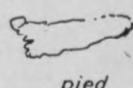
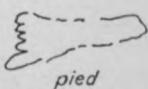


cupule

cupule



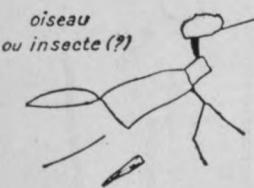
④



Travaux exécutés sur la pierre.

Travaux exécutés sur la pierre.

(5)

*oiseau ou insecte (?)*

cupule ○

*chaise de la femme
selon les
Azande entendus
ou
disque solaire*

(6)

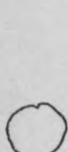
*empreinte
de pied de bete**pied et oiseau (?)**pieds usés*

Travaux exécutés sur la pierre.

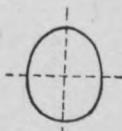
Travaux exécutés sur la pierre.

(7)

(8)

*cupules
ayant 0.08 m. de diam**cupules plus petites*

Travaux exécutés sur la pierre.

*cupules
plus petites**cupule ayant
0.10 m SUR 0.15 m.*

Travaux exécutés sur la pierre.

(9)



arme de jet
des azande
(Sultanats Avongara)

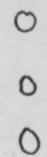


arme de jet
des azande
(Sultanats Abandia)

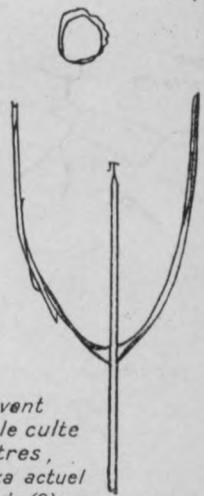
Travaux exécutés sur la pierre.

(10)

pied de grande
antilope



cupules



pieu servant
d'autel pour le culte
des ancêtres,
analogue au Ntuka actuel
des azande (?)

Travaux exécutés sur la pierre.

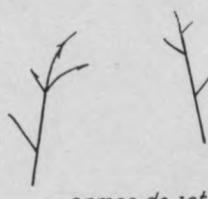
(11)



lance ou
flèche



flèche ?



armes de jet

(12)



divers types de "haches, ou de "houes,

(13)



(14)



Dessins faits sur le sable, aux abords de la route, en pays azande. Des dessins analogues, sur le sable, ont été rencontrés en pays abarambo et en pays amadi.

Travaux exécutés sur la pierre
en divers endroits.

Les Abele, originaires du Mbomu, étaient jadis installés au Nord de l'Uele, en aval de l'Api.

Ils quittèrent le Bas-Uele, pour échapper aux Azande, et suivirent les A-di-yo. Ils furent assujettis, au Nord et au Sud de l'Uele, par les Azande et les Mangbetu⁽¹⁾.

On ne sait dire avec certitude si les *A-di-yo* étaient des *Bantous* (apparentés vraisemblablement au groupe des Ngombe-Ndoko-Mabinza-Budja ou au groupe des Bobati-Bobenge-Boyew-Bobua ou au groupe des gens d'eau dits « Bangala » ou « Bakango ») ou des *Soudanais* (*Angbandi* ?).

Les Abele étaient des *soudanais* ⁽¹⁾.

Il existe également, en maintes régions, sur le sol de pierre, de nombreuses *cupules* atteignant souvent 8, 10 ou même 15 cm. de diamètre.

Selon certains indigènes du pays, ces cupules auraient vraisemblablement servi jadis, et servaient encore parfois, en 1923-1924, à broyer le « moru » (éleusine).

De nombreuses gravures représentent un *oiseau* ou un *insecte*, à côté de *pédiformes* ou de *cupules*; cet *oiseau* ou cet *insecte* à côté d'un *disque solaire* (?) et d'une *cupule*; cet *oiseau* ou cet *insecte* à côté d'un *pied de bête*, d'une *cupule* et de *pédiformes* (dessins I, III, V et VI des graffiti reproduits ci-après).

J'ai rencontré un dessin, gravé sur le sol de pierre, représentant *un bois à trois branches* (signifiant, de l'avis des indigènes du pays, l'autel des ancêtres — Ntuka —), *le pied d'une grande antilope*, et comportant *trois cupules* (dessin X des graffiti reproduits ci-dessus). S'agissait-il, en l'occurrence, d'un « autel » servant à la fois à des rites religieux et magiques destinés à assurer du gibier aux chasseurs ?

Les indigènes du pays, qui m'accompagnaient, m'ont dit que les « gens de jadis » faisaient sans doute, dans ces cupules, des offrandes aux mânes de leurs ancêtres,

(1) G. VAN DER KERKEN, *Notes sur les Mangbetu*, Anvers, Veritas, 1932.

pour en obtenir du gibier. Le bois à trois branches ressemble à l'autel du culte des ancêtres actuellement en usage chez les Azande.

Peut-être exécutait-on en même temps des rites magiques, en utilisant la représentation du pied de la grande antilope, aux fins d'agir, de façon magique, sur des antilopes de ce genre, en vue de faciliter la chasse.

En maintes régions de l'Afrique, les magiciens peuvent agir sur un homme ou un animal, s'ils possèdent un peu de terre ayant été en contact avec le pied de l'homme ou de cet animal, comme celle provenant de l'empreinte du pied.

J'ai vu aussi, à plusieurs reprises, dans la région du mont *Ngundu* et ailleurs, en pays Azande, des reproductions d'armes de jet, de couteaux, de lances, etc., fraîchement dessinées sur la terre, aux abords des sentiers.

J'ai constaté l'existence à certains endroits, aux abords de la route, sur le sol de pierre, de cupules de fabrication récente. S'agissait-il de jeux d'enfants, ou d'imitations, ou d'opérations effectuées en vue de réaliser des pratiques magiques ou religieuses ? Je l'ignore.

Les pédiformes (empreintes de pieds humains) sont parfois dessinés sur le sol; d'autres fois ils sont assez profondément taillés dans le sol.

Ils représentent le pied droit ou le pied gauche. Ils sont orientés de toutes les façons. Certains atteignent 120 mm., d'autres 150 mm., 200 mm., 240 mm.; quelques-uns davantage (250 ou 260 mm.).

Des pieds humains sont parfois dessinés ou taillés à côté de représentations d'oiseaux ou d'insectes et à côté de cupules (dessins III, IV et VI des graffiti reproduits ci-après). Il s'agit peut-être de représentations effectuées dans un but d'ordre magique.

Je donne ci-dessus la reproduction de quelques-uns des graffiti, des cupules et des pédiformes du mont Ngundu et des régions voisines.

Certains de ces *graffiti* semblaient anciens et étaient presque entièrement effacés; d'autres semblaient récents. Quelques *dessins*, plus ou moins analogues, faits dans le sable, à la saison sèche, dataient au plus tôt des premiers jours de cette saison sèche.

Des *pierres à cupules* ont été découvertes assez récemment au Katanga, par Cabu (¹). Des espèces de « *cupules* » existent sur des pierres mégalithiques ayant servi à édifier des temples, attribués au Néolithique, dans l'île de Malte (²).

Des *gravures de pied humain* (*pédiformes*) ont été découvertes également au Katanga, ainsi que des *polissoirs néolithiques*, des *haches polies*, etc. (¹).

J'ai visité, dans la région du *mont Ngundu*, plusieurs *mines* et des *galeries* où l'on a exploité et où l'on exploitait encore, à une époque toute récente, le *minerai de fer*.

De l'avis des vieux Azande interrogés, on extrayait le *minerai de fer* bien avant l'arrivée des Azande dans le pays. Selon les traditions, survivant dans la région, les *Mamvu*, les *Abele*, les *A-di-yo*, les *Mangbetu* (*Makere*, *Medje*, *Mabisanga*), les *Abarambo* et les *Amadi*, et, avant ces Soudanais, des *Bantous* (les « *Mabinza* », dits « *Bangombe* ») auraient extrait le *minerai de fer* du *mont Ngundu* avant l'arrivée des Azande.

Les « derniers Néolithiques de l'Uele » semblent avoir habité le bassin de l'Uele bien avant les immigrations dans ce pays des *Mamvu* et des *Makere* et même avant celles des *Bantous*.

Si certains de ces *graffiti* (reproduisant des *haches en pierre polie* ou des « *houes* » *en pierre*), des *cupules* et des *empreintes de pied humain* datent de l'époque de la *pierre polie* et sont l'œuvre des *Néolithiques du pays*, ceux-ci ont habité le bassin de l'Uele avant l'arrivée

(¹) CABU, voir études signalées dans la Bibliographie.

(²) *Guide to the Antiquities of the Stone Age*, British Museum, 1926.

des *Bantous* (*Ngombe-Ndoko-Mabinza-Budja-Mobango-Bombesa* et *Bobati-Bobenge-Bobua-Boyew-Bodongola*), venus les uns et les autres de l'Est, il y a un certain nombre de siècles⁽¹⁾.

Les premiers constituent encore aujourd'hui un groupe linguistique, assez nettement différent des seconds, formant un autre groupe linguistique.

L'arrivée des *Ngombe-Ndoko-Mabinza-Budja-Mobango-Bombesa* dans le bassin de l'Uele date, selon les renseignements recueillis, d'une époque bien antérieure à 1500, les *Bobati-Bobenge-Bobua-Boyew-Bodongola* étant déjà installés dans le bassin du Bas-Uele à cette époque⁽²⁾.

Les ancêtres des *Abagbinda*, des *Mangbele* (auxquels il y a lieu de rattacher les *Bote*, les *Mobadi* et les *Mayanga*), des *Abuguru* (les *Abuguru* du Haut-Uele) étaient, sans aucun doute, apparentés aux ancêtres des *Bobati-Bobenge-Bobua-Boyew-Bodongola* et parlaient la même langue que ceux-ci⁽³⁾.

*
**

En dehors des *graffiti*, des *cupules* et des *pédiformes* dont j'ai parlé, je n'ai pas, dans le bassin de l'Uele, rencontré de *peintures* ou de *dessins sur roches* reproduisant des animaux, des êtres humains, des scènes de chasse ou de combat.

Des indigènes du Sud de l'Uele — Azande, Mangbetu (Makere, Medje), Bobua, etc. — m'ont signalé qu'ils avaient entendu parler de *figurations* (dessins ou peintures) sur *des parois rocheuses extérieures*, existant entre l'Uele et le Nepoko. Ils ne purent ou ne voulurent me donner aucune précision.

Le fait, s'il est réel, ne serait pas extraordinaire, des peintures et des dessins de ce genre existant en Afrique du Nord, au Sahara, au Soudan, en Afrique Orientale, en Rhodésie et en Afrique du Sud.

(1) G. VAN DER KERKEN, *Notes sur les Mangbetu*, Anvers, Veritas, 1932.

CHAPITRE III.

LES MÉGALITHES D'API.

Une photographie de M^{me} Tercafs, exhibée par M. le colonel Bertrand à l'appui de sa communication, montre l'existence d'une grosse pierre, apparemment non taillée, reposant sur de plus petites.

M. le colonel Bertrand signale, en outre, sur la base des renseignements donnés par M^{me} J. Tercafs, l'existence de *Mégalithes*, comportant des « tables de sacrifice » dans la chefferie Yahura et dans la chefferie Gilima. Il signale l'existence, sur certaines collines, de « *pierres levées, les unes debout, d'autres couchées et parfois brisées* ». Elles ont une base plane et horizontale (1^m40 sur 1^m20), une hauteur de 2 m., la partie supérieure étant appointée. Il existe, à un endroit, « *un alignement de pierres à parois verticales, chacune de 2 m. de long* » (¹).

S'il s'agit réellement de *monuments mégalithiques*, ils seraient, à ma connaissance, les premiers découverts dans le bassin de l'Ubangi-Uele. Certains faits doivent cependant inciter à la prudence.

Il existe aux confins des bassins de l'Uele et du Nil, vers le Nord-Est, vers la crête de partage des eaux, des montagnes très anciennes effondrées à la suite du ruissellement des eaux et de l'érosion, dont subsistent des amas de très gros blocs de pierre. Certains de ces blocs de pierre reposent sur des blocs plus petits et donnent à première vue l'aspect de mégalithes plus ou moins grossiers, bien qu'il ne s'agisse vraisemblablement en l'espèce que de « jeux de la nature ».

En semblable occurrence, il est possible que des tables d'offrandes soient façonnées sur une des grosses pierres

(¹) BERTRAND, A propos du dallage cyclopéen d'Api et des mégalithes de la région (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, XI, 1940-2, pp. 335-348).

reposant sur les plus petites, sans que les auteurs des tables d'offrandes soient ceux du « mégalithe », lequel serait dû au seul jeu des forces de la nature.

Des « jeux de la nature » analogues peuvent exister dans la région d'Api.

Des *mégalithes* existant en *Europe* (Espagne, îles Britanniques, France, Allemagne, Scandinavie du Sud, Italie du Sud, Balkans), en *Asie* (Syrie, Caucase, Perse du Nord, Indes, Japon), en *Océanie* (Polynésie), en *Amérique* et en *Afrique* (Afrique du Nord, Afrique Occidentale et Centrale, notamment en Éthiopie et du Nil au Sénégal, chez les Latuka, chez les Moru, en Gambie, à Tundidaro, au Soudan et à Sine-Saloum, dans le Sud du Sénégal), la présence de mégalithes dans le bassin de l'Ubangi-Uele ne serait pas extraordinaire.

Si la présence de mégalithes dans le bassin de l'Ubangi-Uele se confirmait, le fait tendrait à prouver qu'*une culture mégalithique* se serait étendue, à une certaine époque, jusque dans les *régions du Nord du Congo belge*.

Dans cette hypothèse, il serait du plus haut intérêt de rechercher quels ont été les importateurs de la culture mégalithique dans le bassin de l'Ubangi-Uele et à quelle époque cette culture a été introduite.

de Calonne-Beaufaict a signalé l'existence, dans la région de l'Api-Uere, d'un *amas de blocs de rochers circulaire* entouré d'euphorbes candélabres, sans donner d'autres précisions⁽¹⁾.

Il existe encore aujourd'hui des *tombes mégalithiques* chez les *Latuka* et les *Moru*⁽²⁾.

Leakey a découvert au Kenya des *tombes datant des temps néolithiques, recouvertes de grosses pierres*.

Les unes datent de la culture de Gumba A. D'autres

(1) DE CALONNE-BEAUFAICT, *Azande*, Bruxelles, 1921, p. 161.

(2) BAUMANN, THURNWALD und WESTERMANN, *Völkerkunde von Afrika*, Essen, 1940.

contiennent, en plus du squelette d'un personnage important, des ossements provenant d'individus, sacrifiés au moment des funérailles, appelés vraisemblablement à prêter leurs services au personnage important défunt dans la vie d'outre-tombe. Elles contiennent aussi des outils, des vases en pierre, constituant vraisemblablement des offrandes au mort⁽¹⁾.

Elles appartiennent à la culture de Gumba B et sont datées, selon Leakey, de plus de 3.000 ans, et plus probablement d'environ 1.000 ans, avant notre ère. Des perles d'agate et de faïence, découvertes dans les tombeaux, supposent des rapports, à cette époque, avec la Mésopotamie et l'Afrique du Nord.

En Gambie, le lieu du culte de la déesse Terre est souvent entouré d'un cercle de pierres dressées⁽²⁾.

Les monuments mégalithiques de Tundidaro (Soudan occidental), comprenant environ 150 pierres levées, disposées en ellipse, hautes de 30 cm. à 1^m50, comptent d'assez nombreuses pierres, taillées en phallus⁽³⁾. Les fouilles pratiquées dans les monuments mégalithiques du Sine-Saloum (Sud du Sénégal), constituant des cromlechs faisant penser à une manifestation d'un culte solaire, ont mis à jour des bijoux de cuivre et des pointes de lances en fer, seuls objets retrouvés⁽⁴⁾.

Les mégalithes de Sine-Saloum seraient, apparemment, postérieurs aux temps néolithiques. Ils dateraient de l'époque du cuivre et peut-être même de l'époque du fer⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ LEAKEY, *The stone age cultures of Kenya Colony*, Cambridge, 1931, pp. 198-201; *The stone age races of Kenya*, London, 1935, pp. 95-120.

⁽²⁾ BAUMANN, THURNWALD und WESTERMANN, ouvrage cité.

⁽³⁾ MAES, Notes sur les pierres taillées et gravées, sur les pierres alignées et sur une muraille de pierres en ruines, près du village de Tundidaro (Soudan) (*Bull. Com. Et. A. O. F.*, 1924, p. 31).

⁽⁴⁾ JOUENNE, Les monuments mégalithiques du Sénégal (*Bull. Com. Et. A. O. F.*, 1918, n° 1).

CHAPITRE IV.

LES OUTILS ET LES AUTRES OBJETS EN PIERRE DES CULTURES DE LA PIERRE DU BASSIN DE L'UELE.

Le pays au Nord de l'Uele, dans la région d'Api, a vu se succéder sur son sol de nombreuses populations, dont nous ne savons presque rien, sauf qu'au cours des derniers siècles les *Bantous* y ont précédé les *Soudanais*.

Vraisemblablement, à une *culture de la pierre taillée* ont succédé une *culture de la pierre polie* et, à celle-ci, une *culture du fer*.

Jusqu'ici, on n'a pas découvert de *culture du cuivre antérieure à la culture du fer*. Il existe actuellement, et vraisemblablement depuis assez longtemps, dans la région, des objets en cuivre (ceintures en perles de cuivre chez les Makere et les Bobua, grosses épingle en cuivre, ornant les chapeaux, chez les Mangbetu, etc.).

La *culture de la pierre* du bassin de l'Uele a produit des objets divers : des haches (haches de divers types : en forme de coup-de-poing paléolithique, dont un tranchant est poli; monangulaires; triangulaires), des objets en grès, des mortiers et des pilons, des espèces de vases, etc.

Les divers objets en pierre découverts jusqu'ici dans le bassin de l'Uele, sans qu'on y ait procédé jusqu'à ce jour à des fouilles méthodiques, si on les compare à ceux provenant d'autres régions de l'Afrique, tendent à démontrer qu'il y a eu dans le pays une *culture mésolithique* et plus tard une *culture néolithique* ou peut-être *plusieurs cultures néolithiques*.

Il existait en 1923-1924, au Nord et au Sud de l'Uele, chez les indigènes, des *haches en pierre polie*, dites *pierres de foudre*, notamment chez les *Azande*, les *Amadi*, les *Abarambo* et les *Mangbetu*. Les indigènes qui les possédaient affirmaient les avoir reçues de leurs ancêtres ou les

avoir découvertes dans le sol ou dans les troncs, ou à proximité de troncs, ou dans les racines de vieux arbres frappés de la foudre. Ils semblaient attacher aux « haches de pierre » des influences magiques. Certains Azande les considéraient comme maléfiques, les redoutaient et enterraient celles qu'ils découvraient. Selon certains Azande, Amadi, Abarambo et Mangbetu entendus, ces haches de pierre assuraient jadis et semblaient encore, en 1923-1924, assurer à leurs possesseurs une protection magique contre la foudre.

Ces « pierres de foudre » auraient aussi été utilisées en 1923-1924, dans le bassin de l'Uele, par des magiciens, pour obtenir la pluie ou de bonnes récoltes, ou se protéger contre certains dangers.

Des croyances analogues existent dans maintes régions du Soudan, où des haches en pierre polie sont déposées dans les greniers à mil et servent de fétiche contre la foudre, après avoir été arrosées du sang d'un poulet.

Les haches de pierre polie néolithiques sont également considérées comme des « pierres de foudre » par les indigènes de l'Inde britannique.

J'ai vu des *haches en pierre polie* assez nombreuses, au Nord et au Sud de l'Uele, chez les indigènes. J'ai reçu trois belles *haches en pierre polie* de chefs indigènes du Sud de l'Uele, dans la région d'Amadi; elles figurent actuellement dans les *collections de Préhistoire congolaise de l'Université Coloniale de Belgique* à Anvers. Une de ces haches pourrait être un *ciseau* ou une *gouge*.

J'ai vu également, entre les mains d'indigènes ou d'Européens de l'Uele, divers *objets en pierre*: des *mortiers* et des *pilons*, des *vases*, etc. Les Européens avaient reçu ces objets des indigènes, qui les avaient trouvés dans le sol.

Nulle part les populations actuelles de l'Uélé ne pouvaient donner, en 1923-1924, de renseignements sur les

populations qui avaient taillé ces *outils* et ces divers *objets en pierre* (haches de pierre, etc.), ce qui semble démontrer qu'ils datent d'une époque fort ancienne.

Il n'y a pas eu jusqu'ici, dans le bassin de l'Ubangi-Uele, de recherches systématiques entreprises en vue d'en connaître la préhistoire.

Les outils actuellement en notre possession se rapportent au Mésolithique et au Néolithique; ils ont été recueillis ou découverts par hasard.

Les *haches en pierre polie* du Néolithique de l'Uele ont surtout retenu l'attention; elles ont été décrites par divers auteurs : H. Grenade, R. Rakowski, J. D. F. Colette, M. Bequaert.

On a découvert des haches polies au Congo belge, en dehors du bassin de l'Uele, dans celui de l'Ubangi, au Bas-Congo, dans la Province Orientale et au Katanga.

Bequaert, dans une étude assez récente publiée dans le *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge* (¹), a attiré l'attention sur un autre type de « *hache* », très différent du type de la *hache polie*, qui pourrait fort bien être une « *houe* » existant dans le bassin de l'Uele, dans celui de l'Ubangi (à Libenge et à Gemena) et au Bas-Congo.

Selon Bequaert, les « *haches* » représentées sur certains *graffiti* de l'Uele reproduiraient, non pas le type de la *hache polie*, mais celui de la *hache non polie* — le type de la hache n° 4346 du Musée du Congo belge, à Ter-vueren, originaire de l'Uele — et devraient peut-être être considérées comme représentant des « *houes* » (¹).

Des *haches non polies du même type*, représentant assez vraisemblablement des « *houes* », ont été trouvées dans le bassin de l'Ubangi et dans la région du Bas-Congo (¹).

En présence des renseignements donnés par Bequaert, on peut se demander si une même industrie de la pierre,

(¹) BEQUAERT, M., Bijlen uit Neder-Congo, bijlen uit West-Ubangi en bijlen uit Uele (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, VIII, 1937-3, pp. 807-823).

caractérisée notamment par un type de « houe », n'a pas été répandue, à une certaine époque, du bassin de l'Ubangi-Uele à la région du Bas-Congo et si à cette même industrie de la pierre ne correspondait pas *une culture*.

En 1925 et en 1926, Menghin data la culture de la pierre du Bas-Congo du Paléolithique récent et la nomma *Tumbakultur*, nom emprunté à la localité de Tumba.

Il rattacha la culture de la pierre du Bas-Congo à une culture préhistorique bien déterminée existant en Europe et en Asie et à une culture africaine actuelle, également bien déterminée. Sur la base de l'examen du matériel découvert et de la typologie il estima pouvoir rattacher la *Tumbakultur* au *Campignien de l'Europe et de l'Asie*.

Sur la base de considérations empruntées à certains ethnologues de l'école historico-culturelle (notamment à Schmidt et à Koppers, de l'école de Mödling), qui ont établi un schéma hypothétique de la succession des cultures dans le temps et dans l'espace, pour le monde en général et l'Afrique en particulier, il estima avoir retrouvé dans la *Tumbakultur* les *vestiges archéologiques de la naissance et de l'expansion de la culture des deux classes et des agriculteurs matriarcaux de la West-Afrikanische Kultur*.

Vu les analogies paraissant exister, selon Bequaert, entre certains types de « haches » ou de « houes » en pierre du Bas-Congo, du bassin de l'Ubangi et de celui de l'Uele, une des industries du bassin de l'Uele pourrait appartenir à la *Tumbakultur* et par conséquent au *Campignien* et constituer — dans l'hypothèse où les thèses de Menghin (¹) et de Bequaert correspondraient aux réalités — des vestiges de la culture des deux classes ou encore de

(¹) MENGHIN, Die Tumbakultur am Unteren Kongo und der West-Afrikanische Kulturkreise (*Anthropos*, 1925, XX, pp. 516-527); Neue Steinzeitfunde aus dem Kongostaate und ihre Beziehungen zum Europaïschen Campignien (*Anthropos*, 1926, XXI, pp. 833-850).

celle des agriculteurs matriarcaux de la West-Afrikanische Kultur.

Comme je le signale ci-après, l'ensemble des renseignements actuellement en notre possession tend à démontrer que l'industrie de la *Tumbakultur* s'est répandue jadis, d'une part, de la Somalie à l'Uganda, au Kenya, au Congo belge (bassin de l'Ubangi-Uele et Bas-Congo) et au Gabon, et, d'autre part, du Kenya à l'Afrique du Sud.

Les mêmes renseignements tendent à démontrer que la *Tumbakultur* n'est qu'un aspect africain du *Campignien*, industrie apparentée à l'industrie d'*Erteboelle* ou des *Kioekkenmoeddings*.

Les industries d'*Erteboelle* ou des *Kioekkenmoeddings* et du *Campignien* paraissent actuellement *originaires de l'Asie du Nord ou tout au moins de l'Eurasie du Nord*.

Ce sont donc plutôt des influences de l'Asie du Nord ou de l'Eurasie du Nord et non celles de l'Asie du Sud (Asie antérieure ou Indes), contrairement aux vues exposées jadis par Menghin, que la *Tumbakultur* aurait introduites sur le continent noir.

Cette question sera réexaminée en parlant des conclusions, des hypothèses et des thèses soutenues par divers auteurs.

CHAPITRE V.

LES RACES ET LES POPULATIONS DU BASSIN DE L'UELE AUX TEMPS MÉSOLITHIQUES ET NÉOLITHIQUES.

LES ORIGINES DE CES RACES ET DE CES POPULATIONS; LES ORIGINES ET L'ÉPOQUE DE LEURS CULTURES.

Est-il possible de déterminer, dans l'état actuel de nos connaissances, quelles races et quelles populations habitaient le bassin de l'Uele aux temps mésolithiques ou néolithiques ou aux temps du « pavé » et de l'« atelier de taille de pierres » d'Api, de rechercher les origines de ces races et de ces populations, de la culture mésolithique,

de la culture néolithique ou des cultures néolithiques, de la culture du « pavé d'Api » de l'Uele et de préciser l'époque approximative de celles-ci ?

On a affirmé jadis, sur la base d'une documentation insuffisante, que le « *pavement d'Api* », les *graffiti*, les *cupules*, les *pédiformes* et les « *haches* » en pierre du bassin de l'Uele sont d'origine récente et l'œuvre des *Makere et des Mamvu ou des Mamvu seuls*, populations habitant encore actuellement le bassin de l'Uele et parlant des langues soudanaises⁽¹⁾.

Les *Makere* et les *Mamvu* auraient été les « derniers Néolithiques du bassin de l'Uele ». Rien ne démontre le bien-fondé de ces thèses.

Les renseignements recueillis sur la *préhistoire de l'Afrique* permettent aujourd'hui de se faire une certaine représentation de l'Afrique mésolithique, néolithique et des temps immédiatement postérieurs, bien que cette représentation soit encore très fragmentaire et très incomplète.

Il est dès lors possible de situer *le bassin de l'Uele mésolithique et néolithique* dans le cadre de la préhistoire du continent africain.

En maintes régions les cultures du *Mésolithique* et du *Néolithique* succèdent à diverses cultures du *Paléolithique* (ancien, moyen et récent).

L'Afrique du Nord et le *Sahara* étaient habités, au *Mésolithique* et au *Néolithique* (le Néolithique débute dans ces régions assez probablement environ 10.000 ans avant notre ère), par des *chasseurs*, des *pasteurs* et des *agriculteurs*.

Le Néolithique semble y avoir duré jusqu'au millénaire de Carthage. Durant les temps néolithiques, toute l'*Afrique du Nord*, y compris plusieurs parties du *Sahara*, de l'*Atlantique* au *Nil*, semble avoir été occupée par diverses

(1) VAN DEN PLAËS, étude citée; DE CALONNE-BEAUFAICT, études citées.

populations possédant des cultures variant selon les influences locales et les contacts.

Jusque vers le sixième millénaire avant notre ère, l'Afrique du Nord et le Sahara ont joui d'un *climat humide*. Ces pays semblent avoir commencé à se dessécher *vers le sixième millénaire*, époque où la retraite des glaces vers le Nord, en Europe, a entraîné une retraite correspondante de la zone des pluies vers le Nord (la récurrence de Buhl est datée de 6.500 avant notre ère) et a eu vraisemblablement pour conséquence le desséchement du Sahara⁽¹⁾.

Le Sahara mésolithique et néolithique a été très peuplé. Il est en quelque sorte couvert d'*industries lithiques*. Les *pointes de flèches* et les *haches polies* y sont nombreuses.

Le desséchement ultérieur du pays semble avoir refoulé progressivement vers le Sud, au cours des millénaires suivants, les *agriculteurs noirs* occupant le *Sahara* et le *Soudan*.

A diverses époques et peut-être déjà à partir d'une époque très ancienne (au X^e millénaire avant notre ère en Afrique du Nord et peut-être vers la même époque en Afrique Orientale), des *Europoïdes, originaires de l'Asie*

(1) Le desséchement du Néolithique fut le second desséchement du Sahara.

Au Paléolithique inférieur, l'Afrique du Nord et le Sahara jouissaient d'un *climat humide*. Le Hoggar et le Tibesti étaient couverts de forêts et de grands volcans y étaient en activité.

Au Paléolithique moyen, le climat devient *sec* : l'homme contemple un *Sahara* plus grand que celui d'aujourd'hui, dépassant le Niger et le Sénégal, vers le Sud.

Au Paléolithique supérieur, le climat redevient *humide*, pour redevenir sec au Néolithique (vers l'an 6.000 avant notre ère) et le demeurer jusqu'à nos jours. (Voir FURON, *Manuel de Préhistoire générale*, Paris, Payot, 1939.)

On s'imagine facilement les répercussions que ces alternances de climat ont dû exercer sur les populations de ces époques.

Des *alternances de climat* plus ou moins analogues ont existé également en Afrique Orientale, en Afrique du Sud, etc.

ou de l'Eurasie, pénétrèrent en Afrique du Nord et en Afrique Orientale.

Des populations euroïdes, parlant des langues non hamitiques et non sémitiques (dont les descendants plus ou moins métissés sont peut-être les *Peuls* et ont peut-être influencé diverses populations africaines : les *Nuba*, les *semi-Bantous* et les *Bantous*), ayant peut-être quelques analogies avec une langue, devenue plus tard le Sumérien, auraient précédé, en Afrique du Nord et en Afrique Orientale, les populations euroïdes, parlant des langues kouchitiques ou des langues devant évoluer ultérieurement vers les langues hamitiques.

Du mélange, en Afrique, des anciennes populations et de ces derniers envahisseurs, venus d'Asie, seraient nés les *Berbères* (Numides, Maures, Gétules), les *Libyens*, les *Égyptiens*, les *Bedja* (entre le Nil et la mer Rouge), les *Abyssins* (qui reçurent plus tard des apports d'éléments sémitiques), les *Danakil*, les *Galla*, les *Somali*.

Au cours du VII^e siècle et durant les siècles suivants de notre ère, le repli des agriculteurs noirs vers le Sud fut accentué par les pressions exercées sur eux par les *Berbères*, eux-mêmes repoussés vers le Sud par les envahisseurs arabes islamisés. La conquête musulmane mêla les *Berbères* aux *Noirs* et les *Arabes* aux *Berbères* et suscita de nombreux métissages de l'Océan à la mer Rouge, ce qui modifia, dans ces régions, le type physique, la culture et la langue des habitants.

Ces événements accentuèrent encore le refoulement des *Soudanais* et des *Nilotiques* vers le Sud et obligèrent les *Bantous* à chercher de nouveaux territoires plus au Sud.

Des phénomènes impliquant une modification du climat ont été également observés en Afrique Orientale et en Afrique du Sud.

Ils ont, sans aucun doute, exercé une influence sur les populations qui y vivaient.

En Afrique du Nord et au Sahara apparaissent, au Néo-

lithique très ancien (9.500 à 5.000 ans avant notre ère), des influences originaires d'Asie, attestées par des rites de pluie, par le culte d'un dieu-bélier et plus tard par le culte du bœuf.

Au Néolithique récent (5.000 à 3.500 ans avant notre ère) y apparaissent des *influences arménoides, originaires d'Asie* : le *taureau* est le support des rites magiques de l'eau dans les régions occidentales; la *vache* est le support des rites magiques du lait dans les contrées orientales.

On possède de nombreux renseignements sur l'*Égypte mésolithique et néolithique*.

Après avoir eu *diverses industries paléolithiques* (Chalossien roulé, Chelléen, Clactonien, Acheuléen, Moustérien, Capsien, Sébiliens, etc.), l'*Égypte* a connu plusieurs *industries purement néolithiques*, sans trace de métal, relativement contemporaines, que l'on peut dater d'une époque antérieure à 6.000 ou 7.000 ans avant notre ère, époque où existaient déjà les cultures, postérieures, des *Badariens* et des *Amratiens* (utilisant les uns et les autres le cuivre).

La *culture de Tasa* (de Deir Tasa, en Moyenne-Égypte, sur la rive droite du Nil) utilise des *haches en pierre polie*, de la *poterie grise et noire*, des *perles d'os et d'ivoire*.

La *culture de Fayoum* cultivait le même *blé* et la même *orge* qu'aujourd'hui. Le *bœuf*, le *mouton* et la *chèvre* étaient domestiqués.

La *culture de Merinde* (sur la lisière désertique du Delta) est apparentée à la culture du Fayoum.

Ces deux dernières cultures utilisaient la *hache polie*, une *faucille droite en bois*, garnie d'*éclats de silex finement dentelés*, des *pointes de flèches*, des *hameçons* et des *harpons en os*.

Les *Badariens* et les *Amratiens*, succédant aux Néolithiques vers 6.000 ou 7.000 avant notre ère, connaissaient le *cuivre*.

La vallée du Nil se couvre de villages et de cultures.

Les relations avec l'étranger augmentent : on trouve des objets en or de Nubie, en lapis-lazuli et en obsidienne.

Lors des ensevelissements, les femmes et les serviteurs ne sont plus enterrés avec leur maître, mais seulement des statuettes les représentant.

En *Égypte*, comme en *Afrique du Nord* et au *Sahara*, les peintures et les gravures rupestres représentent d'abord des *animaux sauvages*, œuvres de chasseurs, et, plus tard, des *animaux sauvages et des animaux domestiques* (des bœufs et des moutons) portant souvent un disque (disque solaire ?) entre les cornes, œuvres de chasseurs devenus pasteurs (¹).

Les *Badariens* avaient une céramique ornée de scènes réalistes, des vases en basalte, des colliers en malachite du Sinaï, en quartz et en coquilles d'œufs d'autruche et des bagues d'ivoire (²).

Les *Amratiens* se peignaient les yeux à la malachite, utilisaient des peignes d'ivoire à longues dents, des colliers de cornaline, de stéatite et des pendentifs en schiste, représentant des animaux (²).

Il existe, à côté des Amratiens, des squelettes d'une autre race et des statuettes steatopyges (esclaves négroïdes, selon Flinders-Petrie).

Les bateaux sont d'abord en tiges de papyrus liées entre elles. Plus tard apparaissent des barques en croissant, dans la vallée du Nil, et des barques plates d'envahisseurs, venus de l'Orient.

Au début du quatrième millénaire avant notre ère, la civilisation gerzéenne, différente de celle des Amratiens, à affinités asiatiques, s'installe dans le Delta et s'étend jusqu'à la Haute-Égypte.

Elle possède des masses d'armes piriformes, des pointes

(¹) BRUNTON and CATON-THOMPSON, *The Badarian Civilisation*, London, 1928; FLINDERS-PETRIE, *Prehistoric Egypte*, London, 1920; GORDON CHILDE, *L'Orient préhistorique*, Paris, Payot, 1935.

(²) FURON, *Manuel de Préhistoire générale*, Paris, Payot, 1939.

de lances en silex d'un type nouveau, des haches plates en cuivre, des vases d'argile et de pierre « thériomorphiques », représentant des animaux, des jarres à bec.

La tombe est divisée en deux caveaux, l'un recevant le mort, l'autre les objets appartenant au mort, soigneusement brisés, « tués » comme leur propriétaire et destinés à son usage exclusif. Les murs de la tombe, peints à l'ocre jaune, sont ornés de fresques représentant des scènes de chasse, des combats, des danses, des barques, ayant vraisemblablement une valeur magique de remplacement.

Des *perles de fer* ont été trouvées dans une tombe pré-dynastique d'El Gerzeh, datant du quatrième millénaire avant notre ère.

C'est vers la fin du quatrième millénaire avant notre ère (en 3315 ou 3215) que Menès devient le premier Pharaon d'Égypte.

Pendant les temps de l'*Égypte prédynastique*, au quatrième millénaire avant notre ère, il y a dans le Delta des nomes d'Occident, vivant sous le signe de la déesse Iment, du dieu Horus et de la déesse Neit (la Libyenne), et dont les habitants portent dans leurs cheveux la plume d'autruche symbolique de l'Occident, et des nomes d'Orient, dont le symbole est un fer de lance, attestant que ces peuples connaissaient le *fer* et utilisaient des lances avec des pointes de fer. Le chef de ces nomes est Anzti. Ce dernier est confondu un jour avec Osiris (dieu de la végétation, devenu ensuite le père d'Horus et l'époux de sa sœur, Isis).

A Osiris succède, selon les traditions égyptiennes, Horus, puis les serviteurs d'Horus et enfin les Pharaons.

En *Afrique Occidentale et Centrale* on a découvert, en maintes régions, des *pointes de flèches* et des *haches polies*, rattachées au *Néolithique*.

On rencontre les types de *haches polies globuleuses*, du *Soudan* jusqu'à la *Côte de l'Or* et au *Territoire des Ashanti*

(Kumasi). Plus au Nord, au *Sahara*, les *haches polies* sont généralement *petites et plates*. Les *haches polies* sont assez rares en *Afrique Orientale* et en *Afrique du Sud*.

En *Afrique Orientale*, le *Mésolithique* est caractérisé par la *culture d'Elmenteita* et la *culture de Winton*. Le *Néolithique* y a duré longtemps.

Le *Gumbien* de l'*Afrique Orientale* possède des *outils de fer* mêlés aux *outils de pierre*. Le *Gumbien B* est daté par Leakey au plus tard de 3.000 ans, et plus probablement de 1.000 ans environ, avant notre ère.

Le *Njoroien* de l'*Uganda*, répandu jusqu'au *Soudan égyptien*, est caractérisé par des *outils microlithiques* et des *'haches polies, globuleuses, du type soudanais*, ainsi que par des ensevelissements en position étendue, dans les cimetières. Il est rattaché par Leakey à la culture du *Gebel Moya*, datée d'environ 850 ans avant notre ère. Les cimetières de *Gebel Moya* ont révélé l'existence de squelettes de Nègres ou de Négroïdes de haute stature, possédant des crânes massifs et de fortes mâchoires, ressemblant au type actuel des *Nègres Nuba du Sud du Kordofan*, qui sont aujourd'hui encore en grande majorité mésaticéphales. Les Nègres auxquels les Pharaons défendaient de passer au Nord de Haïfa étaient probablement de ce type.

En *Afrique du Sud*, on rencontre, au *Néolithique*, des *pointes de flèches* et des *haches polies*. Le *Néolithique* y a duré jusqu'à l'arrivée des Européens ⁽¹⁾.

Une *culture mésolithique*, la *culture de Winton*, due à l'évolution de l'*Aurignacien*, se rencontre au *Kenya*, au *Tanganika*, en *Rhodésie* et en *Afrique du Sud*; elle semble s'être étendue vers le Sud, au cours d'une longue période de temps. Elle possède une industrie microlithique pré-

⁽¹⁾ FURON, *Manuel de Préhistoire générale*, Paris, Payot, 1939; LEAKEY, *Adam's Ancestors*, London, Methuen, 1934; *The Stone age cultures of Kenya Colony*, Cambridge, 1931; *The Stone age races of Kenya*, London and Cambridge, 1935; *Stone age Africa*, London, 1936; BURKITT, *South Africa's Past, in Stone and Paint*, Cambridge, 1922.

sentant certaines analogies avec les industries microlithiques de l'Afrique du Nord, de l'Europe Occidentale (Azilien, Tardenoisien), le Gumbien B (Kenya) et le Magosien (Uganda) (¹).

Une culture mésolithique caractérisée par des débris de cuisine, constitués par des amas de coquillages, associée avec une industrie de Winton et des types humains rappelant celui des Strandloopers et des Bochimans, se rencontre des rives du lac Victoria Nyanza à celles du Sud du lac Tanganika et plus au Sud (¹).

Une culture mésolithique, le Tumbien (Tumbakultur), paraissant un facies africain du Campignien d'Europe et d'Asie, se rencontre en Somalie, au Kenya, au Tanganika, dans l'Uganda, au Congo belge, en Afrique Équatoriale française et en Afrique du Sud (¹).

La Nubie du Sud (pays de Koush ou région de Méroé), riche en mines d'or et habitée par des Nègres, a subi des influences d'origine arabe (Yemen) et abyssine, au cours du cinquième, du quatrième, du troisième et du deuxième millénaire avant notre ère, et des influences d'origine égyptienne au cours du deuxième millénaire et du millénaire précédent notre ère (²).

Des influences de l'Égypte pharaonique se faisaient sentir dans la région Nord du Soudan anglo-égyptien actuel (dans la région de Dongola), au temps de la XII^e dynastie égyptienne (2.000 à 1.785 ans avant notre ère).

On a exhumé de la nécropole de Kerma (Soudan anglo-égyptien du Nord), au Sud de la troisième cataracte, des objets en ivoire, des perles en verre, en pierre ou en cuivre, des bracelets en bronze ou en ivoire, des poteries (rappelant les poteries rouges et noires actuelles de

(¹) Ouvrages cités ci-dessus.

(²) MAC MICHAEL, *A History of the Arabs in the Sudan*, Cambridge, 1922; MORET, A., *Le Nil et la Civilisation égyptienne*, Paris, 1926.

l'Ubangi), des sandales en cuir, des bracelets en poils de girafe et des haches polies, non pas en oligiste ou en hématite, comme la plupart de celles du bassin de l'Uele, mais en grès gris ou en granit, datant de la XII^e dynastie (2000-1785 avant notre ère) et des dynasties suivantes.

A partir de la XVIII^e dynastie (1580-1345), le Pharaon est représenté en Nubie (pays de Koush, Éthiopie des Grecs, pays de Méroé) par un vice-roi. Ce pays donne à l'Égypte sa XXV^e dynastie (dynastie éthiopienne de 712 à 663). Les sépultures des rois éthiopiens, à Napata, ont démontré qu'il s'agissait vraisemblablement de Libyens d'origine.

Lorsque son histoire se sépara de celle de l'Égypte, après la conquête assyrienne (670-663) et après que sa capitale fut transférée à Méroé, à 200 km. au Nord de Khartoum, le pays de Koush demeura sous l'influence égyptienne jusqu'à la fin de la période romaine, mais subit de plus en plus l'influence de l'Afrique noire, à la suite du mélange des Égyptiens et des Nègres (¹).

Le pays fut christianisé. On ignore à quelle époque il le fut. Il était chrétien au VI^e siècle. Le christianisme semble y avoir succédé à un culte du Soleil. Le pays de Méroé fut islamisé vers le XII^e siècle. Il était complètement musulman au XIV^e siècle.

Le pays de Méroé eut comme tributaires, à différentes époques, des régions du Sud, de l'Abyssinie, de l'Uganda. Des routes partaient de Méroé vers le Soudan et l'Uganda. Une route atteignait Éléphantine (Assouan), le grand entrepôt de l'Égypte; on y trouvait les plumes d'autruche, les peaux de léopard, l'ivoire, l'or et l'ébène des pays du Sud et la myrrhe, l'encens et des résines de la mer Rouge.

Une autre route rejoignait la mer Rouge au Nil, en passant par les hauts plateaux du Tigré. Des palettes,

(¹) MORET, A., *Le Nil et la Civilisation égyptienne*, Paris, 1926; MAC MICHAEL, N. A., *A History of the Arabs in the Sudan*, Cambridge, 1922.

découvertes en Nubie, représentent des Noirs, assez rapprochés des *Masai* actuels. Les « Triomphes de Tout-ank-Amon » révèlent des figures ressemblant à celles des *Nilotes* et des *Turkana*.

Quelles *influences* le *Soudan* et les *pays voisins* ont-ils exercées sur le *bassin de l'Ubangi-Uele* au cours des derniers millénaires ?

Les *Mésolithiques* et les *Néolithiques du bassin de l'Uele* ont-ils été en rapports avec les *Mésolithiques* et les *Néolithiques du Nord* (du *Soudan*), ou avec les *Mésolithiques* et les *Néolithiques de l'Est* (de l'*Uganda*, du *Kenya*, de l'*Abyssinie*, de la *Somalie*), ou avec les *Mésolithiques* et les *Néolithiques de l'Ouest* (du *Tchad*, du *Congo français*, etc.), ou avec les *Mésolithiques* et les *Néolithiques du Sud* (populations de la *Grande Forêt*, de la *Côte de l'Or*, de la *Côte d'Ivoire*, du *Territoire des Ashanti*, du *Bas-Congo*, du *Katanga*), ou encore avec les uns et les autres ?

Faut-il attribuer à *certaines mêmes influences* ou à *cetains mêmes envahisseurs* ou à des *phénomènes de convergence* l'apparition des industries mésolithiques et néolithiques dans ces divers pays ?

Il semble assez peu probable que les débuts du *Mésolithique* et du *Néolithique du bassin de l'Uele* soient antérieurs aux débuts du *Mésolithique* et du *Néolithique en Égypte, au Soudan et en Afrique Orientale*.

Les « *haches en pierre non polie* » du *bassin de l'Uele*, si elles appartiennent à la *Tumbakultur* (par conséquent au *Campignien*), ne semblent pas pouvoir dater d'une époque de beaucoup antérieure ou de beaucoup postérieure à *4.000 ans avant notre ère*, époque approximative de l'apparition du *Campignien* en Europe.

Les *pointes de flèches* de la *Tumbakultur* du *Congo* offrent certaines analogies, d'une part, avec celles de l'*Afrique du Nord*, et, d'autre part, avec celles de la *vallée du Nil*.

Les *haches en pierre polie, plates*, du *bassin de l'Uele*

offrent certaines analogies avec celles des *régions sahariennes*.

Les *mortiers*, les *pilons* et les *vases en pierre* du bassin de l'Uele présentent des analogies avec ceux d'autres *cultures africaines néolithiques*.

Il semble également assez peu probable que le *Néolithique du bassin de l'Uele* ait pu durer plusieurs millénaires sans entrer en contact avec une *culture du fer*, après la pénétration de *l'industrie du fer* dans le *pay de Koush* ou de *Méroé*, vers l'an 2000 avant notre ère, et dans les pays voisins du Sud, nonobstant le fait que cette industrie y ait connu des périodes de décadence.

Les sépultures du *pay de Koush*, datant d'environ 800 avant notre ère, ont livré, à côté de lourdes perles d'or, de petites têtes de flèches en pierre. Il n'y a pas très longtemps, malgré l'existence d'une industrie du fer dans le pays, chez les Nilotiques, certains individus utilisaient encore des lances dont la pointe était constituée par de la corne éclatée d'antilope ou des bâtons pointus, durcis au feu⁽¹⁾.

Les Nègres du Soudan anglo-égyptien semblent posséder une industrie du fer depuis fort longtemps. L'industrie du fer semble d'ailleurs très ancienne au *Darfour*, au *Kordofan*, en *Nubie* et en général dans les régions situées à l'Ouest du haut Nil.

Il existe de riches *gisements de fer* en diverses régions du *Kordofan*. La latérite du Sud du Kordofan contient souvent 40 % de fer pur. Ces gisements sont exploités par les *Nuba* depuis de nombreux siècles.

Les *fourneaux* utilisés au Kordofan, dans les temps modernes, pour la production du fer, présentent des analogies avec les fourneaux représentés sur les tombes de l'Égypte pharaonique, au temps de Thotmes III (vers 1500

⁽¹⁾ DE CALONNE-BEAUFAICT, *Azande*, Bruxelles, 1921, p. 139, note; SELIGMAN, C. G., *Pagan Tribes of Nilotc Sudan*, London, 1932.

avant notre ère), et avec les fourneaux utilisés par les Étrusques et ceux d'autres peuples de l'Europe du Sud.

Le *Bahr-el-Ghazal* possède également de riches *gisements de fer*, contenant souvent 47 % de fer pur. Ils sont exploités depuis longtemps par les indigènes.

J'ai signalé ci-dessus l'existence de *mines de fer*, vraisemblablement exploitées depuis fort longtemps, dans le *bassin de l'Uele*. J'en ai également rencontré dans *celui de l'Ubangi*.

Cette *industrie du fer* a-t-elle succédé à une *industrie de l'or* ou du *cuivre* ayant existé jadis au *Kordofan* ?

Des *dépôts alluvionnaires d'or* et des *gisements de cuivre* existent au *Kordofan*. Ils étaient exploités, à une époque ancienne, par les *Nuba*. Au début du XIX^e siècle les *Nuba* portaient encore de lourds *ornements en or*.

Après avoir fondu l'*or* et le *cuivre*, y a-t-on fondu le *fer* ?

Les *Bantous* qui ont jadis habité les bassins de l'*Uele* et de l'*Aruwimi* (*Ngombe-Ndoko-Mabinza-Budja-Mobango-Bombesa*; *Mongo-Mongandu-Bambole-Bahamba-Batetela-Bakusu*, etc.) et ceux qui l'habitent encore aujourd'hui (*Bobati-Bobenge-Bobua*, etc.) connaissent le *travail du fer depuis de nombreux siècles*. D'après toutes les traditions, les *Bantous* et les *Soudanais* habitant actuellement l'*Uele* possédaient une *industrie du fer* avant d'y pénétrer.

L'étude des *migrations bantoues* tend à démontrer que les premières vagues bantoues ont vraisemblablement quitté avant notre ère le territoire où les *Bantous* se sont constitués (pays du *Haut-Nil* ou pays des lacs *Albert-Édouard-Victoria-Nyanza* ou *Abyssinie*) et que lorsqu'ils pénétrèrent au Congo belge ils avaient déjà une *industrie du fer*.

Les *Bantous* étaient établis au X^e siècle de notre ère, depuis tout un temps, sur les côtes de l'océan Indien, jusqu'à *Sofala* (*Mozambique*). Les premiers *Bantous* apparaissent vers 900 en *Rhodésie du Sud* et vers 1300 au

Bechuanaland. Les Bantous étaient installés depuis assez longtemps à l'embouchure du Congo et à l'intérieur du pays (au royaume du Congo, dont le chef-lieu était Mbansa-Kongo, devenu San Salvador) lorsque Diego Cao y aborda en 1482.

Les *Bobati-Bobenge-Bobua-Boyew-Bodongola* sont en 1500 dans le bassin du bas et du moyen Uele; ils y succèdent aux *Ngombe-Ndoko-Mabinza-Budja-Mobango* et probablement aux *Bahamba-Batetela-Bakusu-Mongo-Mogandu-Bambole*.

Les *Bakunda*, les *Balumbu* et les *Babui* ainsi que les *Basonge* sont au Maniema vers 1400-1500.

Les *Bakusu*, installés depuis environ 1600 au Maniema, ont résidé pendant un certain temps dans le bassin du Sankuru, dans celui de la haute Tshuapa et, antérieurement, dans celui du bas et du moyen Aruwimi, où ils ont été en contact avec des gens de taille médiocre, vraisemblablement des Nègres paléotropicaux ou Palénégrides, qu'ils désignent sous le nom de « Batwa », qui savaient travailler le fer, tissaient de petites étoffes en raphia et connaissaient la poterie.

Depuis le X^e siècle de notre ère, les *Semi-Bantous du Cameroun* sont refoulés du Nord vers le Sud par des peuples soudanais. Des *Semi-Bantous* ont commencé à pénétrer au Congo belge, allant de l'Ouest (Afrique Équatoriale française) vers l'Est (districts actuels du lac Léopold II, du Bas-Congo, du Kwango, du Kasai, etc.), il y a vraisemblablement plus de mille ans. Les uns et les autres connaissent le fer depuis longtemps.

On peut, dès lors, assez vraisemblablement admettre, semble-t-il :

1. que le *Mésolithique* a pu débuter *environ 10.000 ans avant notre ère — au plus tôt* — dans le *bassin de l'Uele*;
2. que la *Tumbakultur* ou le *Tumbien* de l'Uele — correspondant au *Campignien*, industrie protonéolithique

de l'Europe et de l'Asie du Nord, apparaissant environ 4.000 ans avant notre ère en Europe, n'a guère pu apparaître dans le bassin de l'Uele longtemps avant ou longtemps après l'an 4000;

3. que les dernières industries néolithiques du bassin de l'Uele, caractérisées par des haches polies, des mortiers, des pilons et des vases en pierre, datent *au plus tôt de deux ou trois millénaires avant notre ère et au plus tard d'un peu avant ou d'un peu après les débuts de notre ère.* Elles datent vraisemblablement du dernier millénaire avant notre ère.

En ce qui concerne le *Mésolithique*, on ne connaît, tout au moins jusqu'à ce jour, dans le bassin de l'Uele que des indices de *Tumbien*.

Il est assez vraisemblable, toutefois, que des recherches ultérieures y révéleront l'existence d'*industries mésolithiques* antérieures et d'*industries du Paléolithique récent* et peut-être même du *Paléolithique moyen* et du *Paléolithique ancien*.

On ignore si entre l'*industrie du fer* (supposée avoir apparu dans le bassin de l'Uele un peu avant ou un peu après les débuts de l'ère chrétienne et peut-être même vers la fin du deuxième millénaire ou au cours du premier millénaire avant notre ère) et l'*industrie néolithique* il y a eu une *industrie du cuivre*.

Une *industrie du cuivre* existe dans l'ancienne *Égypte* environ 7.000 ans avant notre ère, et dans le *pays de Koush* ou de *Méroé*, environ 2.000 avant notre ère.

On rencontrait en 1923-1924, dans le *bassin de l'Ubangi-Uele*, d'assez nombreux objets *en cuivre*. Les *Mangbetu*, les *Makere* et quelques *Bobua* possédaient de grosses *épingles de cuivre*, destinées à retenir les chapeaux; des *bracelets en cuivre* et des *perles cylindriques en cuivre*, constituant des ceintures. Ces dernières reproduisent un type de perles en cuivre existant dans les sépultures de *Kerma*, datant de la XII^e dynastie égyptienne, et un type

de perles en cuivre, datant de l'époque de Méroé, que j'ai vus au Musée de Khartoum (Gordon College) en 1924.

Les *Bari* possédaient encore en 1923-1924 de gros bracelets en cuivre jaune, rappelant ceux des *Libinza* de l'Ubangi, ceux des populations d'eau de l'entre-Congo-Ubangi et ceux du Soudan anglo-égyptien de l'époque gréco-romaine, exposés au Musée de Khartoum.

On ignore les débuts de cette *industrie du cuivre*. Est-elle ancienne ou récente ? Comme elle reproduit des modèles anciens, il est à présumer qu'elle est relativement ancienne. Le cuivre y étant considéré comme un métal rare, précieux et cher, les objets de cuivre y ont peut-être été toujours fort peu nombreux.

Il est impossible de dater l'*industrie du cuivre du bassin de l'Uele*. En supposant que l'industrie existante soit ancienne, il faudrait situer ses débuts aux derniers temps du Néolithique, avant l'industrie du fer, c'est-à-dire vers le deuxième millénaire et les débuts du premier millénaire avant notre ère.

Cette industrie aurait persisté jusqu'à nos jours.

On peut se demander, dans l'hypothèse d'une culture du cuivre ancienne dans l'Uele, d'où provenait le cuivre utilisé.

En dehors des gîtes, non connus actuellement, existant peut-être dans le bassin de l'Ubangi-Uele, il existe du cuivre dans la région Nord-Ouest du *Bahr-el-Ghazal*, à Hofrat El Nahas, où il était exploité avant l'époque des Derviches.

Malgré l'existence du fer, la culture de la pierre continue dans le pays de Koush ou de Méroé au cours du millénaire avant notre ère : de petites flèches en pierre taillée existent dans les tombes datées de 750 à 250 ans avant notre ère.

La culture utilisant des pilons, des mortiers, des vases en pierre et des haches en pierre polie est datée d'environ

1.000 ans avant notre ère au Kenya (Njoroïen) et d'environ 850 ans avant notre ère au Gebel Moya (Soudan).

C'est donc assez vraisemblablement *entre l'an 10.000 avant notre ère, au plus tôt, et un peu avant ou peu après les débuts de notre ère, au plus tard*, qu'il convient de situer le *Mésolithique* (le *Tumbien* ou *Campignien* étant situé approximativement vers l'an 4000 avant notre ère) et le *Néolithique* (époque des haches polies, des mortiers, des pilons et des vases en pierre) du bassin de l'Uele.

Il est toutefois assez vraisemblable que l'*industrie du fer* ait apparu dans le bassin de l'Uele — peu éloigné du pays de Koush ou de Méroé — vers la fin du deuxième millénaire avant notre ère ou au cours du millénaire précédent notre ère.

Les *industries de la pierre* ont probablement survécu dans le pays, à côté de l'*industrie du fer*, pendant de nombreux siècles.

Quelques îlots de culture néolithique et certains vestiges de cette culture ont peut-être existé plus longtemps (jusque vers la fin du XV^e siècle ou les débuts du XVI^e siècle de notre ère), soit que la culture du fer n'y ait point pénétré, soit que, faute de fer, des groupements soient retournés à l'usage de la pierre, du bois, de l'écailler, de l'os ou de la corne.

Jusqu'ici il n'y a aucune évidence que semblables îlots existaient encore après 1500.

A cette époque, toutes les populations de l'Uele ont une industrie du fer. Elles ont cette industrie apparemment depuis plusieurs siècles et semblent avoir pénétré avec elle dans le bassin de l'Uele.

* *

Quelles sont les populations qui ont introduit les industries mésolithiques et néolithiques dans le bassin de l'Uele

et chez quelles populations ces industries ont-elles été introduites ?

Est-il possible, en l'absence, jusqu'à ce jour, de découvertes de squelettes, sur la base des renseignements que l'on possède actuellement sur la préhistoire de l'Afrique, grâce à la climatologie, la paléo-anthropologie, l'anthropologie, l'archéologie, l'ethnologie et la linguistique, de se représenter quelles ont pu être les races et les populations du bassin de l'Uele *au Mésolithique et au Néolithique* ?

On peut assez raisonnablement admettre qu'au *Paléolithique inférieur et moyen* ont vécu en Afrique des *Anthropiens* (*l'Africanthropus*, découvert en 1935 par Kohl-Larsen, près du lac Niarasa, en Afrique Orientale, assez analogue au *Pithécanthrope de Malaisie* et aux *Sinanthropes* d'Asie) et des *Hominiens* (*l'homme de Broken Hill*, assez analogue aux *Néandertaliens* d'Europe, d'Asie et de Malaisie.)

Ces *Anthropiens* et ces *Hominiens* ont vu se substituer à eux, au *Paléolithique récent*, *l'Homo sapiens* ou *l'Homo recens*, soit que celui-ci, existant déjà antérieurement, ait fait disparaître ceux-là, soit, plus probablement, qu'il soit l'aboutissement de l'évolution des premiers.

Toutes les populations actuellement vivantes en Afrique — y compris les Pygmoïdes, Pygmées et Pygmiformes, ainsi que les Bochimans et les Hottentots — sont des représentants de *l'Homo sapiens*.

L'Homo sapiens présente au *Paléolithique récent*, en Afrique comme en Europe et en Asie, une grande variation.

L'étendue de la marge de variation s'accroît au *Mésolithique* et au *Néolithique*.

Si les théories de l'*Ologénèse* (¹) correspondent aux réalités, des types humains divers, aux caractères non accen-

(¹) ROSA, *L'Ologénèse. Nouvelle théorie de l'évolution et de la distribution géographique des êtres vivants*, Paris, Alcan, 1931; MONTANDON, *La Race, les Races*, Paris, Payot, 1933.

tués, auraient été répandus, au Paléolithique récent, en diverses régions de l'Afrique. Certains de ces types auraient été amenés à *prédominer* en certaines régions, sans en exclure entièrement les autres types.

Les caractères s'accentuant et se spécialisant, maintes régions auraient fini par posséder une population où la très grande majorité des individus représentaient *un type d'homme déterminé*, avec cependant *une certaine marge de variations*, une minorité d'individus représentant d'autres types d'hommes.

Vers la fin du *Paléolithique* et les débuts du *Mésolithique*, il y a en Afrique :

1° Des *Europoïdes*, rappelant le type de Cro-Magnon au sens large, au sens de Weinert (conçu comme comprenant des variétés s'étendant du type de Cro-Magnon au type de Combe-Capelle), en Afrique du Nord (types de Mechta-el-Arbi et d'Afalou, de grande taille, dolichocéphales et mésaticéphales, dont les incisives médianes sont arrachées dès le jeune âge), en Afrique Orientale (types d'Elmenteita A), en Afrique du Sud (crânes de Springbock-Flats et de Cape-Flats);

2° Des *Europoïdes*, attestant des influences négroïdes, ou des *Négroïdes*, attestant des influences europoïdes, en Afrique du Nord, au Sahara et au Soudan (Europoïdes présentant quelques caractères négroïdes : l'homme d'Asselar, trouvé non loin de Tombouctou, ayant cependant, selon Weinert, plus de caractères europoïdes que de caractères négroïdes), en Afrique Orientale (divers types d'Europoïdes, présentant certains caractères négroïdes), en Afrique du Sud (crânes de Fishhoek, crânes de Boskop et de Wilton, ceux-ci gardant certaines affinités avec les Europoïdes, bien que présentant de nombreux caractères négroïdes) (¹).

Les caractères europoïdes et négroïdes sont établis sur

(¹) WEINERT, A., *L'Homme préhistorique*, Paris, Payot, 1939.

la base du squelette. On ignore ce qu'était, à cette époque, la couleur de la peau ou l'aspect des cheveux des individus considérés. Il existe encore aujourd'hui en Afrique Orientale des individus à peau foncée, ayant des traits euro-poïdes (Nègres hamitisés, etc.).

Si l'on se base sur les aspects des squelettes, aucun des hommes africains du *Pléistocène* ou de la *fin du Pléistocène* n'est un vrai Nègre, de l'avis de Weinert.

Les premiers symptômes du *type négroïde*, constatés sur le squelette, ne remontent pas au delà du *Paléolithique récent*. Vers cette époque il y avait déjà en Afrique des *Europoïdes* et des *Négroïdes* (de taille supérieure et de taille inférieure).

Il est assez vraisemblable que de l'*humanité négroïde primitive d'Afrique* — aux caractères peu spécialisés et peu accentués — sont nées, à diverses reprises, des variétés : *types pygmoïdes*, *types bochimans*, *divers types de Nègres* aux caractères plus spécialisés et plus accentués : *Nègres paléotropicaux* ou *Palénégrides*, *Nègres de haute taille*, *mésaticéphales*, *dolichocéphales*, *sous-brachycéphales*, *brachycéphales*, etc.

Rien ne démontre que le type pygmée ou le type bochiman soit plus ancien que le type nègre, en Afrique.

Au *Paléolithique récent* la race *négroïde primitive* semble déjà fortement influencée.

Ce n'est qu'au *Néolithique* que l'on rencontre de vrais *Nègres* en Afrique. Peut-être leur type s'est-il formé au *Mésolithique*. Le *type nègre*, le *type bochiman*, le *type pygmoïde*, le *type pygmée* (*type pygmoïde* aux caractères spécialisés et accentués) ne semblent pas avoir pu se constituer avant le *Paléolithique récent*.

Des *influences* — originaires de l'*Afrique du Nord*, de l'*Afrique de l'Est*, d'*Europe* et d'*Asie* — se sont vraisemblablement fait sentir, d'abord sur l'*humanité négroïde primitive*, ensuite sur les *humanités nègres*, *bochimanes* et *pygmoïdes* de l'Afrique, au cours du *Paléolithique*

récent, du *Mésolithique* et du *Néolithique*, modifiant leurs types physiques, leurs cultures et leurs langues, tout au moins en maintes régions (¹).

Au *Néolithique* les races actuelles de l'Afrique étaient assez vraisemblablement à peu près constituées.

Jadis, des anthropologistes et surtout des ethnologues ont défendu la conception d'une grande race pygmée compacte dont les débris subsisteraient en Afrique, dans l'Asie du Sud-Est et en Mélanésie. Cette conception est actuellement abandonnée par les anthropologistes : les races pygmées de l'humanité semblent des formations parallèles, apparues indépendamment l'une de l'autre (¹).

Le type des populations mésolithiques et néolithiques du bassin de l'Uele est inconnu, aucun squelette associé à ces industries n'ayant, à ma connaissance, été découvert jusqu'ici.

A défaut de renseignements certains, basés sur la découverte de squelettes datant des temps mésolithiques et néolithiques, l'ensemble des renseignements en notre possession — basés sur la préhistoire, l'histoire, l'anthropologie, l'ethnographie et les traditions historiques indigènes — permet de se représenter le Congo belge habité, aux temps de la fin du Paléolithique récent et du Mésolithique, dans les régions de forêts et ses environs immédiats, par des Nègres paléotropicaux ou des Palénégrides de taille médiocre (vraisemblablement adaptés à la vie dans la forêt chaude et humide) et, dans les régions de savane et leurs environs immédiats, par des Négroïdes à peau jaunâtre, également de taille médiocre (adaptés à la vie dans

(¹) Voir : MONTANDON, G., *La Race, les Races*, Paris, Payot, 1933; VALLOIS, H. V., Les Pygmées et l'origine de l'Homme (*Revue scientifique*, 1938, pp. 227-236); VON EICKSTEDT, E., *Rassenkunde und Rassengeschichte der Menscheit*, Stuttgart, Enke, 1933; WEINERT, H., *Ursprung der Menscheit*, Stuttgart, Enke, 1932; *Die Rassen der Menscheit*, Leipzig, Teubner, 1935; *Entstehung der Menschenrassen*, Stuttgart, 1938; *L'Homme préhistorique*, Paris, Payot, 1939; LEAKY, ouvrages cités.

la savane des pays chauds), jadis répandus assez vraisemblablement sur de vastes territoires, au Soudan et peut-être même au Sahara et en Afrique Orientale.

Le dernier desséchement de l'Afrique du Nord, du Sahara, du Kenya et de l'Uganda, à partir du sixième millénaire avant notre ère, a vraisemblablement fait sentir ses influences sur le bassin de l'Uele et le pays avoisinant.

En admettant que la forêt ait été jadis, dans le bassin de l'Ubangi-Uele, plus étendue qu'aujourd'hui et habitée par des *Nègres paléotropicaux* ou des *Palénégrides*, il est à supposer que le retrait de la forêt a favorisé, à partir de 6.000 ans environ avant notre ère, la pénétration dans le pays des *Négroïdes à peau jaunâtre* et le *métissage*, dans le pays, des *Nègres paléotropicaux* ou des *Palénégrides* avec des *Négroïdes à peau jaunâtre*.

Le milieu géographique, les données de l'archéologie préhistorique et de l'ethnologie tendent à démontrer qu'assez vraisemblablement à cette époque les *Nègres paléotropicaux* ou les *Palénégrides* possédaient une *culture du bois*, tandis que les *Négroïdes à peau jaune* possédaient une *culture de la pierre*.

Des vestiges des types du Nègre paléotropical ou du Palénégride et des types du Négroïde à peau jaunâtre se retrouvent encore aujourd'hui dans les populations actuelles du bassin de l'Uele.

D'autres influences se sont fait sentir ultérieurement sur les types physiques, les cultures et les langues de ce pays.

C'est à elles — assez vraisemblablement — qu'il faut attribuer l'introduction dans le pays des *cultures mésolithiques et néolithiques*.

Faut-il attribuer ces influences à des *Nègres*, à des *Négroïdes* ou à des *Europoïdes* ?

Les origines des *envahisseurs ultérieurs nègres* doivent-elles être recherchées dans des groupes plus ou moins

analogues à ceux des *Nègres de taille courte, mésaticéphales, tendant vers la brachycéphalie*, qui se sont établis, au temps de la III^e dynastie égyptienne, en Nubie, jusqu'à Assouan, et dont le type survit dans les régions Sud du Bahr-el-Ghazal et dans le bassin de l'Uele, ou plus ou moins analogues à ceux des *Nuba du Sud du Kordofan* (Soudan anglo-égyptien), *Nègres de haute taille, mésaticéphales*, parlant des langues dites « bantoïdes » (bien que non bantoues, elles possèdent la concordance allitérative et une tendance à répartir les noms en classes, tout en étant différentes des langues soudanaises et des langues hamitiques), possédant de riches gisements d'or et de fer, ayant une industrie de l'or et du fer depuis longtemps, vivant aujourd'hui dans le Sud du Kordofan, mais répandus jadis, peut-être, entre le lac Tchad et le Nil, ayant occupé autrefois des territoires au Nord de leurs territoires actuels, et dont le type physique se retrouve d'ailleurs, ça et là, aujourd'hui, du lac Tchad au Nil, dans le Nord du Dahomey et dans le Nord de la Gold Coast (¹) ?

Le type du *Nègre de taille courte, mésaticéphale, tendant vers la brachycéphalie*, et le type du *Nègre de haute taille, mésaticéphale*, semblent beaucoup plus anciens dans le Soudan anglo-égyptien que celui du *Nègre de haute taille dolichocéphale* (le *Nègre nilotique*), qui a apparu beaucoup plus tard dans le pays du Soudan du Sud, à la suite, vraisemblablement, de poussées vers l'Ouest de Nègres, de Négroïdes ou d'Europoïdes venus de l'Est (²).

De nombreux renseignements tendent à démontrer que jadis les populations nègres installées au Sud de l'Égypte appartenaient au type du *Nègre de taille courte, mésaticéphale*, ou au type du *Nègre de haute taille, mésaticéphale*

(¹) SELIGMAN, *Races of Africa*, London, 1930; *Pagan Tribes of Nilotic Sudan*, London, 1932; MAC MICHAEL, *History of the Arabs in the Sudan*, Cambridge, 1922.

(²) Voir : MORET, *Le Nil et la Civilisation égyptienne*, Paris, 1926; SELIGMAN, ouvrages cités; MAC MICHAEL, ouvrage cité.

(Nègre du type Nuba), et que les *Nègres nilotiques* sont originaires des régions orientales de l'Afrique. Les *Nilotiques* (Shilluk, Dinka, Nuer) semblent n'avoir apparu qu'au cours du deuxième millénaire avant notre ère, venant d'un pays situé au Sud du Sobat. Ils n'atteignirent Kawa, sur le Nil, qu'au XVI^e siècle de notre ère, date de la création du royaume Fung (d'origine Shilluk) sur les rives du Nil Blanc et du Bahr-el-Ghazal (¹).

Des *Libyens* semblent avoir conquis la *Nubie du Sud* (le pays de Koush, devenu plus tard le pays de Méroé) plusieurs millénaires avant notre ère et avoir introduit dans ce pays de Nègres des influences originaire du Nord (²).

D'autres influences sont-elles venues de l'Est (de l'Uganda, du Kenya, de l'Abyssinie, de la Somalie) ?

Faute de renseignements suffisants, il semble impossible de déterminer aujourd'hui avec précision quelles sont les races et quelles sont les populations qui ont introduit les industries mésolithiques et néolithiques dans le bassin de l'Uele.

Il peut s'agir, soit de vrais Nègres (peut-être plus ou moins analogues aux *Nègres de taille courte, mésaticéphales*, existant encore de nos jours au Sud du Bahr-el-Ghazal et dans le bassin de l'Uele, ou aux *Nuba* du Soudan, ou aux *Nègres nilotiques* ou *hamitisés* de l'Est), soit de *Négroïdes* (Nègres ayant subi des apports de sang euro-poïde, provenant de l'Afrique du Nord ou de l'Afrique de l'Est), soit d'*Europoïdes* de l'Afrique du Nord ou de l'Afrique de l'Est, ayant subi des apports de sang nègre ou négroïde.

Un fait semble cependant établi : le *Campignien* (Tumbakultur), industrie mésolithique originaire de l'Asie du Nord ou de l'Eurasie du Nord, a dû être introduit par des populations ayant directement ou indirectement subi les

(1) SELIGMAN, ouvrages cités.

(2) MAC MICHAEL, ouvrage cité; MORET, ouvrage cité.

influences des *Europoïdes* de l'*Asie du Nord* ou de l'*Eurasie du Nord*.

Il semble impossible de déterminer quelles sont les populations du bassin de l'Uele chez lesquelles les industries mésolithiques et néolithiques ont été introduites.

Il peut s'agir de *Négroïdes à peau jaune*, plus ou moins analogues aux Bochimans, de *Nègres paléotropicaux* (*Palénégrides*), de *Nègres déjà plus évolués* (peut-être plus ou moins analogues aux Nègres de taille courte, mésatécphales, analogues à ceux vivant aujourd'hui dans les régions Sud du Bahr-el-Ghazal et se rencontrant aussi dans le bassin de l'Uele, et aux Nègres qui se sont établis en Nubie, jusqu'à Assouan, aux temps de la III^e dynastie égyptienne, ou peut-être de Nègres plus ou moins analogues aux « Nuba » du Soudan, ou encore, bien que ce soit moins probable, de Nègres plus ou moins analogues aux Nègres nilotiques ou hamitisés de l'Est) ou encore d'un « *complexe* » constitué par ces trois types raciques, déjà mélangés ou métissés à cette époque.

Si la *forêt congolaise* s'étendait jadis plus au Nord qu'aujourd'hui, les *Nègres paléotropicaux* habitaient probablement les régions du Nord du bassin de l'Uele aussi bien que les régions du Sud, vers la fin des temps paléolithiques récents. Peut-être y habitaient-ils encore aux premiers temps mésolithiques.

La substitution de la savane à la forêt, au Nord de l'Uele, y a peut-être amené plus tard des *Négroïdes à peau jaune*. Alors que les *Nègres paléotropicaux* avaient peut-être une *culture de forêt*, ignorant l'industrie lithique, les *Négroïdes à peau jaune* avaient peut-être une *culture lithique* (culture du Paléolithique récent).

Peut-être les contacts établis entre eux avaient-ils créé une *culture composite* avant l'introduction dans le pays des *cultures mésolithiques*.

Il est impossible, à mon avis, de déterminer avec quelque certitude, comme on a tenté de le faire, quelles sont,

parmi les populations actuelles du bassin de l'Uele, celles qui descendent des « derniers Néolithiques ».

Des Mésolithiques et des Néolithiques, au sujet desquels nous savons peu de chose, ont vraisemblablement vécu dans le bassin de l'Uele bien avant l'arrivée des Bantous, des Soudanais et des Nilotiques.

Des Bantous, déjà en possession du fer, semblent avoir occupé le bassin du haut Nil, la région du lac Albert et le bassin de l'Uele avant l'arrivée, au cours des derniers siècles, des Soudanais et des Nilotiques (Soudanais du Nil).

Peut-être y ont-ils été précédés par des Proto-Bantous et des Semi-Bantous, Bantoïdes ou Ouest-Africains, eux aussi en possession du fer. Dans cette hypothèse, les Semi-Bantous, Bantoïdes ou Ouest-Africains auraient été refoulés vers l'Ouest, dans les territoires actuels de l'Afrique Équatoriale française, par les Bantous, eux-mêmes pénétrant dans le bassin de l'Uele en venant d'un pays situé au Nord-Est ou à l'Est.

Les *Mamvu-Walese-Momboto* représentent actuellement un « complexe », parlant des langues soudanaises, assez étroitement apparentées, présentant assez bien d'analogies avec les langues soudanaises des « *Mangbetu* », d'une part (« complexe » constitué par des Soudanais, des Bantous et des Nilotiques), et celles des *Logo*, des *Lugbara* et des *Walendu*, d'autre part⁽¹⁾. Ces derniers peuples (*Logo*, *Lugbara*, *Walendu*) sont incontestablement des Nilo-

(1) Voir : LIESENBORGHHS, O., Bijdrage tot de studie der voorgeschiedenis van Oost-Congo (*Congo*, 1932, II, pp. 708-719); Enkele nota's over de Bale en Banioro von Belgisch Congo (*Kongo Overzee*, I, 4, April 1935, blz. 205-218); BURSENS, A., Het probleem der Kongoleesche niet-Bantotalen (*Kongo Overzee*, I, 1, October 1934, blz. 31-41).

WESTERMANN classe les langues parlées par les *Mamvu*, les *Walese* et les *Bambuba*, celles parlées par les *Bambuti* (*Mbuttu*), et les *Efe* (*Pygmées*) et celles parlées par les *Mangbetu* (*Makere* et *Medje*) parmi les langues soudanaises (sous-groupe nigritique); voir BAUMANN, THURNWALD, WESTERMANN, *Völkerkunde von Afrika*, Essen, 1940, pp. 384-386.

tiques. Ils parlent, comme tous les Nilotiques d'ailleurs, des langues soudanaises.

Les rapports existant entre les langues précitées permettent de supposer que les *Mamvu-Walese-Momboto* pourraient constituer un groupe de *Proto-Nilotiques*, ayant pénétré dans le bassin du Mbomu et peut-être aussi dans les régions Sud du Bahr-el-Ghazal, en venant de l'Est, et que les « *Mangbetu* », vraisemblablement Soudanais d'origine, venus du Nord, ont absorbé, au Nord du Mbomu ou dans des pays voisins, un certain nombre de ces *Proto-Nilotiques*, subissant l'influence de ceux-ci dans une certaine mesure, dans le domaine linguistique.

Le *fer* apparaît dans l'Égypte prédynastique au quatrième millénaire avant notre ère. L'*industrie du fer* existe dans le bassin du haut Nil, dans le pays de la Nubie et de Koush (l'Éthiopie des Grecs et plus tard le pays de Méroé) vers l'an 2000 avant J.-C.

Le *cuivre* existait en ancienne Égypte environ 6.000 ou 7.000 ans avant notre ère. Il apparaît plus tard en Nubie (pays de Koush ou de Méroé). Il est exploité depuis assez longtemps au Kordofan et au Bahr-el-Ghazal.

Les *Mamvu* et les *Makere*, d'après leurs traditions, connaissaient la *petite flèche en fer* lorsqu'ils habitaient le *pays du Mbomu*, avant d'avoir été refoulés vers le Sud et le Sud-Est.

Les *Bobua* et les *Makere* avaient encore en 1923-1924 des *ceintures en perles de cuivre ou de fer* très analogues à celles *en or ou en cuivre* trouvées dans les sépultures de la *Nubie du Sud* (pays de Koush ou de Méroé), exposées au Musée de Khartoum (Gordon College). Si les perles en fer ou en cuivre des Bobua et des Makere sont relativement récentes, elles reproduisent des modèles anciens.

L'ensemble des renseignements en notre possession tend à démontrer que les *Mésolithiques* et les *Néolithiques du bassin de l'Uele* ont habité l'Uele avant l'arrivée des *Bantous, des Soudanais et des Nilotiques dans le pays et*

qu'il est assez illusoire de rechercher parmi les descendants actuels de ces derniers les descendants des « derniers Néolithiques » de l'Uele.

Les *Mésolithiques* et les *Néolithiques* auraient également habité le bassin de l'Uele avant l'arrivée dans celui-ci des *Semi-Bantous*, *Bantoïdes*, ou *Ouest-Africains* (assez vraisemblablement originaires de l'Ouest et à succession matrilinéale), dans l'hypothèse où ceux-ci auraient habité ce pays et les pays avoisinants avant la venue des *Bantous*.

Il semble assez vain également de rechercher parmi eux les descendants des « derniers Néolithiques » de l'Uele.

Diverses populations *semi-bantoues*, *bantoïdes* ou *ouest-africaines*, connaissant vraisemblablement le *fer* depuis longtemps, parlant des langues ayant des affinités avec les langues bantoues, mais en différant cependant assez considérablement, sont originaires du *Nord* (de nombreux Semi-Bantous du Cameroun), du *Nord-Est* ou, bien qu'originaires de l'*Ouest*, peuvent être venues antérieurement du *Nord* ou du *Nord-Est* (les Baboma, les Badia, les Basakata, les Bobai, les Bayanzi, les Badzing, les Bambala, les Bangongo, etc.).

Il est possible que les populations qui devaient devenir ultérieurement les populations semi-bantoues, bantoïdes ou ouest-africaines, ayant vécu d'abord à l'Ouest ou au Nord-Ouest et s'étant ensuite étendues vers l'Est, aient été plus ou moins acculturées et même plus ou moins absorbées par des envahisseurs *Proto-Bantous*, originaires du *Nord* ou du *Nord-Est*, ayant précédé les *Bantous*. Ces *Proto-Bantous* auraient, des points de vue somatique, culturel et linguistique, fortement subi l'influence des populations acculturées et absorbées.

Il semble possible que des populations habitant diverses régions du Congo belge (notamment les districts actuels du Bas-Congo, du Kwango et du lac Léopold II), de l'Afrique Équatoriale française et de l'Angola aient été acculturées par diverses vagues d'envahisseurs — les *Proto-Bantous* — originaires du *Nord* ou du *Nord-Est*,

ayant importé dans ces pays l'*industrie du fer* et des *influences bantouisantes*.

Peut-être faut-il attribuer à diverses vagues de mêmes envahisseurs les *influences bantouisantes* qui ont abouti à créer les peuples *semi-bantous*, *bantoïdes* ou *ouest-africains* et les influences qui ont introduit chez ceux-ci l'*industrie du fer*.

Peut-être peut-on donner à ces *envahisseurs*, ayant précédé au *Congo belge*, en *Afrique Équatoriale française*, au *Cameroun* et dans l'*Angola* les *Semi-Bantous*, *Bantoïdes* ou *Ouest-Africains* et les *Bantous*, et que l'on peut considérer comme ayant importé dans ce pays la *première industrie du fer* et les *premières influences bantouisantes*, le nom de *Proto-Bantous* (¹).

Des *peuples soudanais* ont refoulé ou absorbé des éléments *semi-bantous*. Les *Fang*, venus du Soudan, agissant comme les *Azande*, les *Mangbetu*, les *Baluba*, les *Aluunda*

(¹) Le problème de l'*origine* de ces envahisseurs éventuels *Proto-Bantous*, introduceurs de l'industrie du fer et d'éléments semi-bantouisants, est lié à celui de l'*origine des langues semi-bantoues, bantoïdes ou ouest-africaines de la France Équatoriale africaine, du Cameroun et du Congo belge* (quelques régions des districts du Bas-Congo, du lac Léopold II, du Kwango et du Kasai).

Ces langues sont parfois qualifiées de bantoues et parfois de soudanaises. En réalité, elles diffèrent des langues bantoues par plusieurs caractères, mais attestent, d'autre part, des influences bantoues considérables, ce qui oblige à en faire un groupe séparé des unes et des autres. (Voir MEILLET et COHEN, *Les langues du Monde*, Paris, 1924; BRUEL, *La France Équatoriale africaine*, Paris, Larose, 1935.)

Ces *langues semi-bantoues, bantoïdes ou ouest-africaines* sont-elles la résultante d'une « *bantuisation imparfaite* » ou d'une « *semi-bantuisation* » de langues plus anciennes, par des envahisseurs *Proto-Bantous* ou *Bantous* ?

Où les *langues semi-bantoues, bantoïdes ou ouest-africaines*, d'une part, et les *langues bantoues*, d'autre part, dérivent-elles de *deux groupes linguistiques différents*, bien qu'apparentés, constitués tous deux dans une région située approximativement entre le lac Tchad et la mer Rouge, le premier vers l'Ouest et le second vers l'Est ?

Dans ces deux hypothèses, certaines mêmes influences se seraient éventuellement fait sentir sur des groupements linguistiques différents, ayant réagi de façon différente. Dans les deux hypothèses il y aurait eu un élément *bantuisateur* (*Pro-Bantous*?).

ou les Tutshiokwe, ont assujetti de nombreux éléments semi-bantous et ont subi l'influence de ces derniers dans l'ordre culturel et linguistique.

Aucun peuple soudanais ne semble avoir exercé une influence sur les *Baboma*, les *Badia*, les *Basakata*, les *Bayanzi* ou les *Ambundu*, dont les langues semi-bantoues ressemblent aux langues des Semi-Bantous du Cameroun.

Dans ces hypothèses, les *Mésolithiques et les Néolithiques du Congo belge*, et par conséquent ceux du bassin de l'*Uele*, devraient être recherchés *parmi les populations qui ont été acculturées et absorbées par ces divers envahisseurs* (les Proto-Bantous) *et par des envahisseurs ultérieurs* (Semi-Bantous, Bantoïdes ou Ouest-Africains, Bantous, Soudanais, Nilotiques, selon les régions).

Les *industries mésolithiques et néolithiques* ont été vraisemblablement *introduites dans le bassin de l'Uele parmi des populations de Nègres paléotropicaux* (dont le type n'était peut-être pas encore ce qu'il est devenu aujourd'hui) *et des Négroïdes à peau jaunâtre* (dont le type n'était peut-être pas encore ce qu'il est devenu, par exemple, chez les Bochimans) *ou chez des populations métissées, issues des uns et des autres*, — à une date antérieure à l'arrivée des Proto-Bantous et des Bantous dans le bassin de l'*Uele*, — soit directement, par des *envahisseurs porteurs de ces cultures*, soit indirectement, à la suite de contacts avec des populations voisines, influencées par les industries mésolithiques et néolithiques.

Les importateurs du Mésolithique ou du Néolithique peuvent avoir été des *Europoiïdes*, originaires du Nord ou de l'Est, des *Nègres plus évolués*, originaires du Nord ou de l'Est, ou des *Nègres paléotropicaux* ou des *Négroïdes à peau jaunâtre* de régions voisines, influencés par les *Europoiïdes ou les Nègres précités*.

Dans le bassin de l'*Ubangi-Uele* on ne peut retrouver aujourd'hui les *anciennes populations mésolithiques et néolithiques*. Acculturées et absorbées par les *envahisseurs*

ayant précédé les *Bantous* (des *Proto-Bantous* et peut-être des *Semi-Bantous*, *Bantoïdes* ou *Ouest-Africains*), par plusieurs vagues de *Bantous*, puis, en maintes régions, par des *Soudanais* ou des *Nilotiques*, tous nos renseignements tendent à démontrer qu'elles ont été totalement submergées.

Les descendants des anciens Mésolithiques ou Néolithiques du bassin de l'Ubangi-Uele, transformés somatiquement, culturellement et linguistiquement, ne peuvent plus être distingués actuellement des descendants des divers envahisseurs.

CHAPITRE VI.

CONCLUSIONS.

On peut tirer de ces quelques observations *les conclusions provisoires suivantes* :

1. Nous nous trouvons, à *Api*, en présence d'un « *pavement* » ou « *dallage* » (*lequel pouvait d'ailleurs être à ciel ouvert, comme certains monuments mégalithiques*) destiné à un édifice, et d'un atelier de taille de blocs de pierre.

Nous ignorons quelles sont les populations qui ont taillé ces pierres, à quelle époque elles ont été taillées, le but de la construction édifiée par elles à *Api* et pour quels motifs elles ont interrompu leur travail.

2. Rien ne permet de dater le « *pavement* » et les « *blocs de pierre* » d'*Api*, avec certitude, du Néolithique ou d'une période postérieure au Néolithique. On ignore jusqu'à présent si ces « *blocs de pierre* » ont été taillés avec un instrument en métal ou en pierre polie. Une étude de l'aspect de la taille, faite par des spécialistes, pourrait peut-être nous éclairer à ce sujet.

3. On ignore si ces « *blocs de pierre* » devaient être utilisés sur place, pour achever le monument d'*Api*, ou être transportés au loin; s'ils devaient servir à la construc-

tion d'une clôture (zériba), d'une forteresse ou d'un temple consacré à un culte solaire ou à un culte de la pierre, associé à des sacrifices au Soleil, ou à un culte lunaire, par exemple, ou à autre chose...

4. Le « pavement d'Api » et les « blocs de pierre taillés » trouvés aux environs de celui-ci n'ont aucun rapport certain avec les *mégalithes* (menhirs, cromlechs, alignements, dolmens, allées couvertes). Ils semblent façonnés en vue de la construction d'un *édifice*. Bien que de dimensions assez considérables, celles-ci sont cependant beaucoup trop petites pour que les blocs puissent être utilisés dans des monuments mégalithiques (monuments composés d'un ou de plusieurs blocs de pierre : lithos, pierre et megas, grand) plus ou moins analogues à ceux que l'on connaît dans les diverses régions du monde.

Semblables blocs de pierre ne peuvent constituer des menhirs (pierres levées, obélisques ou statues-menhirs). Rangés en cercle ou en lignes, ils pourraient, à la rigueur, être utilisés pour constituer des cromlechs ou des alignements.

Utilisés comme blocs horizontaux, reposant sur des supports verticaux, ils ne pourraient servir à former des dolmens.

Selon les renseignements donnés par les Européens d'Api, il existait à l'extrémité du « pavement d'Api », à l'Est, *un bloc de pierre, dressé au-dessus du sol, ayant une hauteur de 60 à 80 cm. ou peut-être un peu plus.*

En 1923-1924, ce bloc de pierre dressé avait disparu depuis plusieurs années. De toute évidence il n'avait pas retenu l'attention des Européens. Il a pu s'agir, en l'occurrence, *d'un bloc de pierre dressé intentionnellement, d'un vestige d'une colonne ou d'un obélisque ou d'une pierre non encore mise en place.*

Il est probable que l'ensemble des « blocs de pierre » trouvés à Api, soit qu'ils proviennent de la carrière de

latérite ou de limonite située à proximité d'Api (où, selon certaines affirmations, deux haches en oligiste auraient été trouvées), soit qu'ils proviennent d'ailleurs, devaient servir à construire un édifice et que celui-ci — dont il subsiste le « pavé d'Api » — n'a pu être achevé ou édifié, des événements demeurés inconnus ayant interrompu la taille des pierres et l'achèvement de la construction.

5. La découverte par M^{me} J. Tercafs sur le pavé d'Api d'un niveau inférieur de 25 cm., orienté de l'Est à l'Ouest, mesurant 4 m. dans sa grande dimension et 2^m40 dans l'autre, le niveau inférieur (constitué par une espèce de croix) étant relié au niveau du pavé par un plan incliné, une des pierres du niveau inférieur, comportant un trou creusé intentionnellement, — découverte signalée par M. le colonel Bertrand, — démontre que le « pavé d'Api » a appartenu à un édifice. Cet édifice a pu être un temple (éventuellement à ciel ouvert) où l'on offrait des sacrifices, les animaux étant sacrifiés sur l'emplacement du niveau inférieur, où existe, dans la pierre, un trou servant à l'écoulement du sang (à l'emplacement de la croix).

L'existence d'une tour circulaire ne peut être acceptée, à mon avis, qu'après enquête complémentaire sur place.

6. La carrière de limonite peut avoir été exploitée à diverses époques, dont les unes anciennes et les autres récentes. S'il est possible que la taille des blocs date de l'époque des haches d'oligiste, le fait n'est cependant pas établi jusqu'ici avec « certitude ».

7. Aucun autre « pavé » ou « dallage » ni aucun autre atelier de « blocs de pierre taillés » du même genre n'ont été signalés jusqu'ici, à ma connaissance, dans le bassin de l'Ubangi-Uele.

Il serait intéressant de rechercher s'il existe des « blocs de pierre taillés », des « pavements ou dallages de pierre »

ou des « *ateliers de taille de pierre* » semblables dans d'autres régions du bassin de l'Ubangi-Uele et dans les régions du Nord (Ouadai, Bahr-el-Ghazal, Darfour, Kordofan, Mongala, Haut-Nil, etc.) ou de l'Est (Uganda, Kenya, Abyssinie, Somalie) et l'utilisation donnée à semblables blocs de pierre taillés dans ces régions. Il serait également intéressant de rechercher s'il existe de véritables *mégalithes* dans le bassin de l'Uele et s'il existe des *graffiti*, des *cupules* et des *pédiformes* — analogues à ceux existant dans la région du mont Ngundu et la région à cupules délimitée par de Calonne-Beaufaict⁽¹⁾ — dans les pays voisins du bassin de l'Uele.

Les éléments éventuellement réunis permettront peut-être un jour de résoudre le *problème de l'époque du « paviment d'Api » et celui de sa signification*, ainsi que les problèmes de l'époque et de la signification des *graffiti*, des *cupules* et des *pédiformes* du mont Ngundu et du pays avoisinant et ceux de l'époque et de la signification des *mégalithes* du même pays, si ceux-ci s'avèrent exister.

Ces divers problèmes ne peuvent être résolus qu'en fonction de la préhistoire et de l'histoire de l'Afrique noire.

Beaucoup trop d'éléments sont encore inconnus ou trop peu connus dans ces domaines, malgré les admirables découvertes faites au cours des dernières cinquante années, pour aborder semblable étude aujourd'hui avec des chances d'aboutir à des conclusions définitives.

8. Rien ne démontre jusqu'ici que les *populations* auxquelles on doit le « *pavement d'Api* » et les « *blocs de pierre taillés d'Api* » soient celles auxquelles on doit les *haches polies* ou les *haches en pierre* (« *houes* »?) du bassin de l'Uele ou celles auxquelles on doit les *graffiti*, les *cupules* et les *pédiformes* du mont Ngundu.

(1) DE CALONNE-BEAUFAICT, *Azande*, Bruxelles, 1921.

9. Rien n'établit jusqu'ici que le « *pavement* » et les « *blocs de pierre taillés d'Api* », les *haches polies*, les *haches en pierre* (« *houes* »?) du pays de l'Uele, les *graffiti*, les *cupules* et les *pédiformes* du mont Ngundu soient de la même époque.

Divers éléments permettent d'émettre l'*hypothèse* que les *haches non polies*, représentant peut-être des « *houes* », dateraient d'une époque ancienne (*Mésolithique*), les *haches polies*, les *mortiers*, les *pilons* et les *vases en pierre* d'une époque moins ancienne (*Néolithique*) et le « *pavement d'Api* », soit de cette dernière époque, soit d'une époque postérieure.

Si le « *pavement* » et les « *blocs de pierre taillés d'Api* » sont d'une seule et même époque, époque d'ailleurs inconnue, les *graffiti du mont Ngundu* sont, sans aucun doute, d'époques diverses. On y trouve des dessins très effacés, d'autres plus récents et d'autres, enfin, très récents. Les uns représentent des outils vraisemblablement en pierre, les autres, des armes existant exclusivement en fer, comme les armes de jet connues sous le nom de « *nkpunga* ». On reproduisait encore sur le sable en 1923-1924 certains motifs de *graffiti* existant sur la pierre.

10. Sur la base de nos connaissances actuelles, rien n'autorise à rattacher de façon certaine et définitive le « *pavement* » et les « *blocs de pierre d'Api* », les *graffiti*, — exception faite peut-être de ceux représentant des « *haches* » ou des « *houes* » en pierre, — les *cupules* et les *pédiformes* du mont Ngundu au *Mésolithique* ou au *Néolithique*. Rien non plus n'autorise à les exclure de façon certaine et définitive du *Mésolithique* ou du *Néolithique*, exception faite, sans doute, des *graffiti* représentant des armes de jet (*Nkpunga*) n'existant qu'en fer⁽¹⁾.

(1) Il existe également des *nkpunga en cuivre*. Il est généralement affirmé qu'elles datent du temps des Européens et qu'elles ont été faites à l'image de celles existant en fer. Elles sont en *cuivre rouge*.

11. On ne peut attribuer avec certitude le « *pavement d'Api* », les *cupules*, les *pédiformes* du mont Ngundu à des *cultures africaines déterminées*.

On ne peut les attribuer avec certitude à des *populations africaines* ou à des *races africaines déterminées*.

12. Les « *coup-de-poing* » *retaillés en haches ou en houes*, ou les « *houes* » du bassin de l'Uele — assez analogues aux objets du même genre trouvés dans le bassin de l'Ubangi et surtout aux objets trouvés au Bas-Congo et considérés dans ce dernier pays comme appartenant à la *Tumbakultur* ou au *Tumbien* — c'est-à-dire au *Campignien* — sont-ils suffisants *par eux-mêmes* pour établir qu'une industrie de la *Tumbakultur* ou du *Campignien* a existé jadis *dans le bassin de l'Uele* ? Si oui, il faut admettre que le *Campignien* — que l'on retrouve en *Somalie*, au *Kenya*, dans *l'Uganda*, au *Bas-Congo* (Congo belge) et au *Gabon* — a existé également dans le *bassin de l'Ubangi-Uele* et qu'assez vraisemblablement, dans l'état actuel de nos connaissances, c'est par le bassin de l'Ubangi-Uele que le *Campignien* a pénétré de l'*Uganda* au *Bas-Congo* (Congo belge) et au *Gabon*.

Des contacts ont existé *au cinquième et au quatrième millénaire avant notre ère* entre l'*Arabie du Sud* (*Yemen*), l'*Abyssinie* et le *pays de Méroé* (vallée du Nil). Est-ce par ce chemin que la *Tumbakultur* aurait pénétré dans le bassin de l'Uele vers cette époque ou à une date antérieure ?

Il serait souhaitable de voir l'hypothèse de l'existence d'une industrie de la *Tumbakultur*, et par conséquent du *Campignien*, dans le bassin de l'Uele confirmée par la découverte *d'autres outils ou d'objets caractérisant cette industrie*, qui n'y ont pas encore été signalés jusqu'à ce jour.

L'ensemble des renseignements recueillis tend à démontrer que la *Tumbakultur* est une variété du *Campignien*, industrie mésolithique (proto-néolithique) originaire de

l'Asie du Nord ou peut-être de l'Eurasie du Nord, ayant pénétré en Europe centrale et occidentale vers l'an 4000 avant notre ère et ayant pénétré également en Asie Mineure (Palestine) et en Afrique à une date non bien déterminée, mais, assez vraisemblablement, approximativement vers la même époque⁽¹⁾.

Il faudrait dès lors admettre que des influences originaire de l'Asie du Nord et peut-être tout aussi bien originaire de l'Eurasie du Nord, à attribuer peut-être à des populations Europoïdes à peau claire [les populations de l'Asie du Nord ou tout au moins de l'Eurasie du Nord ayant vraisemblablement subi une dépigmentation, devant en faire des races claires, avant l'an 4000 avant notre ère, au cours des temps du Paléolithique récent]⁽²⁾, ont pénétré en Afrique (Somalie, Uganda, Kenya, Congo belge, Gabon, Afrique du Sud) à une date non bien déterminée, mais que l'on peut fixer, assez approximativement, vers l'an 4000 avant notre ère.

S'est-il agi, en l'occurrence, d'un essai de colonisation de l'Afrique noire, tenté par des Europoïdes protonéolithiques à peau claire ou par des Europoïdes protonéolithiques à peau brune (ceux du Sud), influencés par les Europoïdes à peau claire du Nord ?

Quelle était, à cette époque, du point de vue culturel, la situation des populations de la Somalie, de l'Uganda, du Kenya, du bassin de l'Uele par rapport à celle des populations du cours inférieur du Nil et de l'Afrique du Nord ?

L'introduction d'une culture protonéolithique, comme le Tumbien, venant de l'Eurasie du Nord, par l'Asie du Sud-Ouest, en Somalie, en Uganda, au Kenya et dans le bassin de l'Uele, vers l'an 4000 avant notre ère, est-elle possible et vraisemblable, eu égard à la situation de l'Asie du Sud-Ouest à cette époque ?

(1) Voir POISSON, *Le Peuplement de l'Europe*, Paris, Payot, 1939.

(2) Voir WEINERT, *L'Homme préhistorique*, Paris, Payot, 1940.

Un autre fait mérite de retenir l'attention : dans certaines industries de l'Afrique Orientale (au Kenya), de l'Afrique du Sud et en plusieurs régions où existe la Tumbakultur, certains objets rappellent le *Solutréen*.

S'agit-il d'*influences*, d'*apparences* ou de *faits de convergence* ?

Ménghin a défendu la conception d'un *Tumbien ancien*, analogue au *Solutréen-Campignien*, reliquat archéologique de la culture matriarcale des deux classes, à l'époque de sa formation (dans le Sud de l'Asie) et de son expansion. Le *Tumbien ancien* daterait du *Paléolithique récent*.

Poisson estime que le *Solutréen*, œuvre de *populations paléoarctiques*, est originaire de la *Sibérie du Sud*.

Des vestiges du *Solutréen* se rencontrent en Europe Occidentale (en France), en Europe Centrale, dans le Sud de la Russie et en Asie (Sibérie).

A défaut de chronologie bien nettement établie, ces vestiges permettent aussi bien de supposer l'origine du *Solutréen* en *Eurasie du Nord* qu'en Asie du Nord.

Les *caractères solutréens* que l'on observe dans certaines industries de l'Afrique sont-ils dus au hasard, à des faits de convergence ou à des influences du *Solutréen* de l'Asie ou de l'Eurasie du Nord ayant réussi à pénétrer en Afrique et à y influencer certaines industries ?

Les influences éventuelles du *Solutréen* ont-elles été introduites par des envahisseurs originaires de l'Asie ou de l'Eurasie du Nord ? Ou sont-elles l'œuvre d'autres envahisseurs, ayant été en rapport avec ceux venus de l'Asie ou de l'Eurasie du Nord ? Ou sont-elles uniquement le résultat de contacts ?

Il est curieux de constater que les « *apparences* » d'industries du *Solutréen* et les industries du *Tumbien* impliquent, les unes et les autres, la *pénétration en Afrique d'influences originaires de l'Eurasie du Nord*, si l'on exclut l'existence de faits de convergence.

13. Une comparaison des haches polies et des autres objets en pierre (mortiers, pilons, vases en pierre, etc.) découverts dans le bassin de l'Uele, avec les haches polies et les autres objets en pierre de même nature découverts dans les autres régions de l'Afrique serait vraisemblablement de nature à projeter quelques lumières sur les origines probables du Néolithique dans le bassin de l'Uele.

14. Il est possible que des études ultérieures rattacheront le « *pavement* » et les « *blocs de pierre d'Api* », de nombreux *graffiti*, des *cupules* et des *pédiformes* du mont Ngundu au Néolithique, ou à l'époque du cuivre, si celle-ci s'avère un jour y avoir existé, ou à celle du fer⁽¹⁾.

15. Il est désirable de voir fouiller systématiquement les environs de la *région d'Api* et relever les divers *graffiti* du mont Ngundu et de la région à cupules, déterminée par de Calonne-Beaufaict, par des *chercheurs initiés aux méthodes scientifiques*. Les renseignements recueillis permettront peut-être d'éclairer d'un jour nouveau l'histoire du bassin de l'Ubangi-Uele, de déterminer, avec plus ou moins de certitude, les influences, les cultures et les diverses populations qui s'y sont succédé.

16. Il est déplorable qu'aucune mesure n'ait été prise, ni par l'État Indépendant ni par les chefs territoriaux du Congo belge, pour conserver au « *pavement d'Api* » son premier aspect et pour empêcher sa destruction presque entière (notamment sa destruction en vue de constituer une clôture pour un parc d'éléphants). Il est vraisemblable que pareils errements ne se produiront plus à l'avenir, les fonctionnaires territoriaux du Congo belge ayant, depuis un certain nombre d'années, une culture universitaire et étant plus avertis de la valeur que représentent, pour l'histoire de l'Afrique, les vestiges des cultures préhistoriques africaines.

(1) Des *cupules*, ressemblant à des trous cylindriques, forés dans des pierres mégalithiques, ayant servi à édifier des temples dans l'île de *Malte*, datent du Néolithique. (*Guide to Antiquities of the Stone age*, British Museum, 1926.)

CHAPITRE VII.

HYPOTHÈSES.

Les éléments actuellement recueillis au sujet du « *pavement* » et des « *blocs de pierre taillés d'Api* », des *graffiti*, des *cupules*, des *pédiformes*, des *mégalithes*, des *haches en pierre polie*, des divers types de *haches en pierre* (« *houes* »), des *autres objets en pierre* et des *populations mésolithiques et néolithiques* du bassin de l'Uele — confrontés avec ceux que nous donnent aujourd'hui sur l'Afrique la préhistoire, la paléoanthropologie, l'anthropologie, l'ethnologie, la linguistique et l'histoire — permettent de formuler, à titre tout à fait provisoire, *les hypothèses suivantes, édifiées plus en vue de faciliter et d'orienter les recherches qu'en vue de donner une solution aux problèmes.*

* * *

I. *L'orientation de l'Est à l'Ouest*, si le « *pavement d'Api* » constitue réellement le « *dallage* » d'un édifice, permet de supposer qu'il pourrait s'agir en l'occurrence des débuts d'une construction d'un temple solaire (lequel a pu être conçu à ciel ouvert) ou des vestiges d'un temple solaire, et que le « *dallage d'Api* » pourrait se rapporter à une culture possédant un culte solaire et ayant introduit ce culte dans le bassin de l'Ubangi-Uele.

Il peut aussi s'agir d'un temple affecté au culte d'une pierre sacrée, associé à un culte solaire.

Au *Darfour*, avant d'être islamisées, les populations vénéraient des esprits, génies ou dieux, censés résider dans des pierres ou des arbres, associés aux rites de pluie. Ils vénéraient souvent un serpent, associé aussi aux rites de pluie.

Des contacts continus ont existé entre le *Yemen* (*Arabie*), l'*Abyssinie* et la vallée du *Nil*, à partir probablement

du cinquième ou du quatrième millénaire avant notre ère. Ils devinrent assez fréquents au cours des deux millénaires ayant précédé notre ère.

Le culte du Soleil a existé dans l'ancienne *Égypte*, en *Abyssinie* (*Axoum*) et au *Yemen*. Au Sud de la *Nubie* (pays de *Koush* ou région de *Méroé*), un *culte du Soleil* existait à l'époque méroéétique.

Le pays de Koush ou région de Méroé — habité de façon prépondérante par des populations nègres venues du Sud, ayant submergé d'anciennes populations, un ou plusieurs millénaires avant notre ère — possédait, au cinquième ou au quatrième siècle avant notre ère, une culture où dominaient les influences égyptiennes dans l'art et les coutumes⁽¹⁾.

Divers renseignements portent à penser que des *Libyo-Berbères* ont occupé le *Kordofan*, le *Darfour* et le *Borkou* au troisième millénaire avant notre ère⁽¹⁾.

Un gouverneur égyptien (Har Khuf), installé à Assouan, visite la *Nubie du Sud*, au temps de la VI^e dynastie (2540-2360). Durant la XII^e dynastie (2000-1785), divers Pharaons envoyèrent des expéditions dans le *Soudan du Nord* : des colonies égyptiennes furent fondées à *Semna* et à *Kerma*⁽¹⁾.

Durant la XVIII^e et la XIX^e dynastie, des gouverneurs égyptiens administrent la *Nubie du Nord* (pays de « *Wawat* ») et la *Nubie du Sud* (pays de « *Koush* »). Ces pays subirent fortement l'influence de l'*Égypte* et celle de la religion égyptienne⁽¹⁾.

Des influences libyennes se font sentir dans ces pays aux temps des dynasties saïtes et éthiopiennes (XXIV^e-XXV^e et XXVI^e dynasties)⁽¹⁾.

Ces influences se sont-elles fait sentir jadis dans les

⁽¹⁾ MAC MICHAEL, *A History of the Arabs in the Sudan*, Cambridge, 1922; MORET, *Le Nil et la Civilisation égyptienne*, Paris, 1926.

régions du Soudan du Sud et notamment dans le bassin de l'Ubangi-Uele ?

Signalons encore :

1. Qu'un culte solaire semble avoir été assez répandu en Europe, en Afrique et en Asie aux temps néolithiques, à l'époque du cuivre et à celle du bronze (¹).

2. Que les *cromlechs* de Tundidaro (Soudan Oriental) et du Sine-Saloum (Sud du Sénégal) font penser à une manifestation du culte solaire. (Voir études déjà citées de Maes et de Jouenne).

3. Qu'un dieu Soleil et un culte solaire semblent avoir été parmi les éléments caractéristiques de la culture de chasse des steppes de l'Eurafrigue (*Eurafrikanische Steppenjägerkultur*), décrite par Baumann, paraissant avoir existé en Europe et en Afrique dans la préhistoire et survivre encore de nos jours ça et là en Afrique. Cette culture semble avoir été celle de Négroïdes à peau jaune et avoir existé jadis dans le bassin de l'Uele (²).

Un dieu Soleil est encore vénéré de nos jours chez les Bochimans de l'Afrique du Sud, les Bergdama de l'Afrique du Sud-Ouest, les Kindiga ou Hadzapi de l'Afrique Orientale (²).

Ce dieu Soleil semble se retrouver, quelque peu modifié ou transformé, comme grand dieu du ciel, chez de nombreux Bantous, chez des Bantous hamitisés et chez des Nilotiques, ou survivre dans leur mythologie. Son souvenir a persisté longtemps en Abyssinie (chez les Sidano, chez les Galla, etc.) (³).

Les dieux solaires existent encore aujourd'hui au Sou-

(¹) FURON, *Manuel de Préhistoire générale*, Paris, Payot, 1939.

(²) BAUMANN, THURNWALD, WESTERMANN, *Völkerkunde von Afrika*, Essen, 1940; SCHAPERA, *The Khoisan peoples of South Africa*, London, 1930.

(³) BAUMANN, THURNWALD, WESTERMANN, *Völkerkunde von Afrika*, Essen, 1940.

dan. Bornons-nous à citer : *Viu*, chez les Diam; *Minnton*, chez les Birifor; *Virkon*, chez les Lobi (¹).

La langue parlée par les *Efe* (Pygmées de l'Ituri) présenterait certaines analogies avec les langues des *Bochimans* de l'Afrique du Sud, selon Schebesta (²). Si le fait s'avère exact, il existerait encore aujourd'hui, à proximité du bassin de l'*Uele* ou dans le bassin de l'*Uele*, des descendants de Négroïdes à peau jaune — transformés somatiquement, linguistiquement et culturellement — ayant conservé dans leur langue actuelle certains vestiges de la langue parlée par leurs ancêtres. Les *Efe* sont actuellement fort différents des *Bochimans*, sous de nombreux aspects.

Le fait ne serait pas extraordinaire, les langues parlées par les *Kindiga* ou *Hadzapi* ayant aussi conservé quelques vestiges des langues bochimanes ou hottentotes, en Afrique Orientale.

Selon Baumann, la *Steppenjägerkultur* (culture des Négroïdes à peau jaunâtre, plus ou moins analogues aux Bochimans actuels) aurait laissé des vestiges, non seulement en Afrique Orientale, en Afrique du Sud et au *Soudan*, mais encore dans le bassin de l'*Ubangi-Uele* (région du pavement d'Api) (³).

Le « *pavement d'Api* », dans l'hypothèse où il s'agirait du dallage d'un temple solaire, serait-il un vestige d'une *Steppenjägerkultur*, d'une culture de peuples chasseurs, peut-être plus ou moins bochimanoïdes, ayant évolué sur place, au contact d'une culture étrangère, ou encore d'une culture plus évoluée, ayant pénétré ultérieurement au

(¹) LABOURET, H., *Les Tribus du Rameau Lobi*, Paris, 1931.

(²) SCHEBESTA, P., Les Pygmées du Congo belge, leurs civilisations, leurs langues, constatations et comparaisons (*C. R. Congrès de l'Inst. intern. des Langues et des Civilisations africaines*, Paris, 1933, pp. 104-116). Voir aussi BURSSSENS, A., Het probleem der Kongoleesche niet-Bantoe talen (*Kongo Overzee*, I, 1, October 1934, blz. 31-41).

(³) BAUMANN, THURNWALD, WESTERMANN, ouvrage cité. Voir carte de la *Steppenjägerkultur*, p. 29.

Soudan et dans le bassin de l'Uele et y ayant succédé à la *Steppenjägerkultur* ?

Une *mythologie solaire* et la conception d'un *dieu solaire* peuvent avoir été introduites dans le bassin de l'Uele aux temps néolithiques, à l'âge du cuivre ou au début de l'âge du fer, par les Néolithiques, des populations de l'âge du cuivre ou de l'âge du fer, originaires de l'ancienne Égypte, du pays de Koush ou de Méroé, de diverses régions du Soudan, de l'Abyssinie ou du Yemen (Arabie), ou ayant subi les influences de ces pays.

Au cas où il s'agirait réellement du *pavement d'un temple solaire*, les dimensions de la construction (rectangle de 50 sur 10 m.) plaideraient en faveur d'un *vestige d'une culture postérieure à la Steppenjägerkultur*, même évoluée, d'une culture plus ou moins apparentée à des cultures ayant possédé un culte solaire (comme celle de la Nubie — Koush ou Méroé — ou celle de l'Égypte, ou celle de l'Abyssinie, ou celle du Yemen), ou plus ou moins influencée par une de ces cultures. Peut-être aussi s'agit-il d'une culture locale ayant été en contact avec la *Norderythraïsche Kultur* de Frobenius ou la *Neu- oder Jung Sudanische Kultur* de Baumann. Ces dernières cultures ont pu être importées au Soudan par des *envahisseurs orientaux* dont le type physique aurait disparu ultérieurement.

II. Le « pavé d'Api » pourrait aussi être interprété comme édifié en vue de la construction d'un *temple lunaire*. La lune est encore aujourd'hui l'objet d'un culte chez les Bochimans. La déesse *Lune* survit dans maintes *mythologies africaines*, sous un aspect modifié ou transformé. L'hypothèse d'un *temple solaire* semble toutefois pouvoir être mieux accueillie que celle d'un *temple lunaire*, aucun temple lunaire ne paraissant avoir été édifié dans les régions voisines du bassin de l'Uele.

III. Dans ces diverses éventualités, les *objets en pierre* pourraient constituer des *vestiges de cultures antérieures* à celle du « *pavement* » ou *contemporaines* de celle de celui-ci. Il peut s'agir, en l'occurrence, d'une culture plus ou moins analogue à la *Steppenjägerkultur* de Baumann, ayant évolué sur place vers les industries mésolithiques et néolithiques, à la suite de contacts originaires du Nord ou du Nord-Est ou encore de l'Est, ayant adopté l'agriculture et un culte solaire, ou encore d'une culture plus ou moins analogue à la *Vaterrechtliche Altnigritische kultur* du même ethnologue, au stade où celle-ci utilisait encore la pierre et ignorait encore le fer, culture ayant pu avoir des contacts avec des influences venues du Nord, du Nord-Est ou de l'Est, dans les hypothèses où ces cultures auraient existé dans le bassin de l'Uele.

On peut y voir, éventuellement, des vestiges d'une *West-Afrikanische Kultur* (*Mutterrechtliche Mittelbantu-kultur*), dans l'hypothèse où celle-ci aurait existé dans le bassin de l'Ubangi-Uele et aurait été à l'âge de la pierre.

La première de ces cultures (*la Steppenjägerkultur*) aurait pu être importée dans le bassin de l'Uele à une époque reculée par des *Négroïdes à peau jaune*, dont le type aurait disparu à la suite des migrations ultérieures et des métissages qui en sont résultats, mais dont certains éléments somatiques, culturels et linguistiques seraient demeurés dans le pays, modifiés et transformés par l'introduction d'éléments somatiques nouveaux, de cultures nouvelles, de langues nouvelles. La seconde (*la Vatterrechtliche Altnigritische Kultur*) aurait pu y être introduite par des Nègres ou par des Négroïdes plus ou moins métissés par des Europoïdes, ou par des Europoïdes métissés de sang noir, parlant probablement, les uns et les autres, des langues vraisemblablement assez différentes des langues bantoues et des langues soudanaises actuellement parlées dans le pays.

La troisième (*la Mutterrechtliche Mittelbantu-kultur* de

Baumann ou la *West-Afrikanische Kultur* de jadis) aurait pu y être introduite par des populations nègres ou négroïdes ayant une culture matrilinéale, pratiquant l'agriculture, originaires du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Nord ou du Nord-Est, ultérieurement refoulées vers le Sud⁽¹⁾.

IV. Les *graffiti les plus anciens* de la région d'Api pourraient peut-être dater de la *Steppenjägerkultur* des Négroïdes à peau jaune, dont les *Bochimans* de l'Afrique du Sud représentent peut-être un type localisé, accentué

(1) J'expose plus loin, en parlant des thèses de MENGHIN, des arguments défavorables à l'hypothèse d'une *Tumbakultur, vestige archéologique d'une West-Afrikanische Kultur*.

A mon avis, la *West-Afrikanische Kultur*, ou la *Mutterrechtliche Mittelbantukultur* de BAUMANN, ou la *culture des populations à succession matrilinéale de nombreuses régions Sud du Congo belge* est un « complexe », résultante, relativement récente, de nombreux facteurs et non pas le terme d'une évolution d'une culture préhistorique, comme la *Tumbakultur*.

Des *populations à succession matrilinéale* peuvent avoir existé en Afrique noire à une époque très ancienne. Les *Nuba du Sud de Kordofan* ont une succession matrilinéale, ainsi qu'une conception du mariage et des droits des époux (modifiées et transformées en certains domaines), survivant chez les *populations à succession matrilinéale du Haut-Katanga* (Bakaonde, Basanga, Banueshi, Balamba, Balomotwa) et les *Semi-Bantous, Bantoïdes ou Ouest-Africains du Congo belge* (Baboma, Badia, Basakata, etc.).

Les *populations de taille médiocre* (les *Batwa*) vivant au Katanga avant l'arrivée des Bakunda, Balumbu et Babui, descendus du Nord, avaient une *succession matrilinéale* et honoraient des *ancêtres-femmes* (voir G. VAN DER KERKEN, *Les Sociétés bantoues du Congo belge*, Bruxelles, Bruylants, 1920 ; VERHULPEN, *Baluba et Balubaisés du Katanga*, Anvers, 1936 ; SELIGMAN, *Pagan Tribes of Nilotic Sudan*, London, 1932).

On ne peut exclure à priori l'hypothèse d'un pays occupé jadis par un ensemble de *populations à succession matrilinéale*, s'étendant de la contrée des *Nuba du Sud* (Kordofan) jusqu'aux contrées actuelles des *populations à succession matrilinéale*, allant du golfe de Guinée à l'océan Indien, pays ultérieurement envahi par des *Bantous, des Soudanais et des Nilotiques, les uns et les autres à succession patrilinéale*.

Rien ne démontre toutefois que cet ensemble de *populations à succession matrilinéale* ait eu jadis une seule et même culture, celle des deux classes ou la *West-Afrikanische Kultur*, imaginées par quelques ethnologues.

et spécialisé. Assez bien de *graffiti* de l'Afrique du Nord, du Soudan, du Sahara, de l'Est Africain et de l'Afrique du Sud semblent appartenir à cette culture et être l'œuvre de ces Négroïdes à peau jaune.

Les *graffiti* reproduisant sur la roche des haches ou des houes, apparemment mésolithiques ou néolithiques, datent assez vraisemblablement du Mésolithique ou du Néolithique du pays.

On ne peut se baser sur les *dimensions* des pédiformes pour affirmer que les auteurs des *graffiti* avaient de petits ou de grands pieds. Si ceux-ci ont été gravés ou taillés dans un but d'ordre magique, ils ont pu représenter les pieds de ceux contre lesquels ceux qui ont exécuté les gravures voulaient agir, et non pas les leurs. Les auteurs des pédiformes peuvent donc avoir été eux-mêmes de taille médiocre ou de grande taille, quelles que fussent les dimensions des pédiformes.

Les *graffiti* reproduisant sur la roche des armes telles que des *nkpunga* (armes de jet), n'existant qu'en fer, attestent évidemment l'existence d'une *culture du fer* dans le pays ou dans ses environs immédiats.

Les populations de la région du mont Ngundu ont continué à faire des *graffiti* jusqu'à nos jours ou tout au moins jusqu'en 1924, époque où l'on dessinait encore sur le sable, le long des chemins, des sujets analogues à ceux dessinés sur la roche, comme je l'ai constaté personnellement.

V. Les Négroïdes à peau jaune et les Nègres paléotropicaux à peau noire se sont vraisemblablement mélangés et métissés à une époque très ancienne (au Paléolithique supérieur, au Mésolithique et au Néolithique), longtemps avant l'invasion du Congo belge par les *Proto-Bantous*, les *Semi-Bantous*, *Bantoïdes ou Ouest-Africains*, les *Bantous* et les *Soudanais*. Peut-être ont-ils subi, déjà à ces

époques, le métissage de vrais Nègres, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Nord ou de l'Est.

Les *Nègres paléotropicaux* ont pu habiter le *bassin de l'Ubangi-Uele*, alors que la grande forêt recouvrait totalement ou en très grande partie celui-ci. Les *Négroïdes à peau jaune* y ont peut-être pénétré plus tard, à la suite du desséchement du Sahara et des pays voisins ainsi que du retrait de la grande forêt congolaise.

La population actuelle du *bassin de l'Uele* comporte — à côté d'*individus de très haute taille et de haute taille* — de nombreux *individus de taille moyenne*, souvent *mésaticephales*, à peau tantôt jaunâtre, brun clair ou rougeâtre et tantôt noirâtre, voire très noire, comme celle des *Nilotiques*. Il existe également dans les bassins de l'*Uele* et de l'*Aruwimi* des *pygmoïdes*, des *pygmées* et des *pygmiformes*, *dolichocéphales*, *mésaticephales*, *sous-brachycéphales* et *brachycéphales*, à peau jaunâtre ou noirâtre, attestant chez eux au moins deux « variétés » se rattachant vraisemblablement, l'une aux *Négroïdes à peau jaunâtre* et l'autre aux *Nègres paléotropicaux*.

Cet état de choses s'explique assez aisément, si l'on admet que le pays a été habité, à une époque ancienne, par des « variétés » de *Nègres paléotropicaux* à peau noirâtre ou noire et des « variétés » de *Négroïdes à peau jaune*, les uns et les autres de taille moyenne, avant d'être habité par des *Nègres de haute taille*.

VI. Les *industries mésolithiques et néolithiques* ont pu être importées chez les *Nègres paléotropicaux* n'ayant pas d'industrie lithique et chez des *Négroïdes à peau jaune* ayant à cette époque une industrie du Paléolithique récent, occupant alors les uns et les autres les territoires constituant aujourd'hui le bassin de l'*Ubangi-Uele*, par des *Négroïdes à peau jaunâtre* ayant été en contact avec des industries mésolithiques ou néolithiques du Soudan ou de l'*Uganda*, ou par des *Nègres de haute taille*, originaires

du *Soudan* (région du Nord-Ouest, région du Nil, Kordofan, Darfour, pays de Koush ou de Méroé) ou de l'*Afrique Orientale* (Abyssinie, Uganda, Kenya), peut-être demeurés typiquement Nègres ou peut-être ayant déjà subi directement ou indirectement des apports de sang provenant des *Europoïdes* du Nord ou de l'Est, ou encore par des *Europoïdes*, originaires du Nord ou de l'Est, peut-être déjà métissés ou peut-être ultérieurement métissés, dont le type aurait disparu lentement plus tard.

Ces Nègres de haute taille ou ces *Europoïdes* auraient introduit dans le bassin de l'*Ubangi-Uele* l'industrie du *Campignien*, originaire de l'Asie du Nord ou de l'Eurasie du Nord, vraisemblablement par le chemin de la Somalie, du Kenya et de l'Uganda. Du bassin de l'*Ubangi-Uele* cette industrie aurait émigré au Bas-Congo et au Gabon.

VII. Sur la base des renseignements actuels on peut décrire comme suit, en résumé, à titre d'hypothèse, la situation probable de l'*Afrique Centrale*, celle du *Congo belge* et plus particulièrement celle du bassin de l'*Uele* aux temps du *Paléolithique récent*, du *Mésolithique* et du *Néolithique* :

L'*Afrique* a été habitée par des précurseurs de l'*homme* (*Anthropiens* et *Hominiens*) à une époque extrêmement reculée. Elle est habitée par des Humains (hommes du type *Homo sapiens*) depuis le début du *Paléolithique récent*.

Races, sociétés, cultures, langues d'hommes du type de l'*Homo sapiens* se sont succédé sur son sol durant de nombreux millénaires.

Le *Congo belge* et d'autres régions de l'*Afrique Centrale* semblent avoir été habités — avant l'invasion du pays par les *Bantoïdes*, *Semi-Bantous ou Ouest-Africains* (originaires en dernier lieu de l'Ouest ou du Nord-Ouest et peut-être antérieurement du Nord et du Nord-Est), les *Bantous* (originaires du Nord-Est ou de l'Est), les *Soudanais* (originaires du Nord, du Nord-Ouest ou du Nord-Est),

des *Nilotiques* (originaires du Nord ou du Nord-Est), des *Nilo-Hamitiques* (originaires du Nord ou du Nord-Est), connaissant tous, en général, l'art de travailler le fer, lors de leur pénétration au Congo belge — par des *Négroïdes à peau jaunâtre et des Nègres à peau noirâtre, les uns et les autres de taille inférieure*, dont nous ne savons pas grand' chose.

Peut-être des *Proto-Bantous* ont-ils envahi le Congo belge, l'Afrique Équatoriale française, le Cameroun avant les *Semi-Bantous, Bantoïdes ou Ouest-Africains* et les *Bantous*, et doit-on à ces *Proto-Bantous* la « semi-bantouisation » des langues semi-bantoues, parlées actuellement par les *Semi-Bantous, Bantoïdes ou Ouest-Africains*, au Cameroun, en Afrique Équatoriale française et au Congo belge, et l'*industrie du fer*.

De nombreux renseignements d'ordre anthropologique, culturel, archéologique, préhistorique et historique tendent à démontrer que ces *Négroïdes à peau jaunâtre* ont vécu surtout dans la savane et dans ses environs et que ces *Nègres paléotropicaux ou Palénégrides à peau noirâtre* ont vécu surtout dans la Grande Forêt et dans ses environs.

En maintes régions les uns et les autres se mélangèrent, à une époque ancienne, et subirent vraisemblablement des apports somatiques, culturels et linguistiques de Nègres de taille supérieure, venus du Nord, de l'Ouest et de l'Est, bien avant leur éventuel assujettissement par des envahisseurs *Proto-Bantous*, antérieurs aux envahisseurs *Semi-Bantous, Bantoïdes ou Ouest-Africains, Bantous, Soudanais ou Nilotiques*.

A diverses époques et dans diverses régions, à la suite de circonstances particulières résultant du milieu géographique ou du genre de vie, d'un long isolement ou d'inter-mariages, seraient issus de ces *Négroïdes à peau jaune*, de ces *Nègres paléotropicaux ou Palénégrides* ou encore des *métis des uns et des autres*, influencés peut-être par des Nègres de taille supérieure, venus du Nord, de l'Ouest ou

de l'Est, des « variétés » de pygmoïdes, de pygmées ou de pygmiformes à peau plus ou moins jaunâtre, ou plus ou moins noirâtre, plus ou moins mésaticéphales, brachycéphales, sous-brachycéphales ou dolichocéphales, selon la prédominance des caractères hérités de leurs ancêtres.

Les Négroïdes à peau jaunâtre, les Nègres paléotropicaux ou Palénégrides et leurs descendants métissés ignoraient vraisemblablement l'art de travailler le fer avant d'avoir été en contact, sur le sol congolais et ailleurs, avec les envahisseurs ultérieurs (*Proto-Bantous, Bantoïdes, Semi-Bantous, Ouest-Africains, Bantous, Soudanais*).

Peut-être — comme je l'ai déjà dit ci-dessus — est-ce parmi les descendants de ces anciennes populations (Négroïdes à peau jaunâtre, Nègres paléotropicaux ou Palénégrides à peau noire, métis issus des uns et des autres et leurs « variétés », les pygmoïdes, pygmées et pygmiformes, les uns et les autres de taille inférieure), influencés par des Nègres de taille supérieure, venus du Nord, de l'Ouest et de l'Est, qu'il faut chercher les populations chez lesquelles ont été introduites (peut-être par des Négroïdes à peau jaune, influencés par le contact de cultures mésolithiques ou néolithiques, ou des Nègres de taille supérieure, non métissés ou métissés par des Euro-poïdes, ou des Euro-poïdes probablement métissés; peut-être aussi par des contacts avec ceux-ci ou des influences provenant de ceux-ci) les industries mésolithiques et néolithiques.

Il n'était évidemment possible de développer une industrie de la pierre taillée ou polie, au moyen de matériaux de provenance locale, qu'aux populations vivant dans un pays où la pierre se rencontre assez abondamment et assez facilement (pour ce qui concerne le Congo belge, dans les pays de savane).

Il n'était guère possible de développer semblable industrie de la pierre, au moyen de matériaux de provenance locale, dans la plupart des régions de la Grande Forêt

congolaise, où l'on ne rencontre pas ou pour ainsi dire pas de pierres.

Aussi est-il probable que de nombreux groupements de *Nègres paléotropicaux* ou *Palénégrides*, vivant dans la Grande Forêt, n'ont pu développer une industrie de la pierre aux temps paléolithiques et ont dû se contenter d'une industrie du bois, de l'os, de la corne et de l'écaille.

A la suite des *contacts ultérieurs*, dans les régions constituant actuellement le Congo belge, entre *les anciennes populations* et *les derniers envahisseurs*, apportant *les industries du fer*, *les anciennes industries locales du bois*, *de l'écaille*, *de l'os*, *de la corne* et *de la pierre* et *les nouvelles industries importées du fer* ont pu *coexister* durant une certaine période, s'influencant peut-être dans une certaine mesure.

Les anciennes populations du pays possédant une culture mésolithique et une culture néolithique ont été vraisemblablement en partie *exterminées*, en partie *refoulées* et en partie *absorbées* et *acculturées* par les *envahisseurs ultérieurs* (Proto-Bantous, Semi-Bantous, Bantoïdes, Ouest-Africains, Bantous, Soudanais, Nilotiques).

En absorbant les *anciens habitants du pays*, les *envahisseurs successifs ultérieurs* auraient subi leurs influences (tout au moins dans certaines limites) *des points de vue anthropologique, culturel* (notamment dans les *conceptions religieuses et magiques*, dans les *industries et les techniques*, etc.) et *linguistique*.

Il n'y aurait plus à proprement parler, dans cette hypothèse, dans le bassin de l'Uele de populations descendant des dernières populations mésolithiques ou néolithiques, représentant en quelque sorte encore aujourd'hui leurs caractères anthropologiques, culturels et linguistiques. Néanmoins, très vraisemblablement, des éléments anthropologiques, culturels et linguistiques (plus ou moins déformés, modifiés et évolués), provenant des dernières populations mésolithiques et néolithiques, survivent

parmi les types anthropologiques, les cultures et les langues des populations actuelles de l'Uele.

S'il est possible, par exemple, que des éléments appartenant à ces anciennes populations mésolithiques et néolithiques — absorbés et acculturés par des envahisseurs ultérieurs — aient été absorbés par les *Makere* ou par les *Mamvu-Walese*, à une époque de leur histoire, je ne puis me rallier à la thèse présentant le *complexe actuel Makere* ou le *complexe actuel Mamvu-Walese* comme les « descendants » de ces derniers Néolithiques.

*Les « derniers Néolithiques » de l'Uele ont vraisemblablement vécu à une époque où les *Makere* et les *Mamvu-Walese*, qui sont les uns et les autres des Soudanais, n'avaient pas encore pénétré dans le bassin de l'Uele.*

*
**

Après l'existence probable de *cultures paléolithiques* — dont jusqu'ici nous ne savons rien — on peut admettre, à titre hypothétique, sur la base des documents archéologiques obtenus jusqu'à ce jour, la succession dans le *bassin de l'Uele* des *cultures suivantes* :

1. De *cultures mésolithiques*, dont les débuts peuvent être imaginés environ 10.000 ans avant notre ère. Nous ne connaissons actuellement qu'une industrie mésolithique probable. Elle est plus ou moins analogue au *Campignien* (« haches » ou « houes » de type campignien). On peut la situer (assez approximativement) aux environs de l'an 4000 avant notre ère, date de l'arrivée du Campignien en Europe (¹).

Peut-être faut-il rattacher à cette dernière culture les

(¹) Si des découvertes ultérieures démontraient que les éléments d'aspect « *solutréen* » de la *Tumbakultur* se rapportent réellement au *Solutréen*, originaire de l'Asie ou de l'Eurasie du Nord, datant du *Paléolithique récent*, la *Tumbakultur* devrait être reculée dans le temps et située au *Paléolithique récent*.

graffiti reproduisant la « hache » ou la « houe » de l'industrie du Campignien.

2. De *cultures néolithiques*, caractérisées par des haches polies, des mortiers, des pilons et des vases en pierre.

Peut-être faut-il rattacher à ces cultures de nombreux *graffiti*, notamment ceux reproduisant des couteaux et des lances (peut-être en pierre), de nombreuses cupules et de nombreux pédiformes.

3. D'une éventuelle *culture du cuivre*, qui a peut-être existé entre la culture néolithique et la culture du fer⁽¹⁾.

4. D'une *culture du fer*, attestée à une époque ancienne : a) par l'exploitation de mines de fer dans la région du mont Ngundu; b) par les *graffiti* reproduisant des nkpinga, attribués aux Adiyo (Bantous) et aux Abele (Soudanais); c) par les *graffiti* reproduisant des couteaux ou des lances, si ceux-ci doivent être considérés comme étant en fer et non en pierre.

La *culture du fer* a certainement existé dans le bassin de l'Uele *plusieurs siècles avant l'arrivée dans celui-ci des Adiyo et des Abele*. Les Bantous, y ayant précédé les Adiyo et les Abele, y avaient sans aucun doute *une culture du fer*, mais ignoraient la *Nkpinga*. Ils n'ont vraisemblablement pas dessiné de *graffiti*, à moins d'admettre comme étant leur œuvre les *graffiti* représentant des couteaux ou des pointes de lances (apparemment en fer).

Faudrait-il admettre que les dessins de nkpinga auraient été effectués dans un but magique, non par des Adiyo ou des Abele, mais par les Bantous, habitant le mont Ngundu, en quelque sorte en vue de « charmer » les nkpinga des

(1) Il existe actuellement dans le bassin de l'Uele divers objets en cuivre fabriqués dans le pays (perles en cuivre, utilisées dans les ceintures; bracelets; colliers; grosses épingle, mises dans les cheveux; nkpinga, etc.). Certains de ces objets reproduisent des *modèles anciens*. On ignore les origines et la date des débuts de cette industrie du cuivre.

Adiyo et des Abele et de se protéger contre leurs effets meurtriers ?

Le « *pavement d'Api* », s'il était destiné à constituer un édifice (culte solaire, culte lunaire, forteresse, etc.), doit se rapporter au *Néolithique*, à l'époque du cuivre, s'il y en a eu une, ou aux débuts de l'âge du fer.

Si aucun autre monument du même genre n'est découvert dans le bassin de l'Ubangi-Uele, il devra être considéré comme la manifestation d'une *culture spéciale* introduite dans le pays par des *étrangers*, venus vraisemblablement du Nord, du Nord-Est ou de l'Est.

Il ne semble pas qu'il puisse être attribué à une époque antérieure au Néolithique (situé assez approximativement entre l'an 3000 et les siècles précédent ou suivant immédiatement les débuts de notre ère ?) ni à une époque postérieure aux débuts de l'âge du fer (quelques siècles avant ou après les débuts de notre ère).

CHAPITRE VIII.

EXAMEN DES THÈSES SE RAPPORTANT AU PAVEMENT D'API, AUX GRAFFITI, AUX CUPULES, AUX PÉDIFORMES, A LA CULTURE DE LA PIERRE OU AUX POPULATIONS MÉSOLITHIQUES OU NÉOLITHIQUES DU BASSIN DE L'UELE, DÉFENDUES PAR DIVERS AUTEURS.

Les *conclusions* qui me semblent se dégager des faits actuellement connus et les *hypothèses* qui me paraissent pouvoir être édifiées à titre provisoire sur la base des quelques éléments actuellement connus — divers éléments demeurant d'ailleurs inconnus — ne confirment pas, à mon avis, les thèses défendues par le R. P. Van den Plas, de Calonne-Beaufaict et Colette.

Ces conclusions et ces hypothèses inclinent à réexaminer la thèse de Menghin à la lumière des éléments actuellement réunis.

* * *

I. — Thèse défendue par le R. P. Van den Plas.

Feu le R. P. Van den Plas, à qui l'on doit l'intéressante introduction historique à la *Langue Azande* de Mgr C. R. Lagae et qui, avec de Calonne-Beaufaict, a été l'un des premiers à signaler l'existence du « pavé d'Api », a défendu la thèse selon laquelle les *Makere*, les *Medje* et les *Mamvu*, « les descendants des anciens Néolithiques », seraient les auteurs du « *pavement d'Api* », les dessinateurs ou les tailleurs des *gravures rupestres* et les fabricants des *haches en pierre polie* (¹).

Si le « *pavement d'Api* » est un véritable pavé, vu l'emploi des matériaux (gros blocs de pierre rectangulaires) et ses dimensions (50 × 10 m.), il ne peut avoir été destiné qu'à un édifice ou à un monument de pierre appartenant à une culture apparemment très différente des cultures que les *Makere*, les *Medje* ou les *Mamvu* ont pu posséder dans le passé.

Si l'on peut admettre que les *Makere*, les *Medje* ou les *Mamvu* aient collaboré à dessiner ou à tailler un certain nombre des *graffiti* existants, relativement récents, il n'y a, à mon avis, aucune raison de leur attribuer les *graffiti* les plus anciens, notamment ceux représentant des « haches » ou des « houes » en pierre.

On ne peut oublier que les *Mabisanga*, les *Makere* et les *Medje* ainsi que les *Mamvu* connaissaient une *industrie du fer*, d'après leurs propres traditions, confirmées par celles des *Azande*, des *Mangbetu*, des *Amadi* et des *Abarambo*, quand ils étaient installés *dans le bassin du Mbomu*.

J'ai montré des haches en pierre polie du bassin de l'Uele à des *Makere* et à des *Mamvu*. Ils ignoraient, tout autant que les *Azande*, les *Amadi*, les *Abarambo* et les

(¹) VAN DEN PLAS, *Introduction à La Langue des Azande* de C. R. LAGAE, Gand, 1921, pp. 25 à 30.

chefs *Mangbetu*, quelles étaient les populations qui les avaient fabriquées et utilisées.

II. — **Thèses défendues par de Calonne-Beaufaict.**

Selon de Calonne-Beaufaict, les *Mamvu*, installés entre l'Uele et le Bomokandi, se trouvaient encore au stade néolithique au XVII^e siècle.

Ils auraient été rencontrés au XVI^e siècle, dans « l'aire à cupules », par les envahisseurs successifs du bassin de l'Uele.

Il s'agissait, selon de Calonne-Beaufaict, de « populations de petite taille, très noires de peau, néolithiques ou, plus exactement, faisant usage de pierre polie ».

Leurs descendants actuels, les moins influencés, seraient — selon encore de Calonne-Beaufaict — les *Mamvu*, les *Walese* et les *Bambuti* (provenant du croisement entre *Mamvu* ou *Proto-Mamvu* et *Efe*), vivant en symbiose avec des *Pygmées jaunes* (*Efe*).

Selon toujours de Calonne-Beaufaict, vers l'Ouest, des populations de forêt, d'origine uest-africaine, probablement, se seraient mélangées à eux, pour former les *Makere*.

Ces « populations de petite taille, très noires de peau » (les *Proto-Mamvu* ?), influencées par des *Makere* et des *Soudanais*, auraient donné naissance à la *civilisation à rupestres du mont Ngundu, transitoire entre le Néolithique et le fer forgé*.

Pour de Calonne-Beaufaict, les *Mamvu* (populations de petite taille, très noires de peau), les *Pygmées jaunes* (*Efe*) et les *Bambuti* (métis provenant du croisement des *Mamvu* et des *Efe*), qui se seraient étendus du Mbomu vers l'Uele, seraient « les derniers Néolithiques de l'Uele » (¹).

J'ai visité les *Mamvu* et les *Makere* et y ai recueilli de

(¹) DE CALONNE-BEAUFAICT, *Azande*, Bruxelles, 1921, pp. 135-149.

nombreux renseignements, qui diffèrent de ceux que donne à leur sujet de Calonne-Beaufaict.

De nombreux *Mamvu* sont de taille médiocre, mais il y en a aussi de grande taille.

On rencontre chez eux des types larges et épais et des types élancés (ces derniers rappelant certains Amadi du territoire d'Amadi et certains Nilotiques de taille se rapprochant quelque peu de la moyenne). Leurs têtes ont souvent un aspect assez grossier, rappelant le type du Nègre paléotropical ou Palénégride (type assez fréquent chez les Pygmoïdes du bassin de la Tshuapa ou du lac Léopold II et chez ceux de la région du lac Kivu) et souvent un aspect plus affiné. Le teint de la peau est assez généralement noir, beaucoup plus noir que chez la plupart des Bantous; on rencontre cependant des individus au teint plus clair, rapproché du brun chocolat.

Les *Mamvu* prétendent avoir connu, depuis les temps les plus lointains, l'arc (*sebe*), — ils en possèdent un grand et un petit, — la flèche en bois (*djaku*), la flèche en fer (*ebi*), la lance à pointe de fer (*tibe*), etc... Ils ignoraient jadis le palmier à huile, utilisant pour fabriquer de l'huile un arbre de la forêt (*kana*).

Selon de nombreux patriarches *Mamvu* et divers chefs *Mangbetu* entendus, les ancêtres des *Mamvu* n'utilisaient pas la fronde à la guerre, maisjetaient à la main des pierres des montagnes, tout en utilisant leurs arcs et leurs flèches. Les enfants des Amadi, des Abarambo, des Azande et des *Mangbetu* s'exercent à la fronde, à titre de jeu. Ils le faisaient aussi jadis.

Leur culture matérielle, intellectuelle et artistique, leurs conceptions religieuses et magiques, leur organisation familiale, sociale et politique ressemblent à celles de nombreux *Bantous* ou *Soudanais*. Elles ont subi les répercussions des invasions du pays par des *Soudanais* (*Mangbetu*, *Azande*) et des *Nilotiques* et leurs influences, ainsi que celles résultant du retour, à une date très récente,

dans le pays actuellement habité par les Mamvu, de Bantous (*Bote, Mobadi, Mayanga*, apparentés aux *Mangbele* et aux *Bobua*).

Rien ne confirme que les *Makere* seraient le résultat d'un croisement entre des populations de forêt d'origine ouest-africaine et des Mamvu ou Proto-Mamvu.

Les *Makere*, comme les *Mabisanga*, les *Medje*, les *Balumbi*, les *Babeyru*, les *Malele* et les *Popoi*, ont habité jadis le bassin du Mbomu. Ces divers groupements parlent les dialectes de la *langue mangbetoue* et ont une *culture mangbetoue*.

Les *Makere* sont assez souvent de taille moyenne, bien qu'il y ait chez eux des individus de grande taille. Ils ont le teint plus clair que la plupart des Mamvu.

A une époque plus ou moins ancienne de leur histoire, ils semblent avoir absorbé assez bien de Négroïdes à peau jaunâtre.

Mamvu et *Makere* sont des *Soudanais*, parlant les langues soudanaises.

La culture des *Makere* rappelle celle de nombreux Bantous et de nombreux Soudanais et est très rapprochée de celle existant dans les sultanats Mangbetu et Matshaga.

La *hutte rectangulaire*, existant chez les *Makere*, y a succédé à une *hutte ronde*, sous l'influence des populations bantoues avec lesquelles ils sont entrés en contact.

La thèse de Calonne-Beaufaict, en tant qu'elle attribue la *culture néolithique* de l'Uele aux *Mamvu* et en tant qu'elle date cette culture ou sa dernière période du XVII^e siècle, semble erronée, mais de Calonne-Beaufaict a incontestablement été le premier à attirer l'attention sur les rapports probables existant entre la *culture néolithique de l'Uele*, d'une part, et les *Négroïdes à peau jaune* (dont les *Efe* sont vraisemblablement une « variété » métissée, évoluée et devenue pygmiforme) et, d'autre part, les *Nègres paléotropicaux à peau noirâtre et de taille inférieure* (dont les populations de petite taille à peau noire,

considérées comme Proto-Mamvu par de Calonne-Beaufaict, sont vraisemblablement une « variété » et dont le type se retrouve chez de nombreux Mamvu d'aujourd'hui) (¹).

Si, comme il est probable, il y eut jadis, à une époque assez reculée, dans le bassin de l'Uele — avant l'arrivée dans ce pays des *Proto-Bantous*, des *Semi-Bantous* ou *Bantoïdes* ou *Ouest-Africains*, des *Bantous* et des *Soudanais* — un mélange entre « populations de forêt », probablement d'origine ouest-africaine, « à peau noire » (Nègres paléotropicaux à peau noirâtre), et des populations à peau jaune (Négroïdes à peau jaune), les uns et les autres de taille médiocre, les premiers occupaient vraisemblablement les régions Sud et les régions du Sud-Ouest de la forêt, les seconds les régions Nord (la savane ou la steppe), avant de se mélanger.

De nombreux renseignements d'ordres anthropologique, ethnologique et historique semblent confirmer cette hypothèse.

III. — Thèses défendues par Colette.

Colette considère, d'une part, les *graffiti du mont Ngundu* comme des *gravures rituelles* se rapportant aux *rites de l'eau*, « dessinées par les Égyptiens de la IV^e dynastie (c'est-à-dire entre 2840 et 2680 avant notre ère), dans le but de rendre la fertilité à la terre d'Égypte, souffrant d'une grande sécheresse par suite de l'insuffisance du Nil », et affirme, d'autre part, sur la base de ces éléments, que « *2.500 ans environ avant l'ère chrétienne la Province Orientale du Congo belge était en pleine culture néolithique* » (²).

(¹) DE CALONNE-BEAUFAICT, *Azande*, Bruxelles, 1921, p. 149.

(²) COLETTE, J. D. F., *Les Rites de l'Eau dans le Néolithique congolais* (*XVI^e Congrès d'Anthropologie et de Préhistoire*, Bruxelles, 1935, Rapports, Bruxelles, 1936, pp. 1044-1056). — Le texte de COLETTE a été souligné par moi.

La présence des anciens Égyptiens dans le bassin de l'Uele à cette époque, bien que non impossible à priori, n'est nullement démontrée. S'ils y ont pénétré, on n'a pu découvrir jusqu'ici aucune trace certaine de leur passage ou de leur séjour.

*
* *

S'ils avaient occupé ou influencé le bassin de l'Uele, on y trouverait des vestiges de leur occupation ou de leur influence, comme on en trouve dans la région Nord du Soudan anglo-égyptien (pays de Koush ou de Méroé).

En supposant même qu'ils y aient pénétré en même temps que dans les pays voisins, ils se seraient très vraisemblablement rendu compte que l'Uele, dont le cours est orienté vers l'Ouest, ne pouvait alimenter le Nil, dont le cours est orienté vers le Nord.

Il semble encore que s'il s'agissait en l'occurrence de « gravures rituelles » exécutées par les anciens Égyptiens de la IV^e dynastie, celles-ci auraient été exécutées selon les procédés égyptiens de l'époque et qu'elles se présenteraient aujourd'hui sous un aspect nettement égyptien, ce qui n'est nullement le cas.

Pour les raisons que j'ai données précédemment, situant à titre d'hypothèse la culture néolithique du bassin de l'Uele après l'an 4000 avant notre ère au plus tôt (la culture protonéolithique du Tumbien étant située aux environs de 4000) et un peu avant ou un peu après les débuts de notre ère, au plus tard, il est possible, comme le soutient Colette, en partant d'autres bases que les miennes, que la Province Orientale du Congo belge était en pleine culture néolithique vers l'an 2500 avant notre ère.

Cette culture aurait pu durer assez vraisemblablement, sur la base des renseignements actuels, au plus tard jusqu'à une époque voisine des débuts de notre ère. Il n'est pas impossible cependant que l'*industrie du fer*, existant au Soudan (pays de Koush ou de Méroé) vers l'an 2000

avant notre ère et peut-être même à une époque antérieure, ait apparu dans le bassin de l'Uele vers la fin du second millénaire ou au cours du premier millénaire avant notre ère.

IV. — Thèses défendues par Menghin.

Les thèses de Menghin se rapportent à la *Tumbakultur*, culture de la pierre du *Bas-Congo*, et non pas à la culture de la pierre du bassin de l'*Ubangi-Uele*.

Les analogies signalées par Bequaert entre certains outils de la culture de la pierre du *Bas-Congo* et certains outils de celle du bassin de l'*Ubangi-Uele* permettent d'admettre, tout au moins à titre d'hypothèse, que la *Tumbakultur* s'est peut-être répandue jadis du bassin de l'*Ubangi-Uele* au *Bas-Congo*.

Dès lors, les considérations émises par Menghin et les deux thèses soutenues par lui sont également intéressantes pour le bassin de l'Uele.

La première thèse de Menghin rattache la *Tumbakultur* au *Campignien* d'Europe et d'Asie.

Elle se borne à comparer et à interpréter des documents préhistoriques.

Un examen de la culture de la pierre actuellement connue du bassin de l'Uele démontre que si certains éléments de cette culture (les « haches » qui semblent des « houes », signalées par Bequaert) peuvent se rattacher à la *Tumbakultur* du *Bas-Congo* et par conséquent au *Campignien*, d'autres éléments (notamment les haches polies en hématite, les mortiers et les pilons, les vases en pierre, etc.) semblent devoir être rattachés à des *cultures plus évoluées, nettement néolithiques*.

Si la première thèse de Menghin correspond à la réalité et si les déductions de Bequaert sont exactes, une culture du *Campignien* aurait existé jadis dans le bassin de l'*Ubangi-Uele* et se serait étendue vers le Sud, jusqu'au *Bas-Congo*. Cette culture aurait été suivie, dans le bassin

de l'Uele, d'une culture nettement néolithique, utilisant des haches polies, des mortiers et des pilons, des vases de pierre, etc.

La seconde thèse de Menghin rattache la Tumbakultur à la culture des deux classes et aux agriculteurs matriarcaux de la West-Afrikanische Kultur.

Sortant du cadre de la préhistoire, elle confronte les données de celle-ci avec celles de l'ethnologie et de l'histoire de l'Afrique.

Si cette thèse correspond à la réalité, le bassin de l'Ubangi-Uele aurait été habité à une certaine époque par les agriculteurs matriarcaux de la West-Afrikanische Kultur, ancêtres probables des agriculteurs matriarcaux actuels, possédant cette culture.

A. — **Thèse de Menghin rattachant la Tumbakultur du Bas-Congo (et du bassin de l'Ubangi-Uele) au Campignien d'Afrique, d'Europe et d'Asie** (¹).

La Tumbakultur de Menghin, possédant plusieurs niveaux, est caractérisée par des outils rappelant la forme des coup-de-poing, mais possédant souvent un tranchant poli, haches assez frustes pouvant avoir servi de « houes », des tranchets, des pics, des pointes de flèches, des pointes de lances en feuille de laurier, des traces de céramique. Elle est considérée par Menghin comme datant du Paléolithique récent et des débuts de l'agriculture.

Breuil et Leakey, se basant sur l'existence, dans cette culture, de *haches polies*, la situent au Néolithique. Les haches polies dont il s'agit peuvent dater des derniers niveaux du Campignien.

Menghin signale l'existence de la Tumbakultur, en Afrique, au Somaliland, dans l'Uganda, au Congo belge et en Afrique Équatoriale française.

Selon Leakey, elle existerait, en outre, au Kenya (tranchets, pics, haches polies, pointes de lances en feuille de

(¹) MENGHIN, études citées.

laurier), sans qu'on puisse l'y rattacher à une population déterminée, et en *Afrique du Sud* (pointes de flèches à barbe et haches polies) (¹).

Elle paraît inexisteante en Afrique Occidentale.

Colette a signalé le parallélisme existant entre *certaines « haches » du Bas-Congo* et *certaines « haches » d'industries protonéolithiques de la Norvège* (haches du type de Noesvet, dans la baie d'Oslo), rappelant les industries protonéolithiques d'Erteboelle ou des Kioekkenmoeddings et du Campignien. Plusieurs de ces haches se trouvent au British Museum et sont reproduites dans le guide de ce Musée (²).

Menghin rattache la *Tumbakultur* au *Campignien de l'Europe et de l'Asie* et suppose qu'originaire de l'Asie antérieure ou de l'Asie du Sud, elle a pénétré au Somaliland, dans l'Uganda, au Congo belge et au Congo français.

Comme on le verra ci-après, les recherches ultérieures ont démontré que les origines du *Campignien* — au lieu d'être recherchées dans l'Asie Antérieure ou dans l'Asie du Sud — doivent l'être dans l'*Asie du Nord* ou l'*Eurasie du Nord* et ont attiré l'attention sur de nouveaux problèmes.

Le nom de *Campignien* a été donné, en 1886, par Philippe Salmon, à une industrie découverte à Campigny, sur une colline, près de Blangy-sur-Bresle, en Seine-Inférieure, dans des fonds de cabanes, caractérisée par le tranche-t, le pic, le grattoir circulaire, quelques ossements de bœuf, de cheval et de cerf, ignorant la hache polie, ou ne la possédant que rarement (dans les couches supérieures), quelques fragments de poterie portant des ornements linéaires. On y rencontre des pierres pouvant être utilisées pour moudre le grain, ce qui implique peut-être l'agri-

(¹) LEAKY, *Stone age Africa*, Oxford, 1936.

(²) COLETTE, Comparaison entre les facies uelien et léopoldien du Néolithique congolais (*Bull. Cercle Zool. africain*, 1933, X, 4, pp. 95-97); *Guide to Antiquities of the Stone age*, British Museum, London, 1926).

culture. La flore et la faune sont les mêmes que celles de l'époque actuelle.

Le *Campignien* fut reconnu ensuite en d'autres régions de la France, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Angleterre, au Danemark, en Suède, en Pologne, en Russie, en Palestine, en Sibérie et en Chine du Nord.

L'outillage du *Campignien* ressemble, selon R. Furon, à celui des *Kioekkenmoeddings* (*industrie d'Erteboelle*) du Danemark et de l'Allemagne du Nord⁽¹⁾.

Le *Campignien* est, pour G. Poisson, une industrie correspondante à celle d'*Erteboelle*, ou des *Kioekkenmoeddings*, mais plus évoluée que celle-ci, possédant des meules (ce qui implique la connaissance d'une certaine agriculture) et des os de bétail, des pics, des tranchets et quelques haches grossières, avec un commencement de polissage, comportant plusieurs périodes, avec progrès successifs⁽²⁾.

Les industries de l'*Erteboellien* (*industrie des Kioekkenmoeddings*) et du *Campignien*, originaires, selon G. Poisson, de l'Asie du Nord, — et peut-être aussi de l'Eurasie du Nord, — se seraient étendues de l'Asie du Nord à l'Atlantique, l'*Erteboellien* (*Kioekkenmoeddings*) dominant au Nord et le *Campignien* au Sud.

G. Poisson classe le *Campignien* parmi les *industries protonéolithiques* existant en Europe à peu près vers l'an 4000 avant notre ère et qui y succèdent à celles du *Maglemosien*, de l'*Azilien* et du *Tardenoisien*, industries mésolithiques.

La première de ces industries est attribuée à des *Magdaléniens* émigrés vers le Nord à la suite des rennes, la deuxième et la troisième à des influences du *Capsien*

⁽¹⁾ FURON, R., *Manuel de Préhistoire générale*, Paris, Payot, 1939, p. 204.

⁽²⁾ POISSON, G., *Le Peuplement de l'Europe*, Paris, Payot, 1939, pp. 86-87.

importées de l'Afrique du Nord, de l'Égypte et peut-être aussi de la Syrie en Europe.

L'Afrique aurait introduit en Europe, au Paléolithique récent, le Proto-Capsien (devenu l'Aurignacien inférieur en Europe), puis l'Aurignacien supérieur⁽¹⁾.

Le Proto-Capsien et l'Aurignacien supérieur auraient été introduits en Europe par des Europoïdes, à la suite desquels se seraient peut-être glissés quelques Négroïdes (hommes du type de Grimaldi et quelques Négroïdes, dont les vestiges ont été découverts en Europe).

C'est au Capsien africain que l'on attribue les figurations sur des parois rocheuses extérieures, en Espagne de l'Est, du Sud-Est et du Sud-Ouest, dont l'art se rattache à celui des représentations rupestres du Sahara, du Soudan et de l'Afrique du Sud (ces dernières attribuées aux Bochimans).

L'Aurignacien inférieur, d'origine africaine, aurait introduit en Europe l'ensevelissement en position contractée.

Les apports culturels africains à l'Europe auraient continué au Mésolithique (influences ayant abouti à la constitution de l'Azilien et du Tardenoisien, importés en Europe par les Europoïdes de l'Afrique du Nord).

Des rapports culturels auraient existé entre le Nord de l'Asie et le Nord de l'Europe au Paléolithique récent.

L'Asie du Nord aurait importé en Europe une industrie de l'os, celle de l'Aurignacien moyen (caractérisée par l'ensevelissement en position allongée), et, plus tard, l'industrie solutrénne.

⁽¹⁾ Selon LEAKY, les origines de l'industrie de l'Aurignacien inférieur peuvent être recherchées soit en Afrique (au Sahara), d'où elle se serait répandue vers l'Afrique du Nord et l'Europe et vers l'Afrique Orientale et l'Asie (où l'Aurignacien inférieur aurait évolué vers l'Aurignacien moyen), soit en Asie, d'où elle aurait émigré sous forme de deux courants, l'un précoce (l'Aurignacien inférieur, dirigé vers l'Afrique et de là vers l'Europe du Sud), l'autre tardif (l'Aurignacien supérieur, dirigé vers l'Europe). — Voir LEAKY, ouvrages cités.

Ges apports culturels auraient continué au *Mésolithique* (*industries d'Erteboelle ou des Kioekkenmoeddings et du Campignien*), importés par des *Europoïdes* de l'*Asie du Nord ou peut-être de l'Eurasie du Nord*.

Faut-il conclure de ce bref exposé que les industries du *Campignien*, nées en Asie du Nord ou en Eurasie du Nord, vraisemblablement chez des *Europoïdes*, ont émigré de ce pays, d'une part, en Europe et, d'autre part, en Afrique ?

S'agit-il, en l'occurrence, de la *migration de types d'outils*, ou bien d'une *culture*, ou bien de *conquérants relativement peu nombreux, important avec eux leurs outils ou leur culture*, ou bien de *phénomènes de convergence* ?

Il n'est pas invraisemblable que les *Europoïdes* de l'*Asie du Nord ou de l'Eurasie du Nord*, chez lesquels semblent nées les industries d'*Erteboelle ou des Kioekkenmoeddings et du Campignien*, aient été des *Europoïdes* ayant subi une certaine dépigmentation, en ayant fait des *races claires*.

Il n'est pas invraisemblable qu'au contact des *Europoïdes du Sud*, appartenant sans doute aux *races europoïdes brunes*, les *Europoïdes*, porteurs de la culture du *Campignien*, aient subi certaines influences et certains métissages.

Ce sont donc assez vraisemblablement, dans les hypothèses précitées, des *Europoïdes du Nord, plus ou moins influencés et métissés par des Europoïdes du Sud, ou des Europoïdes du Sud, influencés par des Europoïdes du Nord*, qui ont importé la culture du *Campignien* en *Asie du Sud-Ouest et de là en Afrique Orientale*.

Les importateurs des industries du *Campignien* en Somalie, au Kenya, dans l'Uganda, au Congo belge ou en Afrique Équatoriale française étaient-ils encore des *Europoïdes*, assez fortement influencés par les populations trouvées sur place, ou étaient-ils devenus *plus ou moins Négroïdes ou Nègres*, bien qu'ayant gardé quelques traits

europoïdes, ou étaient-ils simplement des Négroïdes ou des Nègres, influencés culturellement par des Europoïdes ?

Ces questions ne pourraient être résolues que par la découverte de squelettes, associés à des vestiges de cette culture.

Les *Europoïdes*, originaires de l'Asie du Nord ou de l'Eurasie du Nord, importateurs du *Campignien*, ont inévitablement rencontré en Europe, d'une part, en Afrique du Nord, en Afrique Orientale et en Afrique du Sud, d'autre part, *d'autres Europoïdes*, puisque ceux-ci sont signalés dans ces pays au cours et à la fin du Paléolithique récent (Europoïdes du type de Cro-Magnon, conçu au sens large, comme les conçoit Weinert).

Si le Campignien a effectivement existé dans le bassin de l'Ubangi-Uele, — ce qui paraît possible après les études de Bequaert et la constatation que la *Tumbakultur* existe au Bas-Congo, dans l'Uganda et au Kenya, — il faut admettre qu'une *industrie d'origine europoïde* aurait fait sentir ses influences en Afrique dès les temps mésolithiques, soit qu'elle y ait été importée directement par ces Europoïdes, soit indirectement par des individus ayant subi l'influence de ces derniers, de leur culture ou de leur industrie.

Le *chemin suivi par ces Europoïdes ou cette culture d'Europoïdes* ne peut évidemment être déterminé avec certitude; il est assez raisonnable, eu égard aux faits connus, de le supposer *orienté de l'Est vers l'Ouest*: des côtes de la mer Rouge et de l'océan Indien aux côtes de l'Atlantique, ou encore de l'Asie Mineure vers le Somaliland et le Kenya, et de ces pays, d'une part, vers l'Uganda, l'Ubangi-Uele et le Bas-Congo et, d'autre part, vers l'Afrique du Sud.

En plus du *Campignien*, l'Afrique devrait-elle à l'Asie du Nord ou à l'Eurasie du Nord des industries du Paléolithique récent (une *industrie de l'os* et le *Solutréen*) ?

Les *relations culturelles* paraissant avoir existé, d'une

part, *entre l'Afrique et l'Europe* au Paléolithique récent, au Mésolithique et au Néolithique et, d'autre part, *entre l'Afrique et l'Asie du Nord ou l'Eurasie du Nord* au Paléolithique récent et au Mésolithique méritent de retenir l'attention des africanistes.

B. — **Thèse de Menghin considérant la Tumbakultur du Bas-Congo (et celle du bassin de l'Ubangi-Uele) comme les vestiges archéologiques de la culture matriarcale des deux classes, aux temps de sa naissance et de son expansion, et le plus ancien vestige des agriculteurs matriarcaux de la West-Afrikanische Kultur** (¹).

Baumann, assez séduit par la thèse de Menghin, rattachant la *West-Afrikanische Kultur* actuelle à la *Tumbakultur* de la préhistoire, signale, à l'appui de cette thèse, que les populations à succession matrilinéale du Cameroun, du Congo français et du Congo belge s'étendaient jadis beaucoup plus au Nord qu'aujourd'hui et qu'elles ont été refoulées vers le Sud par des populations venues du Nord et du Nord-Est, à succession patrilineale (Fang ou Pangwe, gens d'eau, Mongo, Gombe) (²).

Les renseignements que j'ai donnés moi-même et ceux donnés par Verhulpen sur les migrations au Congo belge confirment les vues de Baumann sur le refoulement au Congo belge, vers le Sud, au cours des derniers siècles, de populations à succession matrilinéale, par des envahis-

(¹) MENGHIN, O., *Weltgeschichte der Steinzeit*, Wien, 1931; Die Tumbakultur am Unteren Kongo und der West-Afrikanische Kulturkreis (*Anthropos*, 1925, XX, pp. 516-557); Neue Steinzeitfunde aus dem Kongostaate und ihre Beziehungen zum europäischen Campignien (*Anthropos*, 1926, XXI, pp. 883-850).

(²) BAUMANN, THURNWALD, WESTERMANN, *Völkerkunde von Afrika*, Essen, 1940, pp. 144-145.

BAUMANN donne à la *West-Afrikanische Kultur* le nom de *Mutterrechtliche Mittelbantukultur*, désignation convenant fort bien pour ces Bantous à succession matrilinéale. Il donne le nom de *Hylaïsche Kultur* ou de *Urwald Kultur* à la culture des peuples habitant les forêts du Nord, région comprise également jadis par certains ethnologues de l'École Historico-Culturelle dans le domaine de la *West-Afrikanische Kultur*.

seurs bantous, à succession patrilineaire, venus du Nord-Est⁽¹⁾.

Du Cameroun à l'océan Indien il existe des *populations à succession matrilineaire* dont beaucoup ont subi les assauts de *Bantous venus du Nord*.

Il existe dans le Sud du Kordofan des *Nuba à succession matrilineaire*, dont certains éléments culturels rappellent ceux des *Bantous à succession matrilineaire*.

Ces faits ne suffisent pas par eux-mêmes à démontrer que la *culture* de ces *populations à succession matrilineaire* ait été jadis la *Tumbakultur*.

La thèse interprétant la *Tumbakultur* comme un vestige archéologique de la culture des deux classes ou des agriculteurs à succession matrilineaire de la *West-Afrikanische Kultur*, ou même de la *Mutterrechtliche Mittelbantukultur*, ne peut être accueillie qu'avec circonspection, sur la base des renseignements réunis actuellement, pour de nombreuses raisons :

1. Les renseignements d'ordre archéologique réunis au sujet de la *Tumbakultur* du Bas-Congo et au sujet du *Campignien* d'Europe et d'Asie, en admettant qu'ils suffisent à démontrer que les anciennes populations possédant ces cultures étaient des *populations d'agriculteurs*, sont tout à fait insuffisants pour démontrer, soit que ces anciennes populations avaient une *succession matrilineaire* et plus particulièrement la *culture à succession matrilineaire*, dite *des deux classes*, soit que le *Campignien* a introduit chez elles l'*agriculture*.

Menghin semble avoir déduit la *succession matrilineaire* des populations de la *Tumbakultur* comme un corollaire découlant logiquement et nécessairement des hypothèses relatives à la succession des cultures dans le temps et

(1) G. VAN DER KERKEN, *Notes sur les Mangbetu*, Anvers, 1932; *Préface* de l'ouvrage *Notes sur les Badia*, de VERDCOURT, Anvers, 1932; *Préface* de l'ouvrage *Les Lalia-Ngolu (Mongandu d'Ikela)* de DE RIJCK, Anvers, 1936; VERHULPEN, *Baluba et Balubaisés du Katanga*, Anvers, 1936.

l'espace, telles qu'elles ont été édifiées par certains ethnologues de l'école historico-culturelle (notamment celles de Koppers et Schmidt), hypothèses aussi peu démontrées que celles des évolutionnistes relatives aux stades d'évolution.

La méthode utilisée par Menghin est critiquée par Montandon⁽¹⁾.

Les nombreux renseignements existant sur les *populations à succession matrilineale* du Congo belge ne permettent guère, à mon avis, d'admettre l'hypothèse que ces populations — dont la culture actuelle comporte de nombreux traits de la West-Afrikanische Kultur (dénommée par Baumann, pour ce qui concerne les populations à succession matrilineale du Sud, Mutterrechtliche Mittelbantukultur) — aient acquis, à l'époque du Mésolithique, au Congo belge, l'*agriculture* et la *succession matrilineale* sous les influences du *Campignien*, soit à la suite d'un contact avec les Europoïdes, importateurs du Campignien, soit à la suite d'un contact avec des populations influencées par la culture ou les industries du Campignien. On ne connaît du Campignien que des *industries de la pierre* et l'on ignore en fait, en admettant que les populations de l'industrie du Campignien aient pratiqué l'*agriculture*, si elles avaient une *succession patrilineale* ou *matrilineale*.

Si divers objets de l'industrie de la *Tumbakultur* ou du *Campignien* trouvés en Afrique semblent impliquer l'*existence* de l'*agriculture*, ce fait ne démontre nullement que l'*agriculture* n'exista pas auparavant. Ainsi le fait, prouvé, que la *Tumbakultur* du Bas-Congo ou du bassin de l'Ubangi-Uele posséderait des « houes » en pierre, s'il est de nature à attester l'*existence* à cette époque d'une certaine agriculture, utilisant la houe en pierre, ne suffit pas à démontrer que l'*agriculture* débuta dans le pays à

(1) MONTANDON, G.; *Traité d'Ethnologie culturelle*, Paris, Payot, 1934, pp. 92-96.

cette époque. Elle a évidemment pu commencer auparavant, avec des *houes en bois* (houes coudées en bois, constituées par une branche d'arbre fourchue) ou avec des *pieux en bois pointus*, dont la pointe a pu être éventuellement durcie au feu. J'ai vu des instruments de ce genre encore en usage, ça et là, dans l'Uele, en 1923-1924, là où manquaient les houes en métal : chez les Bantous (Bobenge, Boyew, Bobua) et chez les Soudanais (Azande, Amadi, Mamvu). Chez plusieurs peuples bantous et soudanais du Congo belge il existe des traditions (provenant soit de leurs ancêtres bantous ou soudanais, soit des ancêtres des populations trouvées sur place par les Bantous ou les Soudanais envahisseurs et absorbées par eux) selon lesquelles avant l'époque du fer l'agriculture était pratiquée avec des houes en bois ou des bâtons pointus ou des instruments en os provenant du squelette des animaux.

Avant l'époque des Pharaons et du temps des Pharaons les *anciens Égyptiens* ont utilisé des *houes en bois* constituées par deux pièces de bois de longueur inégale. (Voir HARTMANN, F., *L'Agriculture dans l'ancienne Égypte*, Paris, 1923, pp. 71 et suiv.)

Les Africains, récolteurs, chasseurs ou pêcheurs, sont généralement aujourd'hui de remarquables observateurs de la nature. Ils utilisent depuis très longtemps les végétaux pour la médecine et la magie. La cueillette de certains produits végétaux censés avoir une puissance magique, devant s'effectuer sous certains aspects de la lune, remonte peut-être à l'époque de cultes lunaires, époque sans aucun doute fort lointaine.

Il est presque impossible qu'à une époque déjà ancienne, au cours du Paléolithique récent ou vers la fin du Paléolithique récent, ils n'aient jamais observé suffisamment la vie des plantes, dans un pays où la vie végétative est exubérante, pour apprendre comment elles se reproduisent, et qu'ils n'aient jamais songé, soit à replanter de jeunes plants près de l'endroit où ils résidaient, soit

à utiliser des parties de plantes comme boutures (en Afrique Centrale une branche détachée d'un arbre, plantée dans le sol comme piquet, pousse généralement après une quinzaine de jours), soit à semer les semences.

D'autre part, l'*agriculture* existait dans la *vallée du Nil* à une époque très ancienne.

Il est établi, par les renseignements recueillis lors de fouilles faites sur place, que les *civilisations néolithiques* du *Fayoum* et de *Merinde* cultivaient le blé et l'orge et élevaient le bœuf, le mouton et le porc. Or, elles ont précédé les civilisations des *Badariens* et des *Amratiens*, possédant déjà le *cuivre*, datant vraisemblablement l'une et l'autre du VI^e ou du VII^e millénaire avant notre ère.

On peut donc assez raisonnablement estimer qu'*entre 7.000 et 6.000 ans avant notre ère* une *agriculture assez avancée* existait déjà dans l'*ancienne Égypte*.

Bien qu'on n'en ait aucune attestation d'ordre archéologique, il est assez raisonnable de supposer que le mécanisme de la reproduction des plantes a pu être observé en Afrique ailleurs que dans la vallée du Nil et que le désir de cultiver les plantes et les premiers essais de l'*agriculture* ont pu naître en Afrique ailleurs que dans la même vallée du Nil.

Il n'y a dès lors nulle raison pour écarter l'*hypothèse de l'existence d'essais d'agriculture en Afrique, en maintes régions* (aussi bien dans l'Afrique blanche d'aujourd'hui que dans l'Afrique noire d'aujourd'hui), au cours du Paléolithique récent ou vers la fin du Paléolithique récent, *avant l'introduction en Afrique du Campignien*.

De plus, il y a eu, sans aucun doute, à une époque ancienne, des relations entre l'*Égypte* et le *Soudan anglo-égyptien* d'aujourd'hui, d'une part, et entre ce dernier pays et le bassin de l'*Ubangi-Uele*, d'autre part.

Plusieurs des chefs Azande et Mangbetu de l'*Uele*, en vie en 1923-1924, quand j'ai visité l'*Uele*, avaient vu

Khartoum avant la conquête du bassin de l'Uele par l'État Indépendant du Congo.

Avant cette dernière conquête, des commerçants arabes ou arabisés du Soudan visitaient l'Uele et des commerçants du Bornou et de l'Ouadai visitaient le bassin de l'Ubangi (Libenge).

Il n'y a aucune raison de supposer que des voyages semblables étaient impossibles aux époques plus anciennes.

Le manioc et le maïs sont d'origine américaine. Ils n'ont pu être introduits en Afrique, au plus tôt, qu'à partir du XVI^e siècle.

On sait avec quelle rapidité, en quelques siècles, le manioc et le maïs, ainsi que les procédés relatifs à l'art de les planter et de les traiter, se sont répandus dans la plupart des pays de l'Afrique noire, nonobstant l'absence de voies de communication modernes.

On peut dès lors admettre également, assez raisonnablement, que si des procédés agricoles ont été inventés dans le bassin du Nil ou dans d'autres régions de l'Afrique, ces procédés ont dû se répandre dans les autres régions du continent avec une rapidité plus ou moins analogue.

2. Rien ne démontre que la *culture des populations à succession matrilinéale du Congo belge* (désignée sous le nom de *West-Afrikanische Kultur* ou de *Mutterrechtliche Mittelbantukultur*) soit un stade ultérieur de la *culture de la pierre* désignée sous le nom de *Tumbakultur* ou de *Campignien*, ni qu'il y ait identité entre les ancêtres des populations à succession matrilinéale actuelles précitées du Congo belge et les ancêtres des populations de la Tumbakultur ou du Campignien.

3. Les *cultures à succession matrilinéale du Congo belge*, parmi lesquelles on rencontre un certain nombre des éléments considérés comme caractéristiques de la *West-Afrikanische Kultur* ou de la *Mutterrechtliche Mittelbantukultur*, sont des cultures qui semblent y avoir été

importées, tout au moins dans les régions des bassins du lac Léopold II, du Kasai et du Sankuru, par des vagues successives de *Semi-Bantous*, *Bantoïdes* ou *Ouest-Africains*, originaires en dernier lieu de l'Ouest (de la France Équatoriale africaine), dont les premières ont peut-être pénétré au Congo belge il y a plus de 1.000 ans, sans qu'on puisse préciser la date, et les dernières au cours des XV^e et XVI^e siècles.

Les premières vagues de ces envahisseurs, venus de l'Ouest, semblent avoir pénétré, à une époque ancienne, au Maniema, où elles auraient introduit la succession matrilinéale.

Ces envahisseurs ont été parfois plus ou moins bantousés dans la suite par des envahisseurs Bantous venus de l'Est ou du Nord. Ils ont gardé plus ou moins leurs anciens caractères dans certaines régions de l'Ouest.

Or, ces *Semi-Bantous*, *Bantoïdes* ou *Ouest-Africains* étaient *en possession d'une industrie du fer quand ils ont pénétré au Congo belge*.

Ils n'étaient donc plus, au moment de leur arrivée au Congo belge, *au stade de la culture de la pierre* et, par conséquent, plus *au stade de la Tumbakultur*.

La Tumbakultur ne peut pas leur être attribuée.

Nous n'avons pas de renseignements précis sur les populations habitant les régions Sud du Congo belge avant leur arrivée, bien qu'il soit certain que celui-ci était déjà habité par des populations connaissant le fer, chez lesquelles la taille médiocre était un caractère dominant.

Dans maintes régions du Congo belge (districts du Bas-Congo, du lac Léopold II, du Kwango), au Gabon et dans l'Angola il existe des vestiges de fourneaux ayant servi à fondre le minerai de fer, et des souvenirs d'une *industrie du fer* très ancienne. Les fourneaux et l'industrie du fer sont attribués partout, par les traditions indigènes, à des

populations décrites généralement comme de taille inférieure, ayant habité le pays avant l'arrivée dans celui-ci des Semi-Bantous, Bantoïdes ou Ouest-Africains et des Bantous.

Ces populations, ayant vécu dans le pays avant les Semi-Bantous, Bantoïdes ou Ouest-Africains, avaient une *industrie du fer* et ne peuvent être dès lors celles de la Tumbakultur.

Les populations rencontrées dans le pays par les envahisseurs Proto-Bantous, importateurs du fer et peut-être d'influences bantouïsantes, y étaient-elles à l'époque du Mésolithique ou à celle du Néolithique ?

Si elles y étaient, nous ignorons ce qu'ont pu être leurs cultures, leurs langues, leurs types physiques. Rien ne nous autorise à penser qu'elles possédaient une *West-Afrikanische Kultur embryonnaire*.

4. *L'agriculture* paraît avoir été inventée sur place, dans le bassin de la Méditerranée et notamment en Afrique (en Égypte préhistorique), à une époque très ancienne, bien antérieure à l'arrivée en Europe et en Afrique du *Campignien*, originaire de l'Asie du Nord ou de l'Eurasie du Nord.

5. La *succession matrilinéale* semble exister à une époque très ancienne dans le bassin de la Méditerranée, où des souvenirs de celle-ci persistent à l'époque historique⁽¹⁾.

Rien ne démontre que le *Campignien*, venu en Europe de l'Asie ou de l'Eurasie du Nord, ait été l'œuvre de populations à *succession matrilinéale*.

6. On ne voit pas pourquoi diverses *cultures d'agriculteurs*, avec ou sans *succession matrilinéale*, n'auraient pas

⁽¹⁾ GLOTZ, G., *La Civilisation égéenne*, Paris, 1923; MORET, A., *Le Nil et la Civilisation égyptienne*, Paris, 1926.

pu se constituer indépendamment l'une de l'autre en diverses régions du monde.

On ne voit pas pourquoi *l'agriculture ou la succession matrilinéale*, tout au moins d'une grande partie de l'Afrique noire, aurait dû, pour naître, attendre que le *Campignien* émigrât du Nord de l'Asie ou du Nord de l'Europe jusqu'aux rives reculées de l'Atlantique du Sud.

Les *cultures du Paléolithique*, morphologiquement semblables, semblent à peu près contemporaines en Europe, en Asie et en Afrique; elles se retrouvent en place dans les mêmes terrasses, dans les mêmes loess, avec les mêmes faunes fossiles (¹).

Il y a donc eu des cultures plus ou moins analogues, en quelque sorte universelles, s'expliquant vraisemblablement aussi bien par des phénomènes de convergence que par l'hypothèse de migrations. Elles ont été l'œuvre successivement des *Anthropiens*, des *Hominiens* et de l'*Homo sapiens*.

Les hommes s'étant vraisemblablement assez bien différenciés au *Paléolithique supérieur* et au *Mésolithique*, il est possible que des divergences assez prononcées soient apparues dans leurs comportements respectifs, en face des problèmes de la vie, mais ces divergences ont-elles pu être si grandes, à cette époque, que seul un groupe, dans un pays déterminé, ait été à même d'inventer l'agriculture?

Cela paraît assez invraisemblable, les hommes d'aujourd'hui étant plus ou moins observateurs et plus ou moins inventifs dans tous les pays.

Des *houes en pierre* n'ont pas été indispensables aux débuts de l'agriculture. Des *pieux en bois pointus*, durcis ou non au feu, ont pu suffire. Aujourd'hui encore, dans l'Uele et ailleurs, au Congo belge, quand une femme

(¹) FURON, R., *Manuel de Préhistoire générale*, Paris, Payot, 1939, p. 182.

ou un homme indigènes veulent cultiver un petit champ et qu'ils n'ont pas de houe, ils fabriquent et utilisent un bâton pointu, grand ou petit.

Les *houes en bois* utilisées par les anciens Égyptiens sont encore en usage, ça et là, dans le bassin de l'Uele.

Il est tout à fait certain que l'*agriculture* et l'*élevage* sont nés, au moins dans le *Nouveau Monde* et dans l'*Ancien Monde*, de façon indépendante, les plantes cultivées et les animaux domestiqués de part et d'autre étant différents.

De nombreuses raisons permettent en outre de penser que l'*agriculture* et l'*élevage* et *maintes techniques* ont été inventées ou réinventées, à maintes reprises, en maintes régions du monde, de façon indépendante, contrairement aux thèses soutenues fréquemment par divers ethnologues de l'*école historico-culturelle* et tout particulièrement par ceux de l'*école de Mödling*.

La *succession matrilinéale* a existé jadis en Afrique sur des territoires beaucoup plus étendus que ceux sur lesquels elle existe actuellement et notamment sur des territoires situés au Nord de ceux où elle existe actuellement.

Il est assez hasardeux d'imaginer une seule et unique *culture agricole à succession matrilinéale* qui se serait diffusée dans le monde à l'époque du *Campignien*, par exemple, d'une région quelconque située en Asie Occidentale, en Asie du Sud, en Asie septentrionale ou en Europe du Nord, et aurait abouti finalement au Bas-Congo.

On ne peut perdre de vue que les diverses cultures africaines des ethnologues, dont s'est inspiré Menghin pour édifier sa deuxième thèse, comme, par exemple, la *West-Afrikanische Kultur*, sont des constructions intellectuelles, imaginées — sur la base de quelques éléments connus et de beaucoup d'éléments inconnus — pour donner une certaine satisfaction à la curiosité de l'esprit.

Quels que soient les mérites et quelle que soit l'ingé-

niosité de ces reconstructions du passé, — pas plus que les stades d'évolution conçus par les évolutionnistes, — elles ne peuvent traduire la complexité extraordinaire des phénomènes de l'évolution de la vie sociale et culturelle dans le temps et dans l'espace, ces phénomènes pouvant être difficilement enfermés dans un petit nombre de cadres rigides (¹).

8. Faute de renseignements suffisants sur la préhistoire et l'histoire des pays où ces cultures sont actuellement observables (souvent plus ou moins différentes de la culture type dans de nombreux détails), nous ne savons nullement, ni *depuis quand* ces cultures y existent, ni *comment* elles y sont nées ou y sont venues.

Il y a, d'autre part, nombre de renseignements que les vestiges archéologiques, même nombreux et divers, ne pourront jamais nous donner et que probablement nous ne pourrons jamais obtenir (¹).

Il sera dès lors toujours fort difficile de comparer les *cultures préhistoriques* aux *cultures actuelles*.

* * *

La première thèse de Menghin, rattachant le facies des industries de la pierre de la Tumbakultur du Congo belge au facies de celles de la pierre du Campignien, paraît assez bien confirmée par les recherches ultérieures et demeure sans aucun doute fort défendable.

Colette a signalé le parallélisme existant entre certaines haches du *Bas-Congo* et certaines haches de *Norvège* (haches du type de Noestvet, fiord d'Oslo) appartenant au Protonéolithique ou au Néolithique, dont certaines figu-

(¹) G. VAN DER KERKEN, Enkele beschouwingen in verband met de studie der inlandsche Volken van Belgisch Afrika (*Kongo Overzee*, 1934-1939, I, II, III, IV, V).

rent au British Museum (¹), collaborant ainsi à révéler les rapports existant entre la *Tumbakultur* et *les industries nordiques du Mésolithique*.

Faut-il voir dans les *analogies* entre les *diverses industries* du *Campignien* des émigrations de types d'outils, ou des émigrations de cultures, ou des émigrations de populations ?

La *deuxième thèse* de Menghin, voyant dans la *Tumbakultur* la culture ayant importé au Congo belge *l'agriculture* et *la succession matrilinéale*, ou encore la *culture des agriculteurs matriarcaux de la West-Afrikanische Kultur*, ne paraît pas démontrée jusqu'ici et ne paraît guère démontrable.

Rien ne permet d'affirmer :

1° que l'*agriculture* a *débuté* au Congo belge avec l'*industrie* de la *Tumbakultur*; 2° que l'*industrie* de la *Tumbakultur* était *associée à une succession matrilinéale*; 3° que l'*industrie* de la *Tumbakultur* était *associée à la culture des deux classes*; 4° que l'*industrie* de la *Tumbakultur* était *associée avec les éléments culturels caractérisant aujourd'hui la West-Afrikanische Kultur*.

La *West-Afrikanische Kultur* ou la *Mutterrechtliche Mittelbantukultur* d'aujourd'hui semble *un complexe* de date relativement récente, résultante de nombreux facteurs, dont les uns sont peut-être d'origine locale et dont les autres ont été importés.

Nonobstant les considérations précitées, les arguments mis en œuvre par Menghin pour rattacher la *Tumbakultur* du Bas-Congo — et éventuellement celle du bassin de l'Ubangi-Uele — à la culture africaine actuelle constituent une tentative très intéressante, ouvrant des perspectives nouvelles aux recherches associées de la *préhistoire* et de l'*ethnologie*.

(¹) *Guide to Antiquities of the Stone age*, British Museum, London, 1926.

CHAPITRE IX.

**MESURES A PRENDRE POUR SAUVEGARDER LES VESTIGES
DE LA PRÉHISTOIRE AFRICAINE ET RENSEIGNEMENTS ESPÉRÉS
DES RECHERCHES DE L'AVENIR.**

D'assez nombreux objets en pierre et d'autres objets se rapportant aux cultures préhistoriques, recueillis dans le bassin de l'Uele par des indigènes et par des Européens, sont encore aujourd'hui entre les mains de ceux-ci.

Parmi les Européens, assez nombreux sont vraisemblablement ceux qui ont reçu des objets de ce genre, à titre de curiosité, sans y attacher une grande importance. Aussi est-il à craindre que ces objets s'égarent ou se perdent.

Il serait désirable de dresser l'inventaire des objets encore en possession des anciens coloniaux de l'Uele ou de leur famille.

Il serait souhaitable ensuite de voir le Gouvernement prendre les mesures législatives et réglementaires nécessaires pour protéger efficacement les vestiges de la préhistoire africaine. Ceux-ci devraient être considérés comme appartenant à l'État, au même titre que les terres vacantes ou les richesses minérales. Les Européens ou les indigènes qui les recueillent devraient obligatoirement les remettre à l'État.

Il faudrait, d'autre part, rendre obligatoire la dénonciation à l'État de toute découverte d'ordre préhistorique (monuments, sépultures, etc.).

Dans chaque province, un des services existants devrait être chargé d'assurer la protection et le recensement des sites préhistoriques ainsi qu'éventuellement le rassemblement des objets préhistoriques recueillis.

Ce service pourrait d'ailleurs être assisté par une commission, nommée par le chef de la province, constituée par des personnalités s'intéressant à la géologie, à l'anthropologie, à la préhistoire, à l'ethnologie, etc.

Les chefs de province, les commissaires de district et les administrateurs territoriaux devraient être chargés d'assurer l'exécution des mesures législatives et réglementaires édictées dans l'intérêt de la protection des sites et des objets préhistoriques, comme ils sont chargés de l'exécution de celles se rapportant à la protection du gibier, etc.

La formation scientifique actuelle des fonctionnaires territoriaux permet d'espérer dans ce domaine une collaboration intelligente.

De même qu'il a été créé des parcs nationaux, en vue d'assurer la protection de la nature, dans certaines régions, il pourrait être envisagé de délimiter des parcs d'intérêt préhistorique, qui seraient spécialement placés sous la sauvegarde de l'État, représenté sur place par l'administrateur territorial.

L'État pourrait exprimer aux sociétés minières travaillant au Congo belge ou aux organismes financiers contrôlant celles-ci son désir de les voir attirer l'attention de leurs ingénieurs et de leurs prospecteurs sur l'intérêt qu'il y a à sauvegarder et à recueillir les vestiges de la préhistoire africaine. Il est certain que ces sociétés minières ou ces organismes financiers répondront aux vœux précités et interviendront en vue d'assurer leur réalisation.

Le passé préhistorique du bassin de l'Ubangi-Uele est presque entièrement inconnu, en dépit des nombreux outils découverts.

Il n'a pas eu jusqu'ici la chance d'être étudié systématiquement *in situ*, pendant de longues années, par des spécialistes, comme l'ont été diverses régions de l'Afrique du Nord, de l'Est ou du Sud.

Aussi de nombreux problèmes intéressant la préhistoire du pays y demeurent-ils des énigmes.

On ignore tout des *industries paléolithiques* du bassin de l'Uele.

On a des renseignements très insuffisants sur le *Mésolithique* de ce même bassin. Il semble toutefois qu'une culture apparentée à la Tumbakultur du Bas-Congo et au Campignien d'Afrique, d'Europe et d'Asie ait existé avant les cultures du *Néolithique*, caractérisées par la hache polie.

Les hypothèses édifiées sur la base de renseignements aussi incomplets ne peuvent avoir d'autre but que celui de donner une satisfaction très provisoire et très temporaire à la curiosité de l'esprit et d'orienter les recherches nouvelles.

Le passé préhistorique de nombreuses régions de l'Afrique noire n'est d'ailleurs guère mieux connu.

La découverte d'autres outils en pierre analogues à ceux découverts ailleurs confirmera peut-être l'existence de la *Tumbakultur* ou du *Campignien* dans le bassin de l'Uele.

La découverte de sépultures ou d'ossements ou de vestiges divers (ornements, poterie, etc.) néolithiques dans le bassin de l'Uele et les régions voisines datant du *Mésolithique* ou du *Néolithique* nous révélera peut-être un jour le ou les types physiques des populations mésolithiques et néolithiques de l'Uele et nous donnera peut-être aussi des renseignements complémentaires sur leur ou leurs cultures.

De futures découvertes, fruit de recherches et de fouilles entreprises de façon méthodique et systématique, nous feront mieux connaître — espérons-le — les *origines*, la *culture* et l'*histoire* des *Mésolithiques* et des *Néolithiques* du bassin de l'*Ubangi-Uele*, les rapports qui ont existé entre eux et les autres *Mésolithiques* et *Néolithiques* de l'Afrique, ainsi que les rapports de ces derniers avec les *Mésolithiques* et les *Néolithiques* d'Europe et d'Asie.

L'étude de nombreux problèmes intéressant le *Mésolithique* et le *Néolithique* du bassin de l'Ubangi-Uele serait grandement facilitée par l'existence de renseignements

sur le *Paléolithique* (ancien, moyen et récent) du bassin de l'Ubangi-Uele et de tous les pays voisins.

Espérons que, dans ces domaines aussi, l'avenir favorisera des découvertes.

Ces études ne présentent pas qu'un simple intérêt scientifique, comme on le croit souvent. En nous permettant de mieux connaître *le passé de l'humanité en Afrique*, elles nous facilitent *une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de l'humanité africaine actuelle*.

Pour ces raisons elles présentent un très grand intérêt et elles auraient pu et dû être beaucoup plus favorisées qu'elles ne l'ont été jusqu'ici.

BIBLIOGRAPHIE.**A. — Études d'ordre général.**

- CAPITAN, L., *La Préhistoire*, Paris, Payot, 1931.
- EICKSTEDT (E. VON), *Rassenkunde und Rassengeschichte der Menschheit*, Stuttgart, 1933.
- FURON, R., *Manuel de Préhistoire générale*, Paris, Payot, 1939.
- Guide to Antiquities of the Stone age*, British Museum, 1926.
- LEAKY, L. S. B., *Adam's Ancestors*, London, 1934.
- MEILLET et COHEN, *Les Langues du Monde*, Paris, 1924.
- MENGHIN, O., *Weltgeschichte der Steinzeit*, Wien, 1931.
- MONTANDON, G., *L'Ologénèse humaine*, Paris, Payot, 1933.
- *La Race, les Races*, Paris, Payot, 1933.
- *Traité d'Ethnologie culturelle*, Paris, Payot, 1934.
- POISSON, G., *Le Peuplement de l'Europe*, Paris, Payot, 1939.
- ROSA, D., *L'Ologénèse. Nouvelle théorie de l'évolution et de la distribution géographique des êtres vivants*, Paris, Alcan, 1931.
- VALLOIS, H. V., Les Pygmées et l'origine de l'Homme (*Revue Scientifique*, 1938, 76^e année, pp. 227-236).
- Vorläufiger Führer durch das Museum für Völkerkunde Shausammlung* (Staatliche Museen zu Berlin), Berlin, 1926.
- VAYSON DE PRADENNE, A., *La Préhistoire*, Paris, Colin, 1938.
- WEINERT, H., *Ursprung der Menschheit*, Stuttgart, 1932.
- *Die Rassen der Menschheit*, Leipzig, 1935.
- *Entstehung der Menschenrassen*, Stuttgart, 1938.
- *L'Homme préhistorique*, Paris, Payot, 1940.

B. — Études relatives à l'Afrique.

- BAUMANN, THURNWALD, WESTERMANN, *Völkerkunde von Afrika*, Essen, 1940.
- BOULE, M., et VALLOIS, H. V., *L'Homme fossile d'Asselar* (*Archives Institut Paléontologique humaine*, Paris, 1932, mémoire 9).
- BREUIL, H., *L'Afrique préhistorique* (*Cahiers d'Art*, Paris, 1935).
- Peintures ruprestres préhistoriques du Harrar (Abyssinie) (*L'Anthropologie*, 1934, t. XLIV).
- BRUEL, *La France Equatoriale africaine*, Paris, Larose, 1935.

- BRUNTON and CATON-THOMPSON, *The Badarian Civilisation*, London, 1928.
- BURKITT, C., *South Africa's Past in Stone and Paint*, Cambridge, 1928.
- BURKITT, C., and WAYLAND, J., The Magosian Culture of Uganda (*Journ. Roy. Anthropol. Inst.*, London, 1932, p. 62).
- CATON-THOMPSON, G., *The Zimbabwe Culture*, Oxford, 1931.
- COTTEVILLE-GIRAUDET, L'Egypte avant l'Histoire (*Bull. Inst. fr. Archéol. orient.*, Le Caire, 1933, t. 33).
- Les Barrages glaciaires et l'élaboration des Races (*XVI^e Congrès intern. d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, Bruxelles, 1935, rapports 1936, pp. 66-76).
 - Des Races actuelles aux Hommes fossiles. Essai de généalogie et de chronologie relative (*Ibidem*, pp. 76-86).
 - L'ancien Egyptien et les langues africaines (*Revue Anthropologique*, 1936, 46^e année, I, 3, pp. 56-73).
- FLINDERS PETRIE, *Prehistoric Egypt*, London, 1920.
- FROBENIUS, *Cahiers d'Art*, 1931.
- FURON, R., Notes sur le Préhistorique soudanais (*La Terre et la Vie*, Paris, 1932).
- GADEN, H., et VERNEAU, R., Stations et sépultures néolithiques du Territoire militaire du Tchad (*L'Anthropologie*, 1920, t. XXX, pp. 513-543).
- GORDON CHILDE, *L'Orient préhistorique*, Paris, Payot, 1935.
- GOODWIN, J.-H., A Commentary on the history and present position of South African prehistory (*Bantu Studies*, 1937).
- HARTMAN, F., *L'Agriculture dans l'Ancienne Egypte*, Paris, 1923.
- JOLEAUD, L., Chronologie des phénomènes quaternaires, des faunes, des mammifères et des civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord (*Congrès intern. d'Archéol. d'Alger*, 1930, publié en 1933).
- Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord (*Journal Soc. Africanistes*, Paris, 1933, pp. 197-282).
 - Bœufs, moutons et chèvres sauvages de Berbérie aux temps préhistoriques (*La Terre et la Vie*, Paris, 1933).
- JOUENNE, Les Monuments mégalithiques du Sénégal (*Bull. Com. Et. A. O. F.*, 1918, n° 1).
- LABOURET, H., *Les Tribus du Rameau Lobi*, Paris, 1931.
- LEAKEY, L. S. B., *Stone age Cultures of Kenya Colony*, Cambridge, 1931.
- *Stone age Races of Kenya*, London, 1935.
 - *Stone age Africa*, Oxford, 1936.
- LEBZELTER and SCHEBESTA, *Anthropology of the Central Pygmies in Belgian Congo*, Prague, 1933.
- LOMBARD, J., Matériaux préhistoriques du Congo français (*Journal Soc. Africanistes*, 1931, p. 49).
- MAC MICHAEL, H. A., *A History of the Arabs in the Sudan*, Cambridge, 1922.

- MACRAE, F. B., The Batwa in the Broken Hill district of Northern Rhodesia (*Nada*, 1929, 7, pp. 63 à 75).
- The Stone age in Northern Rhodesia (*Nada*, 1926, 4, pp. 67 à 68).
- MAES, Notes sur les pierres taillées et gravées, sur les pierres alignées et sur une muraille de pierres en ruines, près du village de Fundidaro (Soudan) (*Bull. Com. Et. A. O. F.*, 1924, p. 31).
- MARQUARDSEN, *Angola*, Berlin, 1920.
- MARQUARDSEN und STAHL, *Angola*, Berlin, 1928.
- MENDÈS CORREA, A., Prehistoria de Moçambique (*Anais Faculdade Ciencias do Porto*, 1936, XX, p. 155).
- MORET, A., *Le Nil et la Civilisation égyptienne*, Paris, 1926.
- NEVILLE JONES, *The Stone age in Rhodesia*, Oxford University Press, 1926.
- PYCRAFT, W. P., *Rhodesian Man and Associated Remains*, London, British Museum, 1928.
- SCHAPERA, *The Khoisan peoples of South Africa*, London, 1930.
- SELIGMAN, C. G., *Races of Africa*, London, 1930.
- *Pagan Tribes of Nilotic Sudan*, London, 1932.
- TEILHARD DE CHARDIN, P., Le Paléolithique en Somalie française et en Abyssinie (*L'Anthropologie*, 1930, t. 40, p. 331).
- TONGUE (Miss), *Bushman Paintings*, London, 1909.
- VAN REIT LOWE, Prehistoric rock-engravings in the Vaal River Basin (*Trans. Roy. Soc. South Africa*, 1937, t. 24, p. 253).
- VAUFREY, R., Notes sur le Capsien (*L'Anthropologie*, 1933, t. 43, pp. 457-483).
- VIGNARD, Une nouvelle industrie lithique : le Sébilien (*Bull. Soc. Préhist. française*, 1928, p. 200).
- WAYLAND, E. J., Rifts, Rivers, Rains and Earley Man in Uganda (*Journ. of the Royal Anthr. Instit.*, t. LXIV, 1934 July-December, pp. 334-352).
- WEINERT, E. J., Unsere Letzezeitlichen Cro-Magnon-Vorfahren und die Frage der Neger entstehung (*Germanien*, 1937).

**C. — Études se rapportant spécialement au Congo belge
et au Ruanda-Urundi.**

- ANGELROTH, H., Station préhistorique, pierre à cupules et instrument taillé découverts au Congo belge par M. P. Ouvrard (*Bull. Soc. Anthropol.*, Bruxelles, 1937, LII, pp. 131-193).
- BEQUAERT, Bijlen uit Neder-Congo, bijlen uit West-Ubangi en bijlen uit Uele (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1937, VIII-3, pp. 807-823).
- BERTRAND, A propos du même dallage cyclopéen d'Api (*Bull. des séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, XI, 1940-2, pp. 335-348).
- BOUTAKOFF (Mme I.), Premières explorations méthodiques de gisements de l'âge de la pierre au Ruanda-Urundi. Abris sous roches, ateliers en plein air (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1937, VIII-1, pp. 179-201).

- BURSSENS, A., Het probleem der Kongoleesche niet Bantoetalen (*Kongo Overzee*, I, 1, October 1934, blz. 31-41).
- CABU, F., A propos des fouilles du Professeur Raymond Dart aux grottes de Mumbwa (*Bull. Soc. Anthrop.*, Bruxelles, 1935, L, pp. 220-226; 1936, LI, pp. 205-215).
- Considérations sur la stratigraphie des gisements pléistocènes à outillage paléolithique de la région de Léopoldville (*Bull. Soc. d'Anthrop.*, Bruxelles, 1935, L, pp. 269-284).
 - Les industries préhistoriques de la cuvette centrale congolaise et leurs rapports avec la préhistoire générale (*Bull. Soc. Athrop.*, Bruxelles, 1935, L, pp. 399-411).
 - L'âge de la pierre taillée dans la cuvette centrale africaine (*XVI^e Congrès intern. d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, Bruxelles, 1935, rapports 1936, pp. 449-458).
 - Contribution à l'étude de la répartition des Kwés au Katanga (*Ann. Musée du Congo belge*, 1938, pp. 141-144).
 - Premières notes d'ensemble de la Mission des Recherches préhistoriques au Katanga (*Bull. Soc. Préhist. France*, 1938, 4, 15 pages).
 - Le Katanga préhistorique : Images rupestres (*Katanga illustré*, 1938, 2-4-5, 3-4-5, 4-4-5).
 - Le Katanga préhistorique : Le culte préhistorique des divinités génératrices au Katanga; Triangles gravés et statuettes phalliques (*Katanga illustré*, 1938, 6-3-4).
 - Le Katanga préhistorique : Haches polies du Katanga (*Katanga illustré*, 1938, 7-3).
 - Le Katanga préhistorique : Noms vernaculaires des haches polies et légendes congolaises s'y rapportant (*Katanga illustré*, 1938, 8-3-4).
 - Le Katanga préhistorique : Pédiformes et polissoirs (*Katanga illustré*, 1938, 9-4-5).
 - Le Katanga préhistorique : Pierres à cupules katangaises (*Katanga illustré*, 1938, 11-8).
- COLETTE, J. D. F., Le Néolithique uelien (*Bull. Soc. Roy. belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, t. XLVIII, 1933, pp. 107-136).
- Comparaison entre le facies uelien et léopoldien du Néolithique congolais (*Bull. Cercle Zool. afric.*, 1933, X-4, pp. 95-97).
 - Chronologie et préhistoire (*XVI^e Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, Bruxelles, 1935, rapports 1936, pp. 171-177).
 - Les Rites de l'eau dans le Néolithique congolais (*Ibidem*, pp. 1044-1056).
- DE CALONNE-BEAUFAICT, Les graffiti du mont Ngundu (*Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1914, 3-4, pp. 109-117).
- Azande, Bruxelles, 1921.
- DE JONGHE et LOTAR, Un dallage mégalithique près d'Api (*Bull. des séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, XI, 1940-2, pp. 335-348).

- DE RIJCK, *Les Lalia-Ngolu (Mongandu d'Ikela)*, Anvers, 1936.
- DROUX, G., et KELLEY, H., Recherches préhistoriques dans la région de Boko-Songho et Pointe-Noire (Moyen-Congo) (*Journal Soc. Africaines*, 1939, pp. 71-78).
- DROUX, G., Le gisement préhistorique de la Pointe Hollandaise (Brazzaville) (*Recherches congolaises*, 1939, pp. 137-145).
- GOLENAUXT, P., Les roches gravées de l'Uele (*Rev. Zool. et Botan. afric.*, 1929, XVI, 4, p. 82).
- GORJU, J. L., Un atelier paléolithique à Mugera (*Revue Congo*, 1927, pp. 754-757).
- GRENADE, H., *Instruments en hématite polie recueillis dans le bassin de l'Uele*, Liège, Poncelet.
- HASSE, Découverte de pièces lithiques avec des vases en poterie au Congo (*XVI^e Congrès intern. d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, Bruxelles, 1935, rapports 1936, p. 458).
- JACQUES, V., Instruments de pierre au Congo. Collection Haas (*Bull. Soc. d'Anthropologie*, Bruxelles, 1900).
- LEBZELTER, U., Steinzeitliche Funde aus Ruanda und vom Ituri (*Anthropos*, XXVIII, 1933, pp. 87-98).
- LIESENBORGH, O., Bijdrage tot de studie der voorgeschiedenis van Noord-Oost-Congo (*Revue Congo*, 1932, t. II, pp. 708-719).
- Enkele nota's over de Bale en Banioro van Belgisch Kongo (*Kongo Overzee*, I, 4 April 1935, blz. 205-218).
 - Twee gevallen van wisselwerking tusschen soedaneesche en bantukultuur (*Revue Congo*, 1932, XIII, Augustus-December, blz. 69).
- MOELLER, A., *Les grandes lignes des migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo belge*, Bruxelles, 1936.
- MENGHIN, O., Die Tumbakultur am Unteren Kongo und der West-Afrikanische Kulturkreis (*Anthropos*, 1925, XX, pp. 516-557).
- Neue Steinzeitfunde aus den Kongostaate und ihre Beziehungen zum europäischen Campignien (*Anthropos*, 1926, pp. 833-850).
- PITTARD, Gravures rupestres découvertes dans le Haut-Katanga (Congo belge) (*Arch. Suisses d'Anthrop. générale*, 1935, p. 163).
- POLINARD, E., Description de pierres taillées provenant de la région du Kasai (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1935, pp. 669-679).
- RAKOWSKI, R., On a Collection of Neolithic Axes Celts from the Welle, Belgian Congo (*Journ. of Roy. Anthropol. Instit.*, vol. LI, pp. 154-164).
- SALÉE, A., Un atelier de style paléolithique dans l'Urundi (Est-Africain belge) (*Ann. Soc. Scient. Bruxelles*, t. XLVII, série B, 1^{re} partie, comptes rendus des séances, 1927, p. 76).
- SCHEBESTA, P., *Bambuti*, Leipzig, 1932.
- Les Pygmées du Congo belge, leurs civilisations leurs langues, constatations et comparaisons (*C. R. Congrès Instit. intern. des Langues et Civilisations africaines*, Paris, 1933, pp. 104-116).

STAINIER, X., L'âge de la pierre au Congo belge (*Annales du Musée du Congo belge*, 1909).

VAN DER KERKEN, G., Enkele beschouwingen in verband met de studie der inlandsche volken van Belgisch Afrika (*Kongo Overzee*, 1934-1939, I, II, III, IV, V).

— *Notes sur les Mangbetu*, Anvers, Veritas, 1932.

— Les Pygmées, Pygmoïdes et Pygmiformes (Batshwa) assujettis aux Mongo, populations bantoues habitant les districts de la Tshuapa et du lac Léopold II (Congo belge) (*XVI^e Congrès intern. d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, Bruxelles, 1935, rapports 1936, pp. 831-841).

— Religion, science et magie au pays des Mongo (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, t. IX, 1938-2, pp. 202-292).

— Préface de l'ouvrage de VERDCOURT, *Notes sur les Badia*, Anvers, 1932.

— Préface de l'ouvrage de DE RIJCK, *Les Lalia Ngolu (Mongandu d'Ikela)*, Anvers, 1936.

VANDERYST, H., La station préhistorique du lazaret Saint-Jean-Berchmans, à Kisantu (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1931, pp. 327-345).

— Nouvelles observations préhistoriques dans le Congo Occidental (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1934, pp. 445-468).

— Les populations préhistoriques du Congo belge (*Revue Congo*, 1931, II, 2, pp. 209-222; 1932, I, 5, pp. 625-644).

VAN DEN PLAS, H. B., Introduction historico-géographique à *La Langue des Azande* de C. R. LAGAE, Gand, 1921.

— Notes pour servir à l'étude des Néolithiques de l'Uele (*Revue Congo*, 1921).

VERDCOURT, *Notes sur les Badia*, Anvers, 1932.

VERHULPEN, *Baluba et Balubaïses du Katanga*, Anvers, 1936.

TABLE DES MATIERES.

	Pages.
INTRODUCTION.	3
CHAPITRE I. — Le pavement d'Api	5
CHAPITRE II. — Les graffiti, les cupules et les pédiformes du mont Ngundu et du pays avoisinant.	11
CHAPITRE III. — Les mégalithes d'Api	21
CHAPITRE IV. — Les outils et les autres objets en pierre des cultures de la pierre du bassin de l'Uele	24
CHAPITRE V. — Les races et les populations du bassin de l'Uele, aux temps mésolithiques et néolithiques. Les origines de ces races et de ces populations; les origines et l'époque de leurs cultures.	28
CHAPITRE VI. — Conclusions	58
CHAPITRE VII. — Hypothèses	67
CHAPITRE VIII. — Examen des thèses se rapportant au pavement d'Api, aux graffiti, aux cupules, aux pédiformes, à la culture de la pierre ou aux populations mésolithiques ou néolithiques du bassin de l'Uele, défendues par divers auteurs.	
I. Thèse défendue par le R. P. Van den Plas.	83
II. Thèse défendue par de Calonne-Beaufaict	84
III. Thèses défendues par Colette.	87
IV. Thèses défendues par Menghin	89
CHAPITRE IX. — Mesures à prendre pour sauvegarder les vestiges de la préhistoire africaine et renseignements espérés des recherches de l'avenir	108
BIBLIOGRAPHIE	112
PLANCHES	14-16

Tome IV.

1. POLINARD, E., <i>La géographie physique de la région du Lubilash, de la Bushmate et de la Lubi vers le 8^e parallèle Sud</i> (38 pages, 9 figures, 4 planches, 2 cartes, 1935)	fr. 25 »
2. POLINARD, E., <i>Contribution à l'étude des roches éruptives et des schistes cristallins de la région de Bondo</i> (42 pages, 1 carte, 2 planches, 1935).	15 »
3. POLINARD, E., <i>Constitution géologique et pétrographique des bassins de la Kotto et du M'Bari, dans la région de Bria-Yalinga (Oubangui-Chari)</i> (160 pages, 21 figures, 3 cartes, 13 planches, 1935)	60 »

Tome V.

1. ROBYNS, W., <i>Contribution à l'étude des formations herbeuses du district forestier central du Congo belge</i> (151 pages, 3 figures, 2 cartes, 13 planches, 1936) fr. 60 »	
2. SCAETTA, H., <i>La genèse climatique des sols montagnards de l'Afrique centrale. — Les formations végétales qui en caractérisent les stades de dégradation</i> (351 pages, 10 planches, 1937)	115 »

Tome VI.

1. GYSIN, M., <i>Recherches géologiques et pétrographiques dans le Katanga méridional</i> (259 pages, 4 figures, 1 carte, 4 planches, 1937) fr. 65 »	
2. ROBERT, M., <i>Le système du Kundelungu et le système schisto-dolomitique</i> (Première partie) (108 pages, 1940).	30 »
3. ROBERT, M., <i>Le système du Kundelungu et le système schisto-dolomitique</i> (Deuxième partie) (35 pages, 1 tableau hors-texte, 1941)	13 »

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Tome I.

1. MAURY, J., <i>Triangulation du Katanga</i> (140 pages, figure, 1930) fr. 25 »	
2. ANTHOINE, R., <i>Traitement des minerais aurifères d'origine filonienne aux mines d'or de Kilo-Moto</i> (163 pages, 63 croquis, 12 planches, 1933)	50 »
3. MAURY, J., <i>Triangulation du Congo oriental</i> (177 pages, 4 fig., 3 planches, 1934).	50 »

Tome II.

1. ANTHOINE, R., <i>L'amalgamation des minerais à or libre à basse teneur de la mine du mont Tsi</i> (29 pages, 2 figures, 2 planches, 1936) fr. 10 »	
2. MOLLE, A., <i>Observations magnétiques faites à Elisabethville (Congo belge) pendant l'année internationale polaire</i> (120 pages, 16 figures, 3 planches, 1936).	45 »
3. DEHALU, M., et PAUWEN, L., <i>Laboratoire de photogrammétrie de l'Université de Liège. Description, théorie et usage des appareils de prises de vues, du stéréoplanigraphe C_s et de l'Aéromultiplex Zeiss</i> (80 pages, 40 fig., 2 planches, 1938)	20 »
4. TONNEAU, R., et CHARPENTIER, J., <i>Etude de la récupération de l'or et des sables noirs d'un gravier alluvionnaire</i> (Mémoire couronné au Concours annuel de 1938) (95 pages, 9 diagrammes, 1 planche, 1939)	35 »
5. MAURY, J., <i>Triangulation du Bas-Congo</i> (41 pages, 1 carte, 1939)	15 »

Tome III.

HERMANS, L., *Résultats des observations magnétiques effectuées de 1934 à 1938 pour l'établissement de la carte magnétique du Congo belge* (avec une introduction par M. Dehalu) :

1. Fascicule préliminaire. — <i>Aperçu des méthodes et nomenclature des Stations</i> (88 pages, 9 figures, 15 planches, 1939) fr. 40 »	
2. Fascicule I. — <i>Elisabethville et le Katanga</i> (15 avril 1934-17 janvier 1935 et 1 ^{er} octobre 1937-15 janvier 1938) (105 pages, 2 planches, 1941)	50 »
3. Fascicule II. — <i>Kivu. Ruanda. Région des Parcs Nationaux</i> (20 janvier 1935-26 avril 1936) (138 pages, 27 figures, 21 planches, 1941)	75 »
4. Fascicule III. — <i>Région des Mines d'or de Kilo-Moto, Ituri, Haut-Uele</i> (27 avril-16 octobre 1936) (71 pages, 9 figures, 15 planches, 1939)	40 »

Tome IV.

1. ANTHOINE, R., *Les méthodes pratiques d'évaluation des gîtes secondaires aurifères appliquées dans la région de Kilo-Moto (Congo belge)* (218 pages, 56 figures, planches, 1941) fr. 75 *
2. DE GRAND RY, G., *Les graben africains et la recherche du pétrole en Afrique orientale* (77 pages, 4 figures, 1941) 25 *

Sous presse.

- HERMANS, L. et MOLLE, A., *Observations magnétiques faites à Élisabethville (Congo belge) pendant les années 1933-1934* (in-4°).
- MERTENS, le R. P. J., *Les chefs couronnés chez les Ba Kongo orientaux. Etude de régime successoral* (in-8°).
- DE BOECK, le R. P. L., *Premières applications de la géographie linguistique aux langues bantoues* (in-8°).
- VAN DEN BRANDEN, le Dr J.-F., *Le contrôle biologique des Néoarsphénamines (Néosalvarsan et produits similaires)*, fasc. 1 (in-8°).
- VAN DEN BRANDEN, le Dr J.-F., *Le contrôle biologique des Glyphénarsines (Tryparsamide, Tryponarsyl, Novatoxyl, Trypotane)*, fasc. 2 (in-8°).
- DE WILDEMAN, E., *Le Congo belge possède-t-il des ressources en matières premières pour la pâte à papier?* (in-8°).
- BASTIN, R., *La biochimie des moisissures (Vue d'ensemble. Application à des souches congolaises d'Aspergillus du groupe « Niger » THOM. et CHURCH.)* (in-4°).

BULLETIN DES SÉANCES DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

	Belgique.	Congo belge.	Union postale universelle.
Abonnement annuel.	fr. 60.—	fr. 70.—	fr. 75.— (15 Belgas)
Prix par fascicule	fr. 25.—	fr. 30.—	fr. 30.— (6 Belgas)

Tome I (1929-1930)	608 pages		Tome VII (1936)	626 pages
Tome II (1931)	694 *		Tome VIII (1937)	895 *
Tome III (1932)	680 *		Tome IX (1938)	871 *
Tome IV (1933)	884 *		Tome X (1939)	473 "
Tome V (1934)	738 *		Tome XI (1940)	598 "
Tome VI (1935)	765 *			

M. HAYEZ, Imprimeur de l'Académie royale de Belgique, rue de Louvain, 112, Bruxelles.
(Domicile légal: rue de la Chancellerie, 4) N° réf. 2019